

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Le Prix Courant

Page(s) manquante(s)

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XXI

MONTREAL, VENDREDI, 5 NOVEMBRE 1897

No 10

2381... ABONNÉS RÉGULIERS... 2381

MOYENNE DE 1896

Ca et là.

Nous aurions été très désireux de dire quelques mots de l'assemblée et des élections d'hier chez les commis-marchands, mais n'ayant pas reçu d'invitation, nous avons craint d'être indiscret en nous présentant à la réunion.

Un immeuble dont l'assainissement coûte cher, c'est celui de l'Hôtel de Ville. Pour le rendre habitable, on a déjà dépensé \$10,000 en 1894 et on n'a pas réussi, paraît-il, puisqu'il faut encore une somme semblable pour qu'on y respire un air salubre.

Le véritable travail d'assainissement devra se faire aux élections prochaines.

On fait bien des travaux de creusage dans le chenal entre Québec et Montréal, mais comme on ne pense pas à tout en haut lieu, on a omis d'interdire aux navires de remplir les endroits creusés.

Il a fallu une enquête sur l'échouage d'un navire pour apprendre que des milliers de tonnes de cendres de charbon sont déversées, chaque saison, dans le sillon où passent les vapeurs transatlantiques entre Montréal et Québec.

Sans commentaires, n'est ce pas ?

Le Board of Trade, ému des accidents et des retards de la navigation causés par le déplacement ou le manque de bouées en plusieurs endroits du chenal entre Montréal et Québec, s'adresse au gouverneur général pour que le service des bouées soit placé sous le contrôle du ministère des Travaux Publics tant que dureront les travaux de creusement et d'élargissement du chenal.

La chose est tellement simple et naturelle qu'il a fallu plusieurs années pour y arriver.

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.
Chambre 401, Bâtisse "New York Life."
Téléphone No 2547. Boîte de Poste No 917
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an	\$2.00
Canada et États-Unis, un an	1.50
France et Union Postale, un an (15 francs)	3.00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.
L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.
Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,
Montréal.

La question soulevée par M. J. Huot au sujet des architectes et des entrepreneurs nous a valu la semaine dernière une lettre de M. Jos Venne. Cette semaine nous avons deux correspondances sur le sujet et on nous en annonce d'autres encore pour la semaine prochaine. Nous prions nos correspondants de rester dans le domaine de la question, sans entrer dans les questions de personnalités. Le sujet doit être jugé au mérite et non d'après tel acte isolé ou les agissements d'une personnalité quelconque. Nous n'insérerons donc aucune correspondance qui serait dirigée contre un membre quelconque de la Société des architectes ou des entrepreneurs : qu'on se tienne donc pour averti.

Les classes du soir de dessin et de cours industriels ont été ouvertes mardi sous les auspices du Conseil des arts et manufactures de la province de Québec.

Nous ne pouvons que féliciter cette institution de sa persévérance et de ses efforts à préparer des ouvriers et des maîtres capables et instruits dans leur profession. Nous n'exprimerons qu'un regret, c'est que, pour certains cours, il n'y ait

que des professeurs anglais ; il en résultera que plusieurs canadiens-français désireux de s'instruire ou de se perfectionner dans une des branches enseignées dans ces cours du soir ne pourront le faire parce qu'ils ne possèdent pas suffisamment la langue dans laquelle se donne l'enseignement. Nous croyons qu'il suffit de signaler ce fait au Conseil des arts et manufactures pour qu'il y apporte un prompt remède.

On signale un nouveau cas de variole alors qu'on croyait le mal complètement enrayé.

Ce qui donne plus de gravité à cette nouvelle éclosion de la maladie, c'est que le mal s'est déclaré dans un couvent où pensionnent environ 150 enfants. Il est à espérer que le cas restera isolé et qu'aucune des autres enfants ne sera contaminée. Cependant, il pourrait se faire que parmi celles qui n'ont pas été vaccinées, malgré toutes les recommandations à cet effet, on ait à compter d'autres victimes du terrible mal.

Il devient nécessaire dès lors que, dans tout couvent, dans toute école, dans toute institution où un certain nombre d'enfants se trouvent réunis, aucun ne soit admis sans certificat du médecin attestant la vaccination de l'enfant. C'est un devoir de la part des maîtres et maîtresses de ces établissements d'en agir ainsi. Les parents qui négligent de faire vacciner leurs enfants encourent de graves responsabilités dont ils semblent ne pas comprendre toute la portée ; il faudra en arriver à des mesures sévères pour vaincre la résistance de certains chefs de famille, plus obstinés que prévoyants et clairvoyants.

La Compagnie des Tramways de Montréal a eu mercredi son assemblée annuelle des actionnaires.

Les bénéfices nets de l'année écoulée ont été de \$507,855.60, c'est

un joli denier qui montre les progrès croissants des recettes. Ces recettes iront encore en augmentant, car la tendance des citadins est d'aller habiter de plus en plus loin du centre des affaires afin d'avoir un air plus pur, non empesté par les fumées des usines et des ateliers. Aussi, le président déclare-t-il que, bientôt, au lieu d'être semestriels les dividendes seront trimestriels.

Sous le chapitre des accidents, le Président déclare qu'ils n'ont pas été aussi nombreux que les années précédentes. Nous voulons bien prendre pour vraie la parole du président, mais nous ne pouvons nous empêcher de constater que tous les jours à peu près, les journaux à nouvelles nous signalent un ou plusieurs accidents de tramways ou causés par les tramways.

Chose très curieuse, qu'il y ait mort d'homme ou simplement blessure, il n'y a jamais faute de la compagnie, c'est toujours le pauvre piéton ou le malheureux charretier qui est coupable. En un mot, c'est toujours la victime qui est en faute. Il est vrai de dire que la compagnie des tramways a d'excellents avocats et un service mieux organisé pour se défendre contre les poursuites que contre les accidents. En effet, survient-il un accident, le conducteur du char meurtrier prend les noms de tous les voyageurs du tramway, ainsi que leurs adresses, un avocat va trouver ces personnes ou leur téléphone; tous ceux qui trouvent une excuse quelconque en faveur du mécanicien ou du conducteur sont amenés à l'enquête et les autres restent chez eux n'étant pas appelés à rendre témoignage et le tour est joué. Les employés de la Compagnie des chars sortent indemnes du jury d'enquête et, le lendemain, on enregistre un accident nouveau et c'est encore un verdict comme celui-ci: "mort par sa propre imprudence."

Le jury ne saurait en effet rendre d'autre verdict, car on n'amène devant lui que des témoins favorables aux fauteurs des accidents. Peut-être les rôles seraient-ils renversés si toutes les personnes présentes au moment de l'accident étaient tenues de venir à l'enquête, mais pour cela il faudrait que les noms des témoins fussent relevés non seulement par un employé de la compagnie, mais aussi et surtout par un employé de la police. La justice doit protection aux citoyens et le meilleur moyen de protection contre le renouvellement des accidents de tramways, c'est de pousser les enquêtes à fond chaque

fois qu'il y a blessure ou mort d'homme.

Les enquêtes ne seront jamais aussi sérieuses qu'elles devraient l'être tant que la compagnie sera seule à relever la liste des témoins des accidents occasionnés par les tramways.

Comme conclusion, nous nous faisons l'écho du public en demandant qu'un officier de police soit tenu de constater immédiatement tout accident de tramways et de prendre les noms des témoins pour en remettre la liste au coroner ou au chef de police. Le public est persuadé, et nous le sommes avec lui, que si tous les témoins étaient entendus, on trouverait parfois que la victime a dû sa mort ou ses blessures à une autre cause qu'à sa propre imprudence.

En tous cas, les enquêtes approfondies et sérieuses auront pour effet de mettre en garde les employés des tramways contre toute négligence ou toute imprudence.

METHODE DE COMPTABILITE PROGRESSIVE

La science de la comptabilité dans ses applications diverses a fait d'incalculables progrès depuis quelques années.

Plusieurs méthodes nouvelles sont maintenant en usage; mais nous en mentionnerons une, qui mérite tout particulièrement notre attention, parce qu'elle est d'une valeur réelle.

Ainsi que toute chose bien coordonnée, cette méthode a l'avantage d'être claire, simple, économique et d'une application relativement facile; elle diminue le nombre des écritures et des reports de chiffres, et par suite, les dépenses occasionnées par le personnel comptable.

Cette méthode consiste dans l'ouverture d'une série de livres auxiliaires, qui, par leurs dispositions particulières, permettent le contrôle général, à la fin de chaque mois, soit par le comptable en chef ou un comptable de profession. Ce contrôle s'obtient au moyen d'un livre appelé "Registre contrôleur", et demande un travail d'un à cinq jours tous les mois, selon l'importance des affaires de la maison. Il est nécessairement d'une rigoureuse exactitude, parce qu'il établit en même temps la balance mensuelle des livres et l'état ou situation général des affaires. De plus, dans bien des cas, selon le genre d'affaires d'une maison, on peut, grâce à une disposition spéciale des comptes, connaître les bénéfices réalisés dans une période donnée.

L'application de cette méthode

peut être faite à toutes sortes d'entreprises, mais nous croyons que le commerce et l'industrie en retireront surtout de grands avantages.

M. Geo. Gonthier, expert-comptable, 11 et 17 Côte de la Place d'Armes, utilise cette méthode à laquelle il a apporté de nombreux perfectionnements. Il peut, en conséquence, établir avec toute la promptitude désirable la balance et la situation des comptes des commerçants qui sont désireux de voir clair dans l'état de leurs affaires.

ENTRE ARCHITECTES

CORRESPONDANCES

Montréal, 2 novembre 1897.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai été très satisfait de voir que le projet, que vous avez bien voulu publier dans votre journal, était discuté par une plume aussi experte et par un confrère de la valeur de M. Jos. Venne.

En effet, comme je n'ai en vue que le bien général, je ne demande qu'à convertir tout le monde à mes idées ou à être converti aux leurs. C'est ce que je vais essayer de faire, aujourd'hui, pour M. Venne.

Votre aimable correspondant dit, que je ne touche pas juste, selon lui, au malaise qui existe actuellement dans la construction.

Je crois que, vu ses nombreuses occupations, il n'a pas lu mon article avec toute l'attention désirable, car je suis convaincu que, sans cela, il l'aurait compris.

Je n'ai jamais dit, en effet, qu'il fallut plans et surveillance d'un architecte pour construire des clôtures, de petits hangars ou des maisons de rien; cela se fait sans plans et nos entrepreneurs sont assez forts pour se passer de nous pour ces petits travaux.

Ce que j'ai dit, c'est que, certains entrepreneurs, non pas inconnus, mais peu connus, font faire des plans à bon marché, et s'en servent comme s'ils les avaient faits eux-mêmes, au grand détriment des bons architectes et des bons entrepreneurs, qui certes, ne descendent pas à accepter ce genre d'affaires louches.

La société que je propose, aurait-elle assez de pouvoir pour remédier à cet état de chose?

Oui, si tout ce qu'il y a de bon en fait de construction, veut s'en occuper, car pour arriver à un but pratique, il faut l'entente de tous.

Y aura-t-il encore des abus? Mais certainement oui, mais n'auront-ils pas gagné beaucoup en en diminuant le nombre?

Je n'ai pas dit non plus, qu'il ne fallait pas travailler pour des entrepreneurs.

Que M. Venne prenne la peine de relire mon article et il verra, au contraire, que je suis très partisan de travailler pour eux, avec des émoluments raisonnables et en gardant le nom d'avoir fait les plans.

J'ai déjà d'ailleurs reçu plusieurs marques d'encouragements, de la part de bien des confrères et entrepreneurs, et suis toujours disposé à pousser l'affaire, sans trop m'occuper de certaines petites

piques d'amour-propres froissé, car je travaille dans un but d'intérêt général et non pour telle ou telle coterie.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, avec mes remerciements l'assurance de ma bien sincère considération.

JOSEPH HUOT.

Montréal, 1er Novembre, 1897.

Monsieur le Rédacteur.

Comme je m'intéresse beaucoup à la construction j'avais lu l'article de M. Joseph Huot, publié dans votre journal, avec l'attention que mérite un projet de cette importance, et m'attendais à voir ce projet traité à fond, par l'un et l'autre de nos architectes.

M. Jos. Venne, en prenant part au débat, se met en cause, et me permettra bien de discuter ses opinions. Je crois d'abord que M. Venne discute un peu à côté de la question, car il semble voir dans l'article de M. Huot :

1o Que celui-ci se plaint d'être forcé de subir l'exploitation d'entrepreneurs qui lui sont inconnus.

2o Qu'il ne veut laisser construire, ni clôture, ni paravent, ni hangar sans les plans d'un architecte.

3o Qu'il n'y a, pour un architecte, aucune affaire à taiter avec un entrepreneur.

Voyons ce que dit M. Huot quant au 1o. Il dit que certains entrepreneurs, généralement peu connus, cherchent à se faire faire des plans par un architecte, à des prix dérisoires, et que lorsqu'ils se voient éconduits, ils vont trouver un jeune homme, qui, souvent, consent à faire ces plans.

Ceci est autre chose que ce qu'à lu votre correspondant, et la plupart d'entre-nous ont pu voir cet abus. 2o. Qu'un entrepreneur ne puisse construire une clôture sans plan d'architecte.

M. Huot dans son projet de constitution ne parle pas de ces petits riens de la construction. Il dit bien, il est vrai, que les entrepreneurs ne devraient accepter du travail que sur plans, mais je suis bien convaincu, et avec moi le seront tous ceux qui attachent plus d'importance au sens qu'à la lettre, je suis bien convaincu, dis-je, qu'il n'a eu en vue que des constructions importantes et sérieuses.

Quant au 3o, M. Huot consent parfaitement à faire des plans et à surveiller des travaux pour un entrepreneur, puisqu'il dit textuellement que si cet entrepreneur est propriétaire, il est juste de construire pour lui.

Je crois M. le Rédacteur, avoir répondu aux trois principaux arguments de M. Jos. Venne.

Mais une dernière observation.

Votre correspondant nous dit que si le public veut une garantie de respectabilité et d'honorabilité il n'a qu'à s'adresser aux architectes diplômés de l'Association.

Dire cela, c'est insinuer que tout ce qui, portant le titre d'architecte, ne fait pas partie de l'Association, n'est ni respectable ni honorable.

Je crois de mon droit de relever cette assertion de votre correspondant, car certes elle laisse planer sur beaucoup d'hommes de la profession qui n'ont pas voulu passer sous les fourches caudines de ces messieurs de l'Association un soupçon qui j'en suis sûr, était loin d'être dans l'idée de M. Venne, et que, j'ose l'espérer, il dissipera de lui-même.

Mon opinion personnelle est donc que

le projet de M. Huot est excellent, son règlement à discuter, et que, pour ce faire, il serait à désirer qu'il convoque une assemblée de ses adhérents; et il en a beaucoup, dans le plus bref délai possible.

Excusez ma longueur, M. le Rédacteur, mais le projet en question avait été si fort dénaturé que j'ai cru devoir le rétablir sous son jour véritable.

Votre bien-dévoué

F. PRAYÉ

Architecte.

LA PRODUCTION ET LE MOUVEMENT DES SUCRES PENDANT LES DIX DERNIÈRES CAMPAGNES

Au moment où l'attention se porte sur la future récolte de sucres, il convient de jeter un coup-d'œil en arrière et d'examiner la production générale des dix dernières années.

Voici tout d'abord, suivant M. Georges Bureau, un tableau montrant dans quelles proportions le sucre de betterave et le sucre de canne ont contribué à la production générale pendant les dix dernières campagnes. Les quantités sont exprimées en milliers de tonnes :

Campagnes.	Sucre de betterave.	Sucre de canne.	Total.
1887-88....	2,407	2,541	4,948
1888-89....	2,708	2,359	5,067
1889-90....	3,563	2,138	5,701
1890-91....	3,640	2,597	6,237
1891-92....	3,445	2,785	6,230
1892-93....	3,344	2,769	6,113
1893-94....	3,786	3,260	7,046
1894-95....	4,691	3,137	7,828
1895-96....	4,232	2,556	6,788
1896-97....	4,772	2,432	7,204

D'après ce tableau, la production totale des sucres de betterave et de canne est passée de 4,948,000 tonnes en 1887-88. à 7 millions 204,000 tonnes en 1896-97. C'est une augmentation de 2,256,000 tonnes ou 45 p.c. L'augmentation moyenne annuelle de la production de sucre pendant la période considérée ressortirait à 225,000 tonnes ou 4.5 p.c.

Si l'on examine de près ce tableau, on voit que le sucre de betterave, au début de cette période décennale, entrait pour 2,407,000 tonnes dans la production totale de 4,948,000 tonnes, soit dans la proportion de 48.6 p.c., tandis que la part du sucre de 51.4 p.c. de la production totale. Pour la campagne 1896-97 qui s'achève, la production du sucre de betterave semble devoir être de 4,772,000 tonnes sur une production totale de 7,204,000 tonnes, soit 66.2 p.c. du total, tandis que la canne fournirait seulement 2,432,000 tonnes ou 33.8 p.c. de la production totale.

Ainsi, l'industrie du sucre de canne aurait perdu notablement du terrain au cours des dix dernières années et la betterave l'emporterait aujourd'hui comme importance de production sur sa rivale. En fait, sur dix campagnes, nous en relevons neuf où la production du sucre de betterave fut supérieure à celle du sucre de canne. Mais l'infériorité de la plante des tropiques apparaît surtout depuis deux ans, sous l'empire des événements politiques survenus à Cuba, la plus grande île à sucre du globe, et qui ont réduit la proportion de cette malheureuse colonie dans une proportion énorme. Voici, au surplus, la comparaison de la production des deux sucres exprimée en pour cent de la production totale :

Campagnes	Sucre de Betterave	Sucre de canne	Total
1887-88	48.6	51.4	100
1888-89	53.4	46.6	100
1889-90	62.5	37.5	100
1890-91	58.3	41.7	100
1891-92	55.2	44.8	100
1892-93	54.6	45.4	100
1893-94	53.7	46.3	100
1894-95	59.8	40.2	100
1895-96	62.3	37.7	100
1896-97	66.2	33.8	100

On le voit, la part du sucre de betterave n'a fait que croître en ces dernières années pour atteindre finalement 66, 8 0/0 de la production totale, pendant que celle du sucre de canne tombait à 33, 8 0/0. Assurément, depuis que la betterave contribue dans une proportion appréciable à l'alimentation de la consommation générale, jamais la culture de cette plante n'a autant gagné de terrain qu'en ces deux dernières années.

En 1881-85 même, année où la canne subit un recul sérieux, la part de cette dernière dans la production totale fut encore de 45.1 p. c., et à aucune époque on ne la vit descendre à 37.7 et à 33.8 p. c. de la production générale comme en 1895-96 et en 1896-97.

Est-ce à dire que les jours de l'industrie du sucre de canne soient comptés ? Nullement, à notre sens ; et en effet, si l'on fait abstraction de la situation spéciale de l'île de Cuba et des Philippines où, ainsi que nous l'avons fait observer, des circonstances purement politiques et dès lors temporaires, sont venus jeter le désarroi dans la culture et la fabrication non seulement du sucre, mais aussi du tabac et de toutes les branches de la production en général, il est hors de doute que la sucrerie de canne a fait des pro-

grès sérieux en diverses contrées. Dès lors nous sommes autorisés à prétendre que la sucrerie de canne n'est pas encore menacée dans son existence par la concurrence de la sucrerie de betterave.

A la vérité, la sucrerie de betterave a marché à pas de géant. N'a-t-on pas vu l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie porter, en l'espace de dix ans, leur production de 1,359,000 tonnes à 2,765,000 tonnes, soit à plus du double ; la France et la Russie passer ensemble de 830,000 tonnes à 1,400,000 tonnes ; la Belgique et la Hollande de 154,000 tonnes à 437,000 tonnes ; le Danemark la Suède, la Roumanie, l'Italie, l'Espagne de 64,000 à 170,000 tonnes ; et, au total, la production du sucre de betterave s'élever de 2,407,000 à 4,772,000 tonnes, soit de 98.5 p. c. tandis que le sucre de canne rétrogradait de 2,541,000 à 2,432,000 tonnes, soit de 4.2 p. c.

Il convient à côté de ces chiffres de noter les variations de la production de certains pays, aux îles Hawaï, la production a doublé depuis dix ans ; à Java, l'extraction du sucre est passée de 396,000 à 500,000 tonnes, la Louisiane produit, en 1896-97, 280,000 tonnes au lieu de 158,000 tonnes en 1887-88 l'île Maurice, 150,000 tonnes au lieu de 121,000 ; le Pérou, 65,000 tonnes au lieu de 40,000 ; l'Égypte, 85,000 tonnes au lieu de 50,000 dix ans auparavant, etc. Ceci sans parler de quelques autres pays, par exemple la République Argentine devenue presque subitement exportatrice après avoir été longtemps importatrice ; l'Australie, où l'industrie du sucre de canne, en voie de transformation et de rénovation par l'adoption du système des usines centrales avec garantie d'intérêt par l'État, a pris un rapide essor.

Considérons le tableau statistique ci-dessous. Si nous prenons les chiffres des campagnes extrêmes, nous trouvons pour le sucre de betterave :

	1887-88	1896-97	Augt.
	(Milliers de t.)		en p. c.
			s. 1887-88
Autriche Hongrie.	400	930	132
Allemagne.	959	1,835	91
France.	389	700	79
Russie.	441	700	58
Belgique.	121	275	127
Hollande.	33	162	390
Danemark.	18	30	66
Suède.	5	105	1,900
Roumanie, Italie,			
Espagne.	41	40	0

Total..... 2,407 4,772 98.5

De cette statistique découlent

plusieurs conclusions importantes. Tout d'abord on voit que l'accroissement de la production du sucre de betterave au cours des dix dernières campagnes a été très variable suivant les pays. Pour l'Autriche-Hongrie, le gain ressort à 132 p. c. L'industrie sucrière austro-hongroise, en dépit de la baisse du prix du sucre, est donc en progrès notable. Cela tient apparemment au bon marché de sa fabrication, favorisée par le coût réduit de la betterave, de l'outillage, de la main d'œuvre, du charbon. Il faut tenir compte aussi des avantages artificiels : primes d'exportation, tarifs réduits de transport par les voies ferrées, bonis résultant du change, etc. Malgré ses avantages, cependant, l'industrie austro-hongroise semble traverser en ce moment une crise sérieuse, à tel point que les fabricants de sucre brut et les raffineurs ont cru devoir former un syndicat, un cartel, comme on dit là-bas, ayant pour objet de régler la production et les prix de vente à l'intérieur.

Il reste à voir quelle sera l'influence de cette organisation nouvelle de la fabrication et du raffinage du sucre sur le développement de la production austro-hongroise.

Pour l'Allemagne, l'accroissement de la production ressort à 91 p. c. Ce taux, inférieur à celui de l'Autriche-Hongrie, semblerait dénoter un état de malaise plus prononcé chez nos rivaux de l'empire d'Allemagne. La dernière loi sucrière allemande devait modérer la production grâce au système du contingent légal et de la taxe de fabrication. En réalité, ce but n'a point été atteint et il le sera sans doute difficilement à l'avenir si l'Allemagne maintient ses primes de sortie au niveau excessif actuel, à moins que le Syndicat projeté n'aboutisse et ne réussisse à limiter la production des fabriques.

De son côté, la France, gravement atteinte par la crise d'avant 1884, n'a pu relever sa production que dans une mesure fort modérée. Son gain est de 79 p. c. seulement pour la dernière décade, taux de beau coup inférieur à celui de l'Allemagne et surtout à celui de l'Autriche-Hongrie. On voit par là si la législation de 1884 tendant à placer nos producteurs sur un pied d'égalité avec les fabricants austro-allemands était nécessaire. Que fût devenue la sucrerie française sans cette législation, et n'eût-on pas agi sagement en l'adoptant sept ou huit ans plus tôt ?

Mais il est superflu d'insister sur le passé ; poursuivons donc notre

examen. Nos amis de Russie ont, comme le montre notre tableau, conservé une allure des plus modérées et qui contraste singulièrement avec celle de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie ; le progrès de leur production ressort à 58 p. c. seulement. La Russie a, il est vrai, traversé une période difficile ; son industrie du sucre de betterave a souffert à un certain moment de la surproduction et surtout du défaut d'économie dans la fabrication. Après avoir cherché à remédier à sa situation critique par un syndicat ou *normirofka* tendant à régler la production elle a dû faire appel à l'intervention de l'État. Un ukase a été promulgué qui détermine chaque année les conditions de la production suivant les besoins de la consommation, de façon à modérer l'essor de l'industrie. Le gouvernement russe s'est en outre préoccupé des prix de vente auxquels il a fixé des limites. De leur côté, les fabricants s'efforcent à améliorer leurs méthodes de culture et de fabrication : un certain nombre d'usines sont même parvenues à produire le sac de sucre blanc granulé à aussi bas prix qu'en Allemagne ou qu'en Autriche, et le prix de revient moyen du sucre russe, naguère fort élevé, s'est réduit notablement en ces dernières années. La production du sucre en Russie semble, pour ces raisons, appelée à se développer sinon rapidement, du moins sûrement, et en tout cas à l'abri des crises violentes qui sévissent fréquemment dans les autres pays.

En ce qui concerne la Belgique et la Hollande, leurs progrès comme producteurs de sucre ont été considérables en ces dix dernières années. Le grain de la première est de 127 0/0 et celui de 390 0/0. On serait dès lors autorisé à conclure à l'existence d'une prospérité remarquable chez nos voisins. Comment une industrie en souffrance serait-elle capable d'un pareil essor ? Pourtant, les fabricants belges se plaignent de la dureté des temps ; ils ont, cette année-ci, de même que leurs confrères de Hollande, réduit largement leurs ensemencements de betteraves. Une nouvelle législation vient d'être adoptée en Belgique et en Hollande. Il convient d'en attendre les effets avant de se prononcer sur l'avenir de ces pays.

En résumé, pour le sucre de betterave, c'est, parmi les anciens pays, la Hollande qui a le plus développé sa production durant les dix dernières années ; puis viennent l'Autriche-Hongrie, la Belgique, l'Allemagne, la France et la Russie. Par-

mi les pays, la Suède occupe le premier rang ; après elles se placent le Danemark, l'Espagne, la Roumanie, l'Italie et la Grèce.

Pour l'ensemble de ces pays, la production accuse, suivant le tableau précédent une augmentation moyenne de 98.5 p.c. Si nous considérons maintenant la situation respective de chacune de ces contrées à dix ans d'intervalle, nous arrivons au classement que voici :

	1887-88	1896-97
Pour l'O de la production totale		
Autriche Hongrie.....	16.6	19.5
Allemagne.....	59.9	38.5
France.....	16.2	14.7
Russie.....	18.3	14.7
Belgique.....	5.0	5.7
Hollande.....	1.3	3.4
Danemark.....	0.7	0.6
Suède.....	0.3	2.0
Roumanie, Italie,		
Espagne.....	1.7	0.9
Total.....	100.0	100.0

De ce tableau découle pour la France une conclusion particulièrement digne d'attention : c'est que, à l'encontre des assertions de la presse spéciale d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie touchant les progrès de la sucrerie française à la faveur de la législation de 1884, législation qui aurait fait de notre pays un concurrent des plus dangereux pour le monde sucrier, la part de la France dans la production générale a depuis dix ans diminué au lieu d'augmenter ; elle est descendue de 16.2 à 14.7 p. c., tandis que le contingent de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie réunies est passé de 56.5 p.c. à 58 p.c. — (*Gazette Commerciale*).

LES CUIROTS DE MOUTON

Les cuirots pickelés importés de l'étranger. — Utilité du dépickelage avant la mise en travail.

Beaucoup de nos fabricants mégisiers hésitent souvent à acheter des cuirots de moutons pickelés, par ce qu'ils ignorent la façon de faire revenir ces peaux avant la mise en travail.

Le Canada et l'Amérique du Nord, adressent souvent des chargements de ces peaux, l'Angleterre en expédie de son côté.

Le pickelage est un procédé qui a pour but de conserver à l'état frais en tripe, sans saumure ni eau, les peaux de moutons delainées (cuirots), ces peaux sont expédiées dans des fûts et peuvent être conservées de longs mois; ce système ne présente aucun inconvénient pour la bonne

conservation de la fleur, et se prête à tous les genres de fabrication ultérieure, à la condition de faire disparaître avant la mise en travail, la préparation qui a servi au pickelage.

Voici un procédé pour obtenir ce résultat.

Après que les peaux ont été travaillées de rivière, elles sont mises pour les conserver, dans un bain de saumure et d'acide sulfurique. Par conséquent, avant de mettre les peaux en travail, il est nécessaire de détruire l'acide qu'elles contiennent et il faut avoir bien soin, que les peaux ne soient pas mises en contact avec de l'eau, car l'action de l'eau sur l'acide sulfurique, aurait pour effet de brûler la peau.

Pour détruire l'acide sulfurique, voici comment il faut opérer.

Pour dix douzaines de moutons forts ou quinze douzaines d'agneaux moyens, employer 400 litres d'eau à une température de 27 degrés, délayer 3 kilog. de blanc d'Espagne (carbonate de chaux) ; faire fondre 13 kilog. de sel ordinaire, mêler le tout ensemble dans un turbulent, y mettre alors les peaux et faire tourner pendant cinq à six minutes. Sortir les peaux et les mettre à égoutter pendant un quart d'heure. Un peu plus de blanc d'Espagne ou de sel ne ferait pas grande différence.

Faute de turbulent, l'opération peut se faire dans une cuve ordinaire, alors il est nécessaire de laisser les peaux dans ce bain pendant une heure ou deux, ayant soin d'ajouter proportionnellement du sel et du blanc d'Espagne, selon l'eau employée.

On procède ensuite à un bon rinçage et on peut après procéder comme il est d'usage, pour les peaux en tripes ordinaires.

Il existe aucune différence dans la réussite des travaux de mégisserie, entre les peaux qui ont été pickelées et celles qui ne l'ont pas été, nous nous réservons de donner à cet égard, dans un prochain numéro quelques appréciations de praticiens. — *La Haie aux Cuirs*.

LA TUBERCULOSE DES BETES A CORNES

Bulletin du Ministère de l'Agriculture par Duncan McEachran, F.R.C.V.S., D.V.S., Inspecteur Vétérinaire en chef du Canada

En publiant ce bulletin sur un sujet affectant intimement, non seulement cette grande et croissante industrie du Canada, l'élevage des animaux, mais qui a aussi des rapports si directs avec la santé et la vie du peuple en général, on s'est efforcé de placer devant les personnes les plus intéressées, tels que les cultivateurs, les personnes engagées

dans l'industrie laitière et les éleveurs d'animaux, en résumé court et simple des faits touchant la nature, les causes et les symptômes de cette maladie, et d'enseigner les moyens à prendre pour en prévenir la propagation.

Dans la préparation de ce bulletin on a fait librement usage des publications et des rapports des meilleures autorités qui ont traité ces sujets à venir jusqu'à ce jour, entre autres ceux du Prof. Ed. Nocard du Collège Vétérinaire d'Alford, France, le Vétérinaire consultant en Chef de France ; du Prof. Bang, du Danemark, qui fut spécialement employé par le Gouvernement Danois pour faire des recherches sur cette maladie ; du rapport de la Commission Royale, nommée par le Gouvernement Britannique ; des rapports du Bureau des Industries Animales à Washington, E.-U. ; du Prof. Théobald Smith, Université Harvard ; des Profs Law et V. A. Moore, Université Cornell ; du feu prof. Walley, du Collège Vétérinaire d'Edimbourg etc. et aussi de l'expérience étendue du corps vétérinaire de ce département.

Les exposés contenus dans ce bulletin sont généralement admis, par les hommes de la science, comme faits indiscutables, et nos cultivateurs peuvent les accepter comme tels. Le Ministre espère que toutes les personnes intéressées, liront avec soin ce bulletin et le conserveront pour référence plus tard, et feront application des suggestions qui y sont contenues à leurs besoins individuels.

On y donne de nombreuses directions pour faire usage de l'essai tuberculin, et en les suivant, toute personne intelligente et accoutumée aux soins à donner aux animaux, peut diagnostiquer ces cas obscurs et cachés, qui rarement donne des symptômes reconnus par de simples examens chimiques. Comme il est très important que ces épreuves soient faites avec beaucoup d'exactitude, tout propriétaire qui désire faire examiner ses animaux par un Inspecteur du Gouvernement, peut l'obtenir gratuitement en faisant application par lettre adressée au Député Ministre du Département de l'Agriculture, Ottawa. Cette offre ne s'applique pas néanmoins à l'examen d'animaux pour exportation aux Etats-Unis.

Dans le cas où l'Inspecteur découvrirait un ou plusieurs cas de tuberculose dans un troupeau, il sera de son devoir de les transporter immédiatement du lieu où ils sont dans une autre place isolée, et où ils devront demeurer en quarantaine jusqu'à ce qu'on ait disposé autrement. Les étables devront être aussi désinfectées à la satisfaction de l'Inspecteur.

INDEMNITE

Comme jusqu'à présent le Gouvernement n'a pas encore fait d'appropriation pour le paiement d'une indemnité pour la perte d'animaux, causée par cette maladie, sous les circonstances ordinaires, le Ministre de l'Agriculture ne dédommagera pas les propriétaires.

Obligations des propriétaires d'animaux malades

Les extraits suivants de l'Acte intitulé "Acte des Maladies Contagieuses des Animaux", expliqueront aux propriétaires d'animaux malades, leur responsabilité d'après cette acte : —

3. Tout propriétaire des bêtes à cornes ou autres animaux, tout éleveur ou acheteur de bêtes à cornes ou autres a-

nimaux, et toute autre personne introduisant des animaux étrangers en Canada, en s'apercevant qu'il y a des symptômes de maladies contagieuses parmi les animaux dont il est le propriétaire ou le gardien spécial, devra en donner avis immédiat au ministre de l'Agriculture à Ottawa.

4. Tout propriétaire de telles bêtes à cornes ou tels animaux malades, qui négligera de se conformer aux règlements ci-haut précédemment indiqués, perdra son droit à recevoir aucune rémunération pour aucunes bêtes à cornes ou autres animaux détruits d'après les prévisions de cet acte; et nulle telle indemnité ne lui sera payée; et toute personne qui malicieusement ou frauduleusement cache l'existence de maladie contagieuse parmi les bêtes à cornes ou autres animaux, encourra une amende n'excédant pas deux cent dollars. 48-49 V., c. 70, s. 4.

5. Toute personne qui envoie, mets ou place en pâturage, aucun animal sachant que cet animal est infecté et souffrant de maladie contagieuse ou qu'il a été exposé à la contagion, dans un bois, forêt, sur une plaine, marais, plage, commune, champs ouvert, chemin public ou autres terrains indivis et non clôturés, sera, pour chaque telle offense, passible d'une amende n'excédant pas deux cents dollars. 48-49 V., c. 70, s. 5.

6. Toute personne qui amène ou tente d'amener sur aucun marché foire publique, ou autre lieu, aucun animal connu par lui comme étant infecté ou souffrant de maladies contagieuses, sera, pour chaque telle offense, passible d'une amende n'excédant pas deux cents dollars. 48-49 V., c. 70, s. 6.

7. Toute personne qui vend ou dispose ou envoie ou offre et expose en vente ou envoie aucun animal connu par lui comme étant infecté ou souffrant de maladies contagieuses, ou la viande, la peau les cornes, les sabots ou toutes autres parties d'un animal connu par lui comme étant infecté ou souffrant de maladies contagieuses au moment de sa mort, que telle personne soit le propriétaire de tel animal ou de telle viande, peau, corne, sabots ou autres parties de cet animal, ou non, sera passible, pour toute telle offense, d'une amende n'excédant pas deux cents dollars. 48-49 V., c. 70, s. 7.

8. Toute personne qui jette ou place ou qui cause ou permet de jeter ou placer dans aucune rivière, ruisseau, canal, ou autre étendue d'eau navigable ou dans la mer en dedans de dix milles du rivage, la carcasse d'un animal mort de la maladie ou qui a été tué parce qu'il était malade ou soupçonné l'être, devra, pour toute telle offense encourir une amende de pas moins de deux cents dollars. 48-49 V., c. 70, s. 8.

9. Toute personne qui, sans autorité ou excuse légale, exhume ou permet d'exhumer la carcasse d'un animal qui est mort ou est soupçonné être mort d'une maladie contagieuse ou infectieuse ou qui a été tué comme étant malade ou soupçonné de l'être, sera pour chaque telle offense passible d'une amende n'excédant pas cent dollars. 48-49 V., c. 70, s. 9.

10. Si aucun animal infecté ou souffrant de maladie infectieuse ou contagieuse, est vendu, disposé ou envoyé, ou est exposé ou offert en vente dans aucune place quelconque, ou est amené ou tenté d'être amené dans le but de l'exposer et l'offrir en vente sur aucun

marché, foire ou tout autre endroit public où d'autres animaux sont ordinairement exposés en vente, tout clerc ou inspecteur ou autre officier de telle foire ou marché, ou toute autre personne autorisée par le maire ou le préfet, ou par aucun juge de paix ayant juridiction dans l'endroit, ou toute personne autorisée ou nommée par le Gouverneur en Conseil, peut saisir le dit animal et faire rapport de la saisie au maire, préfet ou à tout juge de paix qui a juridiction dans l'endroit, et tel maire, préfet ou juge de paix ou personne autorisée ou nommée par le Gouverneur en Conseil, peut ordonner que tel animal, ainsi que tous les étaux, clôtures, auges, litière, foin, paille et toutes autres objets qu'il croira avoir été contaminés, soient immédiatement détruits ou disposés de la manière qu'il jugera le plus à propos suivant les dispositions de cet acte. 48-49 V., c. 70, s. 10.

La tuberculose.

Cette maladie réclame pour ses victimes, nous pourrions peut-être dire presque tous les animaux domestiques, et peu d'animaux sauvages réduits à la domesticité résistent à la contagion, fait qui est bien reconnu par tous les propriétaires de ménageries. Les rats, souris et toute autre vermine qui habitent nos maisons et leurs environs, non seulement contractent la maladie, mais ils deviennent des agents actifs de propagation.

Quelques espèces sont plus susceptibles que les autres, et contractent la maladie facilement en mangeant de la nourriture qui en contient les germes, ou en aspirant les germes secs exhalés des poumons et de la gorge d'animaux affectés par cette maladie.

Les plus susceptibles de nos animaux domestiques sont les bêtes à cornes, les cochons, les volailles, les chèvres et les lièvres. Ceux-ci contractent la maladie facilement et naturellement, mais en faisant usage de matière tuberculeuse, on peut l'inoculer chez les moutons, les chiens, les chats et les chevaux.

La tuberculose chez les animaux est identique avec la consommation dans la famille humaine. Elle est causée par le même germe, (*Bacillus Tuberculosis*). Cette maladie se communique facilement des animaux à l'homme et vice versa, par infection naturelle et aussi par inoculation.

Le tubercule.

Les germes (*bacilli*) qui sont des organismes vivants d'une grosseur très microscopique, lorsqu'ils atteignent et s'attachent à un tissu, produisent une irritation locale et la formation de petits points rougeâtres infiltrés de fluide et de cellules. Ce sont là les tubercules. A mesure qu'ils vieillissent et grossissent leur couleur devient grisâtre ou jaune suivant les changements qui s'opèrent à l'intérieur, causant éventuellement la destruction des tissus centraux. En apparence et consistance ils ressemblent au fromage.

Ces nodules peuvent varier en grosseur de la tête d'une épingle à une noix de cacao et souvent elles deviennent aussi dures que la pierre dû aux sels de chaux qu'elles contiennent. Ces tubercules peuvent se trouver renfermés que dans un organe ou tissu du corps, dans la glande lymphatique, par exemple, du mésentère, du thorax ou de la gorge, du pis ou des ovaires, etc., ou ils peuvent être répandus généralement dans tout le système, les germes suivant le courant

de la circulation artérielle. De cette manière les organes abdominaux (le foie, la rate les rognons, etc.) peuvent tous devenir atteints ainsi que le thorax, les poumons, la plèvre, le cœur et les glandes lymphatiques. Souvent la plèvre et le péritoine se trouvent couverts d'excroissances ressemblant à des raisins, qui est signe caractéristique de cette maladie. Partout où les tubercules s'attachent pour un temps plus ou moins long, il y a toujours une grande destruction des tissus affectés.

Le tubercule bacillus.

Ce tubercule est décrit comme étant un organisme sous forme de verge (rod-shape) arrondie aux bouts et légèrement courbée, nécessitant une méthode compliquée et difficile de culture et de coloration pour le préparer à une étude microscopique.

C'est un organisme parasite qui ne se trouve que dans le système et les excréments des animaux affligés de cette maladie. Il ne se propage pas vite à la lumière du soleil qui, dit-on, le détruit en quelques minutes, tout au plus en quelques heures. On devra se rappeler de ce fait dans les moyens à prendre pour prévenir l'invasion.

L'entrée du bacillus vivant dans le système d'un animal, s'effectue ordinairement par les organes digestives (ingestion) par les organes respiratoires (inhalation) par transmission aux organes sexuels si les testicules sont envahis et par inoculation sur surface nouvellement mise au vif.

Sans l'entrée d'un bacillus vivant dans le système, la tuberculose ne peut pas s'y développer. La tuberculose bacillus est la semence d'où elle croît, et il est aussi essentiel à son développement que l'avoine, les pois ou les pommes de terre le sont à reproduire leurs espèces individuelles.

Cause de la Maladie.

Un mauvais état de santé, peu importe rend les animaux susceptibles de contracter la tuberculose. L'hérédité, il est reconnu, n'est pas une cause active de sa propagation, mais elle en est une prédisposante, et tandis que les expériences du Prof. Bang et autres démontrent clairement que des veaux nés de mère tuberculeuses, mais qui ont été enlevés avant que la mère ait pu les lécher ou les allaiter de son lait et placés dans un endroit absolument salubre et nourris de lait provenant de vaches saines, peuvent être élevés et demeurer exempts de toute tache héréditaire, mais le simple bon sens nous enseigne que chez ces animaux nous trouverons une prédisposition, c'est-à-dire, une condition plus propice à l'accroissement et au développement du tubercule bacillus, des animaux plus propres à contracter la maladie, lorsqu'ils y seront exposés, laquelle leurs voisins, n'ayant pas les mêmes prédispositions résisteront heureusement.

L'élevage entre animaux d'une consanguinité trop rapprochée est une cause prédisposante en produisant des rejetons moins vigoureux. L'allaitement trop prolongé, la mauvaise et insuffisante nourriture, le manque de lumière et d'air pur, le manque d'exercice, la conception chez les animaux trop jeunes sont toutes des causes prédisposantes à la tuberculose, et qui devraient être évitées.

Une race est tout aussi susceptible qu'une autre, lorsqu'elle est exposée

aux mêmes causes prédisposantes ou excitantes. Les vaches à lait y sont plus sujettes, car elles sont plus exposées, étant plus retenues ensemble et continuellement établies les unes avec les autres, leur vitalité devient épuisée par le trop long allaitement, et en outre on les laisse vivre plus âgées. Leurs veaux sont plus sujets à contracter la maladie, étant nourris de lait mélangé, tandis que les animaux gardés pour la boucherie allaient ordinairement leurs veaux. La majorité des animaux de boucherie sont tués à l'âge de trois à quatre ans et en conséquence sont exposés moins longtemps à la contagion et leur vie se passe plus au grand air et à la lumière du soleil.

Manière d'introduction et de propagation de la maladie dans un troupeau.

Le taureau tuberculeux est probablement l'agent le plus actif de propagation de cette maladie, par cohabitation et ses rapports sexuels.

Les cultivateurs ne peuvent pas prendre trop de précautions en achetant un taureau ou en faisant servir leurs vaches par un animal, avant qu'il ait été soumis à l'épreuve tuberculeuse et trouvé exempt de tout symptôme de maladie.

Rien ne devrait induire un éleveur de permettre qu'un taureau vienne en contact avec ses animaux sains, avant d'être parfaitement certain que ce taureau soit exempt de toutes taches de la tuberculose.

On ne devrait jamais permettre à aucun animal tuberculeux de venir en contact avec les bêtes-à-cornes.

Serviteurs tuberculeux.

On ne doit jamais permettre aux hommes ou femmes souffrants de maladie tuberculeuse, la consommation pulmonaire, de prendre soin, nourrir et traire ou rendre aucun service en rapport avec les animaux ou les cochons.

Il est admis et reconnu partout que le tuberculeuse se communique des animaux aux hommes et vice-versa.

Les bacilles toussés de gorges et de poumons de personnes ou d'animaux malades, s'attachent et sèchent sur les boisages, murailles, planchers et créches des bâtiments, les chariots à bœuf et entourage de cours, et la poussière mise en mouvement par les courants d'air où se mélangeant avec la nourriture dans les râteliers à foin et les auges, trouvent leur entrée dans l'estomac et les intestins et de là par les canaux sanguins et lymphatiques aux glandes abdominales et autres organes.

(A Suivre)

LES DIVERSES UTILISATIONS DU COCOTIER

Le cocotier de la famille des palmiers, vient sur toutes les côtes et dans toutes les îles qui s'étendent jusqu'au quinzième degré en dessus et en dessous de la ligne équatoriale. Son aspect est bien connu : une longue tige droite, atteignant parfois trente mètres de hauteur et couronnée d'un plumet de feuilles vertes.

Toutes les parties de cet arbre peuvent être employées et sont de la plus grande utilité ; on l'a juste-

ment appelé "l'arbre providentiel des tropiques". Le bois sert aux constructions ; on en fait des lattes, des conduites d'eau, des barrières et même des ponts. Les indigènes en fabriquent des cannes, des meubles et des ouvrages en marqueterie. Le bourgeon terminal appelé, chou palmiste, est un excellent mets qu'on mange préparé de diverses manières, mais qui, "au naturel", c'est-à-dire cru, fait une excellente salade. Les feuilles servent à couvrir les cases des indigènes, à faire des nattes, des paniers, des éventails, des plats où l'on conserve le riz. Dans certaines régions on en fait même des vêtements. Les cendres des feuilles sont assez riches en sels de soude pour lessiver et blanchir le linge. Enfin, de temps immémorial, les folioles du cocotier ont servi dans l'Inde, comme le papyrus en Egypte, à faire des cahiers et des livres.

Du suc de la fleur et des incisions pratiquées dans l'écorce, on retire une boisson aigrelette. C'est le vin des indigènes, appelé communément vin de palme. Exposée au soleil, cette boisson s'aigrit et donne du vinaigre : distillée, elle produit une eau-de-vie connue sous le nom d'arrache, et dont les effets alcooliques sont aussi désastreux pour la santé des indigènes que ceux des "consommations" multicolores de nos villes européennes.

Quant au fruit du cocotier, à la noix du coco, toutes les parties en sont utiles. Avant son entière maturité il renferme un lait très agréable à boire et, lorsqu'il est mûr, la volumineuse amande qu'il renferme constitue un aliment sain et agréable. Le *caire* ou *brou*, fibre grossière de couleur brune qui revêt la noix, sert à faire des cordes, des brosses et des balais. Cette matière a eu dernièrement une application fort curieuse, en raison de sa propriété de foisonnement, c'est-à-dire de gonflement au contact de l'eau. On en a rempli des caissons disposés le long de la muraille des navires, à la hauteur de la flottaison. En cas de déchirure de la coque par un projectile, l'eau, pénétrant dans les caissons fait gonfler la fibre de coco, et cette dilatation est assez grande et assez dense pour qu'il y ait obturation très convenable de la brèche produite. On a donné à la fibre de coco ainsi employée le nom de cellulose. A la bataille de Ya-Lu, les Japonais se sont beaucoup loués d'avoir les caissons ou *cofferdams* de leurs navires bourrés de cellulose.

La plus précieuse substance formée par cet arbre, ou plutôt par son fruit, est sans contredit l'huile de

coco, qu'on extrait des amandes desséchées sur le sable brûlant, coupées en tranches et pressées sur les lieux mêmes ou expédiées. Cette huile entre dans la fabrication des savons et donne lieu à des transactions commerciales des plus actives.

Le tourteau de cocotier est très apprécié pour l'alimentation du bétail ou des chevaux et remplace dans bien des cas les fourrages naturels.

Un médecin, M. le docteur Verrier, a fait de curieuses recherches ethnographiques à propos du palmier : il a établi que la culture de cet arbre avait des conséquences appréciables sur le caractère et le mode de vie des populations noires de l'Afrique. Toutes les populations qui se livrent à la récolte de l'huile de palme, ont des mœurs généralement douces, mais elles sont vouées à être réduites en esclavage par les Arabes et même par d'autres noirs, chasseurs et guerriers.

L'IMPORTANCE COMMERCIALE DES COLONIES BRITANNIQUES

La dénonciation des traités de commerce anglo-allemand et anglo-belge est une infraction si éclatante au libre-échange, qu'il doit être le signal d'une évolution profonde dans la politique commerciale de la Grande-Bretagne. Déjà éprise de l'idée de la fédération impériale, inquiète des succès économiques de l'Empire allemand sur les marchés coloniaux aussi bien que dans les contrées étrangères, le peuple anglais songe très sérieusement à resserrer ses rapports commerciaux avec ses diverses dépendances. C'est, dans son esprit, le meilleur moyen de réaliser le rapprochement politique de la métropole et de ses filles presque émancipées, c'est aussi un refuge et un appui contre l'isolement *splendide* dont il s'enorgueillit on ne sait guère pourquoi : c'est enfin une ressource économique, un moyen de former un marché réservé où ses industriels lutteront en sûreté contre la concurrence étrangère.

En France, et sans doute aussi dans d'autres pays, l'importance économique de l'empire colonial britannique est à la fois méconnue et exagérée. On s'imagine que la grandeur commerciale du Royaume-Uni et la puissance de son exportation ont pour causes essentielles l'importance du commerce de l'Inde. C'est une erreur. En 1895, l'ex-

portation spéciale du Royaume Uni à destination de l'Indoustan montait seulement à £24,706 000. Les Etats-Unis achètent plus de produits anglais que l'Inde entière, l'Allemagne guère moins.

L'ensemble de l'Empire colonial n'absorbe que pour 70 millions de louis; les pays étrangers sont de bien meilleurs clients, car ils achètent en Angleterre une masse de marchandises équivalant à 156 millions de louis.

Les colonies britanniques ont certainement joué un rôle marqué dans le développement politique et commercial de la Grande-Bretagne; mais, il a été moindre qu'on ne le suppose, les progrès similaires de l'Allemagne sont, du reste, une confirmation de cette thèse, car ses colonies actuelles sont insignifiantes.

Par contre, la prospérité générale de l'empire colonial britannique, favorisée par les apports incessants des capitaux métropolitains et par l'esprit commercial des colons, a développé dans une mesure prodigieuse les transactions commerciales.

Considérée dans son ensemble, la masse des transactions entre les colonies britanniques, le Royaume Uni et le reste du monde s'élève à 10 milliards 600 millions. Elle est donc supérieure au commerce de la France ou de l'Allemagne.

On comprend dès lors l'importance que présente ce trafic aux yeux des partisans de la Fédération impériale, d'autant plus que, la liberté commerciale aidant, la Grande-Bretagne ne prélève pour sa part ni la moitié des importations ni celle des exportations.

Il s'agit de préserver le montant du commerce actuel, qui égale dans le commerce britannique 165 millions de livres sterling, dont 70 millions ou 7,750 millions de francs pour le placement des produits britanniques en assurant un traitement privilégié aux marchandises métropolitaines. En même temps, il s'agirait de reconquérir une partie du débouché offert par les colonies au commerce étranger. Sans doute, les Anglais n'espèrent pas accaparer la totalité du commerce, qui s'effectue en dehors d'eux dans les colonies britanniques. Ils n'absorberont jamais au profit de leurs négociants et de leurs industriels les 124 millions sterling (3 milliards 100 millions de francs) de marchandises étrangères ou coloniales importées dans leurs colonies. Ni leur sol, ni leur industrie, ni même leur situation géographique ne permettent cet accaparement. Mais ils sauront

se tailler la part du lion dans les importations directes de l'étranger. Et nous ne serions pas surpris qu'à l'aide de moyens indirects, par des combinaisons d'ordre économique et même par des mesures législatives, ils ne s'efforçassent de se réserver un traitement privilégié dans l'exportation des produits coloniaux.

Le système de laisser faire et laisser passer n'a jamais été qu'un dogme répété du bout des lèvres. Il n'a trouvé en Grande-Bretagne que des adhérents convaincus de sa vertu relative. Il sera abandonné sans le moindre scrupule par le gouvernement et par la nation, dès que le système opposé de l'intervention de l'Etat paraîtra plus conforme aux intérêts de la Grande-Bretagne. L'Angleterre est la patrie de l'Acte de navigation, qui prohibait pour ainsi dire le commerce maritime sous pavillon étranger. On s'en souvient au-delà de la Manche. Les émigrants anglo-saxons, établis au Canada, dans certaines régions de l'Australie, ont fait du protectionnisme à outrance. Ils ont interdit l'émigration chinoise en Australie, dès qu'elle leur a paru gênante. On aurait déjà interdit l'immigration des ouvriers pauvres en Angleterre, si une enquête sérieuse n'avait démontré l'insignification au point de vue général du travail à prix réduit des ouvriers étrangers. Des statistiques soigneusement tenues à jour permettent de surveiller cette émigration, qui menace le salaire des citoyens britanniques. Elle sera arrêtée par des mesures restrictives aussitôt qu'elle aura pris un développement dangereux.

En un mot, les Anglais n'ont pas de principes en matières économiques: ils suivent la politique utile au pays et la changent le jour où elle devient gênante.

Si le retour complet au pacte colonial — surtaxes différentielles au profit des provenances de l'empire colonial — devient nécessaire et possible, il sera rétabli sans le moindre scrupule. On frapperait d'un droit de douane l'entrée du coton américain: malgré l'importance capitale de cette matière première pour la grande industrie britannique. Seulement le droit ne sera établi que le jour où l'Inde et l'Afrique britannique: 1^o produiront assez de coton pour alimenter les filatures du Lancashire: 2^o si les qualités produites correspondent aux besoins de l'industrie: 3^o si les colonies offrent par mesure de réciprocité des avantages supérieures aux inconvénients

qui pourraient résulter de cette mesure.

Foin des principes! *Business is business.* — S'il faut renier Cobden et ses maximes, pour assurer à la Grande-Bretagne le monopole du trafic colonial ou les reniera pour les laines d'Australie, pour les bois du Canada; mais on maintiendra sur un pied d'égalité les phosphates du Canada et ceux d'Algérie, si le Dominion ne peut pas alimenter le marché à des prix égaux.

Des faits, pas de principes, voilà toute l'essence de la politique britannique. Il faut avouer que jusqu'à présent elle n'a pas eu lieu de s'en repentir.

Seulement, si renonçant à la politique libérale, la Grande-Bretagne constituait une Union douanière trop étroite entre le Royaume Uni et ses vastes possessions extérieures: si ces marchés étaient fermés, il faudrait bien chercher un remède et une compensation. Alors l'idée de vastes Unions douanières surgirait naturellement et spontanément dans l'Europe manufacturière, écartée ou exclue à la fois des marchés américain et britannique.

Ces Unions seraient bien difficiles à établir; mais, comme la nécessité les imposerait, on trouverait bon gré mal gré un moyen de les instituer.

Après la constitution des grands Etats viendrait celle des agglomérations de puissances et le monde aura fait un pas de plus vers l'unité économique du globe. — *Revue des Vins et Liqueurs.*

UN PEU DE TOUT

S'il existe un remède contre les maladies occasionnées par les impuretés du sang et le système nerveux débile, c'est le céleri plein blanc doré, prescrit d'une façon générale par les médecins. C'est peut-être le remède le plus remarquable que les recherches scientifiques ont pu produire. Le professeur Edward E. Phelps, docteur en médecine et en droit du collège de Dartmouth, a été le premier à ordonner le céleri plein blanc doré qui guérit radicalement dyspepsie, bile, maladie de foie, névralgie, rhumatisme, toutes maladies nerveuses et des reins.

Pour ce dernier point surtout (maladies des reins) le céleri blanc a réussi maintes fois, là où tout autre remède a failli.

En tout cas, le remède ne coûte pas cher.

Plus les breuvages que vous prenez sont légers, s'ils sont purs, plus ils sont convenables pour ce climat..... Essayez la Bière et le Porter de Labatt de London.

Maison de gros en Epicerie, Vins et Liqueurs

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce. Assortiment complet en marchandises de première nécessité, telles que

THÉS, CAFÉS, SUCRES, MELASSES, SIROPS, FRUITS SECS, POISSONS, ETC.

GRANDE VARIÉTÉ DE FINES DENRÉES ET CHOIX CONSIDÉRABLE DE VINS ET LIQUEURS DES MEILLEURES MARQUES DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS

HUDON, HEBERT & CIE, 41, rue St-Sulpice, et 22, rue De Bresoles, MONTREAL

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 4 novembre 1917

FINANCES

A Londres, on cotait hier les capitaux disponibles sur le marché libre à 2 13/16 à 2 1/2.

Le taux d'escompte de la banque d'Angleterre est à 3 p. c.

Les consolidés se négociaient hier à Londres à 112 3/16 au comptant et à terme.

A Montréal, les prêts à demande se font de 3 1/2 à 4 p. c. Les billets de clients s'escomptent aux taux de 6 et 7 p. c.

Les banques vendent leurs traites entre elles : à 60 jours à une prime de 8 1/2 à 9 1/16 ; à demande, de 9 3/16 à 9 1/2. Sur le comptoir la prime est : à 60 jours de 8 1/2 à 9 ; à vue de 9 1/2 à 9 3/4. Le papier de commerce se négocie à 60 jours à une prime de 8 à 8 1/2 sur le comptoir et les traites documentaires de 8 1/2 à 8 3/4.

Le papier court sur Paris vaut de 5 18 à 5 20 et le papier long 5.20 entre banques.

L'argent en barre vaut à New-York 56 1/2 c et à Londres 26 1/4 d.

Depuis deux jours, la bourse de Montréal voit peu de transactions, il semblerait que la fatigue est venue après une longue période de bonne activité.

Les premiers jours de la semaine ont vu de bonnes séances ; nous avons des cours bien tenus et des gains sur la plupart des valeurs opérées.

La Royal Electric a fait un bond de 139 1/2 à 145 ; cette hausse semble justifiée par les recettes de la compagnie et de nouveaux contrats en vue.

Le Montreal Cotton gagne 2 1/2 points. Les Chars Urbains de Montréal gagnent 1 1/2 sur les actions anciennes et 1 point

sur les nouvelles. La Cie Rich. & Ont. de 107 1/2 la semaine dernière avance à 109 1/2 ; les autres valeurs ont avancé d'une fraction ou deux.

Les actions des banques sont toujours à peu près délaissées, mais comme un grand nombre d'elles vont distribuer des dividendes le mois prochain, elles en bénéficieront sûrement, car les capitalistes ne sauraient trouver de meilleur placement qu'en mettant en portefeuille les valeurs qui leur donnent ces dividendes.

Voici les prix auxquels ont été opérées les dernières ventes dans le courant de la semaine finissant jeudi soir :

Valeurs de banques :

Banque de Montréal	240 1/2
" Toronto	135
" Commerce	186 1/2
" des Marchands	198
" Molsons	120
" British	100
" d'Halifax	100
" Union	128
" Ontario	100
" Hochelaga	128
" Québec	100
" Nationale	100
" East, Townsh.	100
" Ville-Marie	100
" Nova Scotia	100

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

Vendeurs Acheteurs	
Banque du Peuple	153
" Jacques-Cartier	90
" Hochelaga	100
" Nationale	100
" Ville Marie	100

Valeurs industrielles :

Gaz de Montréal (ex-div)	187 1/2
Colored Cotton (bons)	135
" (actions)	91
Montreal	135
Dominion	91
Merchants	135

Royal Electric	145
Auer Light Co.	105 1/2
Dominion Coal (pref.)	105 1/2
" " (ord.)	226
" " (bons)	114

Compagnies de transport :

Can. Pac. Ry.	79 1/2
Toronto St. Ry.	84
Montreal St. Ry. [ancien] (ex-div.)	228 1/2
" [nouveau] (ex-div)	226
Halifax St. Ry (actions)	114
" " (bons)	125
St. John St Ry	125
Cornwall St Ry	3 1/2
Duluth S. S. & Atlantic (ord.)	109 1/2
Duluth S. S. & Atl. (pref)	109 1/2
Rich. & Ont (actions)	109 1/2
" " (bons)	109 1/2

Valeurs diverses :

Montreal Telegraph	177 1/2
Cable Commere'l (actions) [ex-div.]	182 1/2
" " (bons)	182 1/2
" " (enreg.)	182 1/2
Postal Telegraph	182 1/2
Bell Teleph (actions)	182 1/2
" (bons)	182 1/2
West. Loan & Trust	182 1/2
Loan & Mortgage	182 1/2
Northwest Land [pref]	182 1/2
" " [comm.]	182 1/2
Windsor Hotel	182 1/2
Heat & Light Co (actions)	40
" " (bons)	88
Canada Paper (bons)	88

COMMERCE

Les maisons de gros sont très occupées par les livraisons et reçoivent tous les jours des ordres à exécuter avant que la saison de navigation soit terminée et que les chemins de fer aient appliqué leurs tarifs d'hiver.

Le commerce de farine et celui d'épicerie sont actuellement les mieux partagés ; il y a réveil dans la demande des provisions à destination des chantiers de coupe de bois ; les quelques jours de pluie et de froid que nous venons de tra-

LES ACTIONS PARLENT TOUJOURS PLUS

QUE LES PAROLES....

LES PAROLES S'ENVOLENT

LE THÉ INDO-CEYLAN "MONSOON"

Est la meilleure valeur sur le marché, et remplira toutes les exigences de votre clientèle : mis en boîtes de 20, 30 et 50 lbs, par paquets de 1/2 et 1 lb. noir et mélangé.

Ecrivez pour les prix, etc.,

THE MONSOON TEA CO'Y., TORONTO, Ont.

LA BANQUE VILLE-MARIE

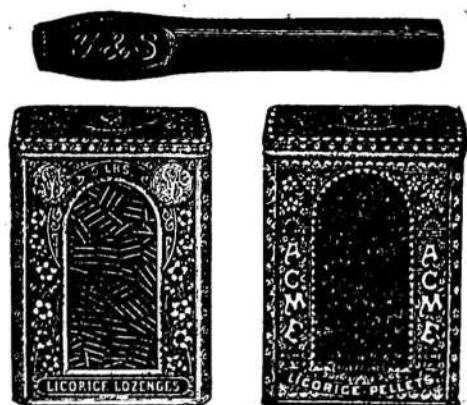
Avis est par les présentes donné qu'un dividende de TROIS POUR CENT pour le semestre courant, étant au taux de six pour cent par année sur le fonds-capital payé de cette institution, a été déclaré, et que ce dit dividende sera payable à la Banque, en cette ville, le et après

MERCREDI, le 1er jour de DECEMBRE prochain.

Les livres de transfert seront formés du 16 au 30 de Novembre prochain, ces deux jours inclus. Par ordre du Bureau de Direction,

W. WEIR,

Président et Gérant-Général.



Reglisse

Quand on voit le nom YOUNG & SMYLLIE sur une boîte de bâtons de Réglisse ou sur des spécialités de Réglisse, c'est le synonyme de pureté, arôme délicieux et main d'œuvre expérimentée dans la préparation de ces marchandises. Tout ce que les pharmaciens, confiseurs ou épiciers ont besoin dans cette ligne, leur est fourni. En dépôt chez tous les principaux marchands du Canada.

Young & Smylie,
Brooklyn, N.Y.

Etabli en 1845

verser ont été favorables au commerce de nouveautés.

Bien que la pluie ne soit pas tombée en grande abondance, elle permettra cependant de reprendre les travaux de culture que la sécheresse avait fait abandonner.

Le niveau de l'eau est un peu plus élevé dans le fleuve, ce qui nous permet d'espérer que les derniers jours de la navigation seront plus heureux et que nous n'aurons plus les nombreux accidents et incidents des deux semaines précédentes.

Le commerce des produits de laiterie est languissant avec prix en baisse pour fromage, et stationnaire pour le beurre et les œufs.

On s'aperçoit néanmoins que les cultivateurs sont moins gênés que ces années dernières, car les collections à la campagne sont très satisfaisantes.

Cuir et Peaux—Pas de changement dans le commerce des cuirs; il se fait toujours un bon commerce de détail, mais la manufacture ayant fait tous ses achats de saison il faut attendre jusqu'à janvier et février pour recevoir tous les gros ordres en tannerie.

Les prix payés pour les peaux aux bouchers n'ont varié que pour les peaux d'agneaux en laine de novembre qui valent 80c pièce.

Draps et nouveautés.—Le commerce de détail a vu avec plaisir un changement de température qui a ramené la clientèle dans les magasins; mais ce contentement ne paraît pas devoir être de longue durée puisque le temps doux et le clair soleil nous reviennent.

Dans le commerce de gros on continue à recevoir des ordres de réassortiment, soit directement, soit par voyageur, et on paraît plus satisfait que jamais des collections à la campagne; à la ville, au contraire, les rentrées se font toujours assez difficilement.

Epicerie, Vins et Liqueurs.—Bonnes et même excellente demande pour les articles d'assortiment général.

Il se vend beaucoup de sucre, et pour des lots importants on peut trouver à acheter à une fraction au-dessous de nos cotes, bien que déjà, à nos prix, il n'y ait pas un gros profit pour le marchand de gros. Les sirops raffinés longtemps délaissés sont en reprise.

On reçoit toujours de gros ordres en melasses.

Il est arrivé cette semaine des avelines de Sicile et des pruneaux de Bosnie et de Californie de la dernière récolte.

Les avelines par suite des arrivages derniers se cotent de 7 à 8c au lieu de 8 à 9c. Les pruneaux de Bosnie sont, par contre, à 6½c au lieu de 6c comme prix de départ.

On offre les noix de Grenoble à arriver à 10½c.

La demande est très forte pour les raisins de Corinthe qui sont à prix fermes; il y a également une bonne demande régulière pour les raisins de Valence.

Il est venu de l'ouest des ordres ronds en thés.

Nous prions nos lecteurs de se reporter à notre liste de prix-courants pour les changements dans les cafés rôtis qui sont en baisse de 1c et 2c par lb, suivant provenance.

Nous avons omis dans notre dernier numéro, de rectifier les prix du gin en fûts qu'on cote au gallon \$3.05, \$3.10, \$3.15 et \$3.25 suivant quantités pour la marque De Kuiper, et 5c de moins pour les autres marques.

Fers, ferronneries et métaux—Malgré l'avance annoncée sur les clous de broche par les fabricants, elle aura peu d'effet sur le détail, car leurs fournisseurs ont acheté avant la hausse et ne paraissent pas disposer à profiter de

l'avantage que la hausse en fabrique pourrait leur procurer.

Les verres à vitres ont haussé de 10 à 12 p. c., en Belgique, on peut donc s'attendre à une augmentation proportionnelle ici, avant longtemps.

Huiles, peintures, etc.—Les huiles sont sans changement à nos cotes. L'essence de térébenthine fait 1c de moins; on la cote 49c au lieu de 50c.

Poissons—La saison étant plus propice pour la bonne conservation du poisson, et les bas prix aidant, on commence à faire d'assez bonnes ventes dans cet article.

Les poissons du Labrador ne sont pas encore sur le marché à vrai dire, bien qu'on parle de quelques petits lots offerts ces derniers temps.

Salaisons, Saindoux, etc.—On cote le lard de Chicago à \$16.00 et encore fait-on des concessions sur ce prix pour des lots importants. Au contraire, les empaqueteurs canadiens maintiennent leurs prix plus hauts et ne font pas de concessions, sans qu'on sache pour quel motif ils ne peuvent rivaliser avec leurs concurrents de l'ouest, malgré la différence du fret et les droits de douane.

Les saindoux purs et mélangés ne sont pas très fermes, on peut obtenir des concessions pour des lots un peu ronds.

TOUR DU MONDE.—Journal des voyages et des voyageurs. Sommaire du No 43 (23 octobre 1897). 10 En Californie: Quelques courses en Sierra Nevada, par M. F. de Louge.—2 A travers le monde: De Pékin à la frontière Russe: A travers la Mongolie et la Mandchourie, par M. le Docteur Franke.—3 Dans le monde du travail: Le développement du port de Gènes.—40 A travers la nature: Hydrologie et végétation du Choï et du Harrar, par M. Paul Combes.—50 Grandes courses de terre et de mer: Chercheurs d'Or dans la Nouvelle Guinée.—Livres et cartes.—60 Conseils aux voyageurs: La navigation côtière, par le capitaine L. Muller.—Abonnements: Un an, 26 fr.—Six mois, 14 fr.—Bureaux à la librairie Hachette & Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

...La CANADA LIQUOR CO., Limitée

Successeurs de AND. BRISSET & FILS.

.....21, 23, 25, rue Gosford, Montréal

ONT TOUJOURS EN STOCK UN ASSORTIMENT COMPLET DE

CLARET, PORT, SHERRY, MALAGA, MADERE, COGNAC, RHUM, CONSERVES ALIMENTAIRES, ETC.

SEULS AGENTS AU CANADA
POUR LES MARQUES:

RHUM ST. JAMES, AMER PICON, CLARET MONTFERRAND de Marceau, de Bordeaux,

ECHANTILLONS ET PRIX ENVOYES SUR DEMANDE.

GIN WICKEN, (Ce gin, de qualité supérieure et d'un goût agréable, a obtenu les plus hautes récompenses aux expositions internationales.)

SANS AUCUN ACIDE.

VINAIGRESDE TOUTES SORTES
ET QUALITÉS.

Manufacturés et mis en entrepot sous la surveillance de l'Inspecteur du Revenu de l'Intérieur. Garanti pour sa force et son gout.

MANUFACTURE DE VINAIGRE DE ST-HYACINTHE**Bon pour la Reine ===**

Notre Mince Meat condensé est un article pur, propre et salubre, bon pour être employé sur les meilleures tables. C'est un article qui, tel que pris du paquet, plaît au goût le plus difficile, mais en y ajoutant un peu de vin ou de cidre, on l'améliore encore. Pour faire des pâtés de mince, des plum puddings ou des gâteaux au fruits, c'est un article délicieux. Se prépare rapidement et facilement.

J. H. Wethey, Mfr., St. Catharines, Ont.**Revue des Marchés**

Montréal, 4 nov., 1897

GRAINS ET FARINES**MARCHÉS ÉTRANGERS**

La dernière dépêche reçue de Londres au Board of Trade cote comme suit les marchés du Royaume-Uni à la date d'hier :

Londres—Chargements à la côte : blé, vendeurs et acheteurs à part ; maïs, sans affaires ; chargements en route : blé et maïs tranquilles et soutenus ; chargements La Plata, blé de mars et d'avril 34s 6d. Marchés anglais de la campagne, blé, ferme.—Liverpool. Blé disponible, ferme ; maïs tranquille ; blé de Californie No 1, disponible de 8s 2½d à 8s 4½d. Sur options, blé, soutenu : 6-cembre 7s 8d ; mars 7s 7½d ; mai, 7s 5d ; maïs, tranquille : novembre, 3s 1½d ; décembre 3s 1½c ; mars 3s 1½d ; maïs américain, mélangé, disponible, 3s 1½d ; farine première à boulanger de Minneapolis 25s. Blé, chargements de la Mer Noire, sur steamer, pour prompt livraison, 36s.

Nous lisons dans le *Marché français* du 16 octobre :

La température s'est encore montrée généralement très favorable, durant toute la semaine écoulée, à la continuation des travaux des champs. Les arrachages de betteraves sont maintenant à peu près terminés ; il en est de même des semailles de seigle, lequel grain lève dans de bonnes conditions. Les emblavures de blé se poursuivent en hâte, dans la crainte d'un retour offensif du mauvais temps ; de ce côté aussi la satisfaction est, jusqu'à présent du moins, à peu près générale.

Les vendanges, qui, malheureusement, sont loin d'être brillantes cette

année, ont pu aussi être terminées dans des conditions relativement bonnes.

Au point de vue des affaires, nous ne pouvons donc que répéter encore ce que nous avons dit durant toutes ces dernières semaines ; les cultivateurs ne paraissent pas ou presque pas sur leurs marchés respectifs, les affaires sont nulles, fautes d'offres, avec prix conséquemment soutenus.

Au marché des farines douze marques, les affaires restent très calmes, mais le fond du marché est néanmoins ferme ; le découvert cherche à se racheter sur le courant du mois, mais sans trouver facilement de contre partie. Quant au livrable, il est en ce moment presque totalement négligé. En somme, la situation présente peu de changement ; c'est la fermeté qui domine, mais il se fait peu d'affaires, et le marché est encore trop indécis pour qu'une orientation bien définie puisse se dégager.

Après avoir fait samedi 97½ pour décembre et 95½ pour mai, le blé fermait hier à Chicago à 95½ et 92½ c. respectivement soit ½ et ½ point plus bas que le mercredi de la semaine précédente.

Hier, en effet, on attendait le rapport de Bradstreet et on craignait une forte baisse par suite de l'aggravation du blé visible dans le monde entier. C'est ce qui a donné lieu à la faiblesse du marché. Bradstreet évalue à 6,303,000 le visible total et quand ce chiffre fût connu le marché n'en fut point affecté.

Il y a de fortes plaintes de sécheresse dans certaines parties des États-Unis, sécheresse qui entrave les travaux de labour et d'ensemencement et qui aide, avec les achats de l'étranger à maintenir de hauts prix. On craint même l'arrivée du froid avant que la pluie soit tombée assez abondante pour fournir l'eau né-

cessaire à l'entretien des animaux avant les gelées.

On cotait hier, le blé disponible sur les différents marchés des États-Unis :

Chicago, No 2, rouge	98
New-York, No 2, rouge	1.01½
Detroit, blanc No 1	91½

Les principaux marchés de spéculation ont fermé comme suit, à la date d'hier :

	Déc.	Mai
Chicago	95½	92½
New-York	98½	94½
Detroit	95½	96

Voici les prix en clôture sur le marché de Chicago pour chaque jour de la semaine écoulée pour les livraisons futures :

	Déc.	Mai
Jendredi	97½	94
Vendredi	98½	93½
Samedi	97½	95½
Lundi	96½	93½
Mardi	96	93½
Mercredi	95½	92½

Le blé d'indre est plus faible et en baisse on cotait hier en clôture à Chicago ; 25½c novembre ; 26½c décembre et 29½c mai.

L'avoine a fermé comme suit : 19c novembre ; 19½c décembre et 21½c mai.

MARCHÉS CANADIENS

Le *Commercial* de Winnipeg dit, en date du 1er novembre :

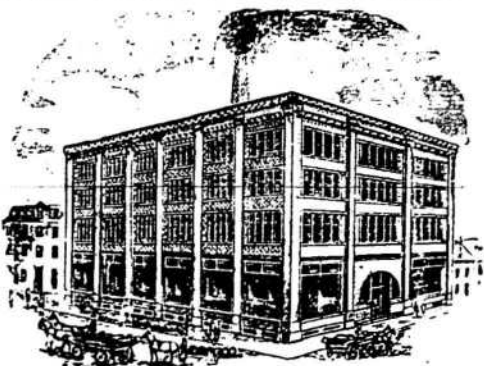
De plus hauts prix ont induit les fermiers à vendre davantage sur les marchés du Manitoba et quand le blé touchait 80c un grand nombre de fermiers qui avaient du grain en magasin, l'ont vendu. Les prix sur les marchés de la campagne du Manitoba ont été forts. Sur ces marchés, ils avaient avancé, il y a une semaine de 1 à 3c. Mercredi, de cette semaine, les prix ont été notable-

SADLER & HAWORTH,

Ci-devant ROBIN, SADLER & HAWORTH

MANUFACTURIERS DE COURROIES EN CUIR

BUREAU ET MANUFACTURE :

TANNÉ AU CHENE**COIN DES RUES William et Seigneurs, MONTREAL.**

J. A. VAILLANCOURT

MARCHAND DE PROVISIONS ET

Commissionnaire en Beurre et Fromage

Achète aux plus haut prix du marché, et vend à commission tous les produits de la ferme. Attention spéciale donnée aux consignations de Beurre et Fromage. Avances libérales sur consignations. Fournitures générales pour beurrieres et fromageries, Tinettes en belle épinette blanche 30, 50, 70 lbs. Spécialité de tinettes pour beurrieres. Boîtes carrées paraffinées de 66 lbs. pour l'expédition du beurre. Boîtes de fromages. Les Meilleurs Sels Higgins, Ashton et Windsor, pour beurrieres.

SOLICITE LA CONSIGNATION DE
TOUTES SORTES DE PRODUITS AGRICOLES.

333 et 335, rue des Commissaires, Montréal

ment plus hauts sur un certain nombre de points de la campagne; on a payé aux fermiers 80c pour le No 1 dur et sur deux ou trois points on a coté jusqu'à 81 et 82c. Les livraisons des fermiers ont été en moyenne de 150,000 minots par jour. Vers la clôture de la navigation le gros de la récolte s'est sorti de la campagne car le mouvement s'est produit de bonne heure et a toujours été accentué depuis, la saison ayant été continuellement favorable pour le battage et la mise sur le marché du grain. La masse de la récolte est classée No 1 dur, le No 2 suit de loin et il y a un très petit pourcentage des autres qualités.

Les prix sur le marché de Winnipeg ont avancé concurremment avec les autres marchés. La semaine a ouvert à la cote de 93½ à 94c pour le No 1 dur avec ventes à ce prix. Mardi, on a fait 94c; mercredi on cotait de 94 à 94½ avec ventes à ces prix et jeudi on atteignait 95c. Il y a eu beaucoup d'offres à ce prix. Hier, on comptait ½ de mieux avec des ventes à 95½ au cours le plus haut, mais à la clôture du marché on cotait à flot, à Fort William, 95c pour le blé dur No 1 et de 2½ à 3c de moins pour le No 2 dur; le No 3 était à 4c au-dessous du prix du No 2. Hier, on cotait de New-York par télégramme le No 1 dur du Manitoba 98c c. a. f. Buffalo, soit à parité de 95c à Fort William. Le taux de fret sur le blé de Duluth à Buffalo était coté à 1½c par minot et de Buffalo à New-York, par canal, y compris les frais à Buffalo 3½c.

Les arrivages de blé à Fort William pour la semaine finissant le 23 octobre ont été de 867,891 minots; les expéditions de ce port ont été par eau, de 675,

563 minots et la quantité en magasin était de 1,364,616 minots. Pour la semaine correspondante de l'année dernière, les arrivages étaient de 594,555 minots, et, les expéditions de 402,060 et les quantités en magasin de 1,648,719 minots. Il y a deux ans, les stocks en magasin étaient de 2,076,000 minots; il y a trois ans, de 1,529,000 et il y a quatre ans, de 1,201,000 minots. Les arrivages avaient été, respectivement de 998,000 et 893,000 pour 1895 et 1894 et les expéditions de 720,000 et 890,000 minots.

A la même date l'année dernière, il existait environ 3,000,000 minots de blé en magasin aux points de l'intérieur à l'ouest de Port Arthur.

Les expéditions de blé en douane du Manitoba à Duluth sont beaucoup plus considérables maintenant que l'an dernier. A pareille époque, l'année dernière, les recettes avaient été de 420 wagons et, cette année, elles s'élèvent à 1400. Ce fait suffit seulement à indiquer combien le marché du blé s'est ouvert à bonne heure, ce qui a été la règle pour toutes les parties du Manitoba.

On cote de Toronto les marchés d'Ontario à la date d'hier comme suit :

" Marché tranquille. Farine, demande modérée, prix sans changement; straight rollers cotés de \$4.10 à \$4.25 fret moyen. Patentes de Manitoba de \$5.30 à \$5.40 et farines fortes à boulanger \$5.00. Blé, moins actif et plutôt plus faible; ventes de blé rouge d'hiver opérées à 85c fret moyen. Blé du Manitoba coté plus facile à 95c, Fort William, \$1.00, Goderich et Owen Sound et \$1.05 fret Toronto. Son coté à \$7.50 ouest et \$8.00 fret moyen. Sarrasin, soutenu; ventes à 28 et 29c, ouest. Orge, terne, offres modérées;

No 2, cotée de 31 à 32c et orge à moudre vendue à 24c fret maximum. Avoines, soutenues avec bonne demande. Forts lots de blanche vendus à 22½c, fret moyen, et avoine mélangée de 20½ à 21c, ouest. Pois, plus faciles; ventes à 42c fret maximum et à 43c fret moyen. Farine d'avoine, tranquille; prix fermes de \$3.10 à \$3.15 pour lots de char sur rail. Seigle, soutenu, bonne demande; lots de char vendus de 43 à 44c fret moyen. Blé d'inde, tranquille, prix soutenus, coté au char de 26½ à 27c, ouest."

Peu de changements dans les grains sur le marché de Montréal; nos prix, sauf pour les blés, restent sans changement sur nos cotes de la semaine dernière.

Les farines de blé sont assez actives pour le commerce local, mais le manque de fret empêche les affaires nouvelles à l'exportation. Il sort actuellement des farines pour l'Angleterre mais les ventes ont été faites il y a quelques temps déjà et avant que tout le fret ait été retenu jusqu'à la clôture maintenant prochaine de la navigation.

Les prix sont plus fermes à nos cotes et ne sont pas trop élevés comparés aux prix actuels des blés.

Les farines d'avoine restent aux mêmes prix que précédemment avec une demande meilleure.

Les issues de blé: son et gru ont fait cette semaine une avance de \$1.00 à 1.50, nous modifions nos cotes en conséquence.

GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2, \$0.94 à 0.95
Blé blanc d'hiver " No 2, 0.93 à 0.94

B. HOUDE & CIE

Les plus grands **Manufacturiers de Tabacs** Coupés et en Poudre du Canada.

Les noms de nos Célèbres Tabacs sont.....

HUDSON, (à fumer et à chiquer).
(Virginia Flake Cut).

MORNING DEW,
(Virginia Cut Plug.)

Nos Tabacs en Poudre sont.....

Rose No 1, Rose Extra, Rose & Fève, Naturel No 2.

ECHANTILLONS ET LISTE DE PRIX ENVOYES SUR DEMANDE

BUREAUX:

ENTREPOT et MANUFACTURE:

No 350 rue Saint-Jean, **QUEBEC** 189 à 197 rue Richelieu

HODGSON BROTHERSEXPORTATEURS ET
MARCHANDS A COMMISSION DE**Fromage et Beurre**

TELEPHONE 366.

65, 67, 69, RUE WILLIAM, MONTREAL.

B. DE POSTE 537.

Nous sommes en communication directe avec tous les principaux négociants d'Angleterre et nous pouvons toujours obtenir les plus hauts prix sur consignations. Nous avons aussi constamment en mains un fort approvisionnement de fournitures pour beurres et fromages aux plus bas prix, aussi matériel pour boîtes, etc. Attention spéciale donnée aux consignations de Beurre et Fromage. Avances libérales sur consignations. Entrepôt froid de première classe à prix réduits. Prix spéciaux sur demande.



SUCURSALES EN CANADA:

LONDON, ONT.
NAPANEE, "
BELLEVILLE, "
BROCKVILLE, "
ST-HYACINTHE, QUÉ

EDMOND BOUCHER, Marchand-Tailleur

No 42, rue St-Jean, Montreal

VIGNOLE CONCORDIA, SANDWICH, CO. ESSEX, Ont.

E. GIRARDOT & Co.

VITICULTEURS ET MANUFACTURIERS DE VINS CANADIENS

Nos célèbres Clarets et Sauternes sont en usage dans tout le Dominion, et donnent la plus grande satisfaction. Vin de messe une spécialité. Pour prix et renseignements, s'adresser à

E. GIRARDOT & CO., SANDWICH, Ont.

Blé du Manitoba No 1 dur...	1 06 à 1 08
" No 2 dur...	1 03 à 1 05
Blé du Nord No 1.....	0 00 à 0 00
Avoine blanche No 2.....	0 26 à 0 26½
Blé d'Inde, Américain.....	0 37½ à 0 38
Pois, No 2 par 60 lbs.....	0 52 à 0 52½
Orge, à moulin par minot...	0 35 à 0 40
Sarrasin, par 48 lbs.....	0 37½ à 0 38
Séigle, par 56 lbs.....	0 51 à 0 52

FARINES

Patente d'hiver.....	\$4 85 à 5 00
Patente du printemps.....	5 40 à 5 55
Straight roller.....	4 50 à 4 75
Fort de boulanger (cité).....	5 00 à 5 15
Fort du Manitoba.....	5 00 à 5 15

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard,	
en barils.....	\$3 30 à 3 50
Farine d'avoine granulée,	
en barils.....	3 60 à 3 80
Avoine roulée, en barils.....	3 40 à 3 50

FROMAGE**MARCHÉ ANGLAIS**

MM. Marples, Jones & Co, nous écrivent de Liverpool le 22 octobre:

" Les prix sont encore sans changement. La demande n'est que modérée pour toutes les qualités, la vente pour les fromages d'été étant forcée.

" Nous cotons:

Canadien blanc et coloré, frais,	
choix, d'août.....	45 à 46s.
Canadien, blanc, très fin de	
juin.....	40 à 42s.
E. U., blanc et coloré, choix.....	45 à 46s.

Importations du Canada et des Etats-Unis: 17,749 boîtes.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

Ogdensburg, 30 octobre—Il a été offert 950 boîtes; 8½c offert pour les boîtes doubles et 8c pour les grosses boîtes sans résultat.

Canton, 30 octobre—Les ventes ont été de 200 petites boîtes à 9c; 1500 do à 8½c; 400 do à 8½c; 500 grosses boîtes à 8½c et 8½c.

Utica, 1er novembre—Les ventes ont été de 1060 grosses boîtes à 8½c; 445 do à 8½c; 56 do à 8½c; 450 petites boîtes à 8½c; 300 do à 8½c; 100 do à 8½c; 1750 boîtes en consignation.

Little Falls, 1er novembre—Les ventes ont été de 1005 grosses boîtes à 8½c; 684 petites boîtes 7½c; 170 do à 7½c; 1005 do à 8c; 1167 do à 8c; 400 do à 8½c.

MARCHÉS D'ONTARIO

Kingston, 28 octobre—Il a été offert 3900 boîtes de fromage, 8½c offert sans résultat.

Brockville, 28 octobre—Il a été offert 685 boîtes dont 175 de blanc; 8½c offert, seulement quelques lots vendus à ce prix.

Perth, 29 octobre—Il a été offert 3000 boîtes Les ventes ont été de 3000 boîtes à 8½c.

Shelburne, 29 octobre—Il a été offert 1000 boîtes; 8½c offert sans résultat.

South Finch, 29 octobre—Il a été offert 440 boîtes de coloré; 8 15/16c offert sans résultat.

London, 30 octobre—Il a été offert par 30 fabriques 15 537 boîtes de septembre et d'octobre; 8½c offert sans résultat.

Iroquois 30 oct.—Il a été offert 965 boîtes de coloré et 300 de blanc, 8½c offert sans résultat. Par la suite quelques ventes ont été faites à 8½c.

Ingersoll, 2 nov.—Les offres ont été de 1840 boîtes de septembre; 8½c offert sans résultat.

Belleville, 2 nov.—Il a été offert par 12 fabriques 1630 boîtes de blanc de septembre; 1965 de blanc d'octobre; 350 de coloré de septembre et 450 de coloré d'octobre; 8c offert sans résultat.

Woodstock 3 nov.—Il a été offert par 20 fabriques 10,114 boîtes, 8½c offert sans résultat.

Picton, 3 nov.—Il a été offert par 4 fabriques 535 boîtes de colorés, 7½c offert sans résultat.

Stirling 3 nov.—Il a été offert 1750 boîtes; 7½c offert sans résultat.

MARCHÉS DE QUÉBEC

Cowansville—Il a été offert par 24 fabriques 1648 b ites; pas d'offre.

Utica, 1er novembre—Les ventes ont été de 70 paquets de crèmerie à 21½c.

Little Falls, 1er novembre—Les ventes ont été de 27 paquets de laiterie à 17½c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL.

Bien peu de choses à dire de notre marché, sinon qu'il est malade. Lundi dernier, on a payé 7½c, sur le quel pour le meilleur fromage d'octobre de la province. C'est encore le prix aujourd'hui quand on trouve acheteur. Les acheteurs sont rares, en effet, car ils n'ont pas de demandes d'Angleterre, ce pays étant encombré, comme nous l'avons déjà dit.

La situation est donc loin d'être brillante et nous en voyons rien qui puisse l'améliorer d'ici la fin de la saison maintenant prochaine. On parle, au contraire, d'offrir moins cher encore aux vendeurs, lundi prochain au quai.

Les exportations ont été, la semaine dernière, de 70,840 boîtes, contre 111,353 l'an dernier pendant la semaine correspondante.

Depuis le 1er mai, les exportations ont été de 1,854,247 boîtes, contre 1,553,737 l'an dernier, pendant la même période.

BEURRE**MARCHÉ ANGLAIS**

MM. Marples, Jones & Co., nous écrivent de Liverpool, le 22 octobre:

**Le Corset Modèle P. & A.**

Donne la beauté au buste et procure le confort—Fait en pur Acier et en Contil Français—Est léger—Il plaît énormément—Prix \$1.00, valant le double. Fabrication supérieure et unique—Se vend bien et avec profit. Demandez nos échantillons.

Montreal Corset Mfg. Co., Farnham, P.Q.

Bureau 3051, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

VITRINES

(SHOW CASES)

LE MEILLEUR ENDROIT DE
TOUT LE DOMINION POUR
ACHETER A BON MARCHÉ.
ÉCRIVEZ POUR CIRCULAI-
RES ET LISTE DE PRIX.

Canada Cabinet Co.

639, RUE LAGAUCHETIERE

MONTREAL

Ecrivez-nous
quand
vous voulez du...



LE CIRAGE UNIVERSEL DE CAMERON

Pour Chaussures en Cuir Jaune, Brun et Tan, Selle, Rênes,
Sacs de Voyages et toutes sortes d'Articles de ce genre.

VERNIS A CHAUSSURES CAMERON...

Ce vernis est universel, il a obtenu les médailles d'or aux
différentes expositions universelles. Il donne à la chaussure
ou autre articles en cuir un brillant riche, et conserve
parfaitement le cuir. Demandez des échantillons.

The D. CAMERON UNIVERSAL SHOE DRESSING Co.

L. A. DASTOUS, Representant, No 18 rue St-Alexis, Montreal.



"La semaine a été bien tranquille
pour les beurres de crèmerie du Canada
et des Etats-Unis, par suite d'une forte
diminution des prix du beurre danois.

"Nous cotons :
Ladies des Etats-Unis, fins..... 54 à 58s
Imitation, crèmeries, tin. frais 60 à 63s
Irlande, fabriques..... 84 à 90s
" crèmeries, boîtes..... 94 à 98s
Etats-Unis, crèmeries, choix,
en boîtes..... 86 à 90s
Canada, crèmeries, choix, en
boîtes..... 90 à 94s
Danemark, crèmeries, barils.... 96 à 106s
Importations du Canada et des Etats-
Unis 1,686 paquets.

MARCHÉS AMÉRICAINS

Canton—Les ventes ont été de 400 ti-
nettes de beurre à 20½c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Le marché au beurre est sans activité
pour l'exportations ; les expéditeurs ne
veulent pas payer plus de 18c quand on
leur offre la marchandise ; mais, en
réalité, ils ne cherchent pas à acheter.
Nous conseillons à nos lecteurs qui
vont entreprendre la fabrication du
beurre en cessant celle du fromage,
de mettre leur beurre en tinette et
non en boîtes. Ces dernières se ven-
dent moins facilement et ne convien-
ent pas pour notre marché.
Un fabricant avait, sur les conseils d'un
exportateur, mis sa production en boîtes
et quand il s'est présenté chez son con-
seiller pour lui vendre son beurre, ce-
lui-ci lui déclara que, si son beurre avait
été mis en tinettes, il le lui aurait acheté,

car il avait des demandes pour ce genre
d'emballage et, pour l'instant, on ne lui
demandait pas de boîtes.

A défaut de vente au dehors, un beurre
en tinettes peut toujours se vendre
pour la consommation locale ; c'est ce
qu'il ne faut pas perdre de vue.

Il y a toujours un assez bon courant
d'affaires pour le commerce local au
prix de gros de 18c pour les beurres de
choix et de 17½c pour la qualité aude-
sous de choix.

Le beurre de ferme, toujours peu
abondant vaut de 15 à 16c à vendre en
gros.

Les exportations ont été, la semaine
dernière de 1,058 paquets, contre 7,879
la semaine correspondante de l'an der-
nier.

Depuis le 1er mai, les exportations
ont été de 199,906 paquets, contre 144,
281, pendant la période correspondante
de l'an dernier.

ŒUFS.

On nous écrit de Liverpool, le 22 oc-
tobre : "La demande est meilleure et
on paie les pleins prix pour les œufs
frais. On cote : Œufs frais d'Irlande de
7s 6d à 9s 6d ; du Continent, frais, de 5s
à 7s 6d ; du Canada, frais, de 7s 3d à 8s ;
œufs chaulés de 6s 3d à 7s.

Nous cotons, comme la semaine der-
nière, sur le marché de Montréal, de 17
à 18c pour œufs strictement frais et de
13½ à 14c pour les œufs mirés.

FRUITS VERTS

Il est arrivé des oranges de Floride
qui valent au quart \$8.00

Notre marché est très pauvre en
fruits en général, mais principalement
en raisins autres que ceux du pays et
qui valent 1½c la lb.

Il était arrivé du Delaware, il a été
enlevé aussitôt.

Les coings ne valent plus que 40c le
panier. Les pommes sont à prix fermes
et les poires sont plus cher ; on cote les
premières de \$2.00 à \$4.00 et les secon-
des de \$2.50 à \$7.00 au quart, suivant
choix et qualités. Les pêches ont dis-
paru.

LÉGUMES

Nous cotons sans changement : to-
mates, 25 la boîte ; aubergines, de 25 à
50c la doz ; pommes de terre, de 50 à
55c le sac en lots de char et de 60 à 70c
pour 90 lbs au détail ; céleri, de 15 à 25c
la doz ; salades, 20c la doz ; choux, de
15 à 25c la doz. et de \$1.50 à \$1.75 le
cent ; choux-fleur, de 50 à 75c la doz ;
patates sucrées, \$3 le quart ; navets,
40c le sac ; carottes 20c le panier ; oi-
gnons du pays, 25c le panier et \$1.25 à
\$1.50 le quart.

Les haricots triés à la main valent sui-
vant choix, de 88 à 92c par lots de char
et de 5 à 10c en plus par minot suivant
quantités pour lots de moindre impor-
tance.

Les haricots non triés valent par lots
de char de 80 à 85c et en lots de détail
de 85 à 90c.

Les oignons d'Egypte valent \$2.59 la
caisse d'environ 150 lbs et 70c la boîte.

FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES
MM. Hosmer, Robinson & Co., nous
écrivent de Boston le 28 octobre :

REFUSONS DES VENTES

Le Grain Cottam n'est jamais vendu directement aux marchands d'oiseaux. ... Nous refusons, tous
les ans, des ordres pour plusieurs centaines de piastres, afin que les ventes se fassent par les épiciers.
La perte du profit que nous pourrions faire se trouve compensée par la loyauté des épiciers qui pous-
sont la vente du Grain Cottam. ... Six brevets protègent ses propriétés de bonne et saine nourriture.

LE GRAIN COTTAM

— EST EN VENTE CHEZ LES FOURNISSEURS DE GROS.

National Assurance Co. of Ireland.

... INCORPORÉE PAR UNE CHARTE ROYALE, ET...
AUTORISÉE PAR ACTE SPÉCIALE DU PARLEMENT.

Bureau Chef au Canada : 1735, RUE NOTRE-DAME

M. C. HINSHAW, Agent Principal, :: MONTREAL

AGENTS SPÉCIAUX,
DEPARTEMENT FRANÇAIS :

DROLET & ALARIE, No 20, rue St-Jacques.

ISIDORE CREPEAU, No 34, côte St-Lambert.

Le Repos est Nécessaire



Fauteuil
"Morris"

A dossier ajustable
et coussins mobiles.

\$7.50 à \$10.00

LA VRAIE CHAISE POUR
LE BUREAU PRIVÉ.
Aussi, assortiment complet
de Meubles de Bureaux.

RENAUD, KING & PATTERSON
No 652, RUE CRAIG

Deux Lots Avantageux pour le Commerce

LARD CANADIEN (FRAIS SALÉ)

En quarts

\$14.00 LE QUART

X

VIN ROUGE DE BONNE QUALITÉ

60 CENTS LE GALLON.

Ecrivez pour échantillons

A. ROBITAILLE & CIE, MONTREAL

"Les arrivages ont été la semaine dernière de 567 chars de foin et 76 de paille pour le marché local, et 19 chars pour l'exportation. L'an dernier, pour la semaine correspondante, ils avaient été de 356 chars de foin et 21 de paille.

Les stocks de foin s'accumulent avec persistance et les prix sont décidément en faveur des acheteurs pour toutes les sortes qu'ine sont pas pur choix ou No 1. Ces deux sortes sont en très bonne demande et font prime. Il est inutile de continuer à envoyer les qualités de foin à bon marché pour le moment, car il a pour effet de démoraliiser le marché, tandis que plus tard il y aura une demande bien meilleure que maintenant pour le foin devant servir à l'entretien des animaux.

La paille de seigle est trop abondante et le marché est faible.

"Nous cotons :

	Grosses balles.	Petites balles.
Foin, choix	\$15 00 à \$.....	\$14 00 à \$.....
— No 1	13 50 à 14 00	13 00 à 13 50
— 2	11 50 à 11 00	10 50 à 11 00
— 3	9 00 à 10 00	9 00 à 10 00
— méli. de		
— t. eff.	8 50 à 9 00	8 50 à 9 00
Paille de		
seigle, long	10 00 à 10 50	
— de		
seigle mêlée	8 00 à 8 50	8 00 à 8 50
— d'avoine	6 50 à 7 00	6 50 à 7 00

Nous sommes aujourd'hui sans nouvelles du marché à foin de Toronto.

Sur le marché de Montréal, il y a encombrement de marchandises, la demande est loin de répondre aux arri-

vages de ces derniers temps; nos prix s'en ressentent.

Les cultivateurs ont eu besoin d'argent pour la Toussaint et ils ont forcé la vente; nos magasins de détail regorgent de marchandises: foin et paille, et ils seront quelque temps encore avant d'en manquer.

On ne trouve plus maintenant à vendre \$12.00 au char, quelque soit la qualité du foin.

Nous cotons au détail:

Foin pressé No 1, la tonne.....	11 50	12 00
do do No 2 do	8 50	9 50
Paille d'avoine do	4 50	5 00
Moules extra la tonne.....	18 00	20 00
Grain blanc do	00 00	17 00
do No 2, do	00 00	16 00
Foin (Manitoba) do	13 50	14 00
do au char (Ontario).....	00 00	13 00
Blé d'inde jaune moulu.....	00 00	18 00

Et au char :

Foin pressé No 1.....	10 50	11 00
do do No 2.....	8 00	8 50
Paille d'avoine.....	0 00	4 00

NOTES SPECIALES

L'annonce de la maison Laporte Martin & Cie est répétée cette semaine afin de donner à tous l'avantage de prendre en considération les offres qui sont faites.

AVIS AUX FABRICANTS DE BEURRE

Les fromagers qui vont cesser la fabrication du fromage pour entreprendre celle du beurre et les fabri-

cants de beurre en général sont priés d'envoyer leur production à M. J. A. Vaillancourt, 333 rue des Commissaires, Montréal.

M. J. A. Vaillancourt qui a une clientèle locale absorbant plusieurs centaines de tinettes de beurre par semaine, peut offrir aux fabricants les plus hauts prix du marché.

Aussitôt la marchandise reçue et examinée, M. J. A. Vaillancourt fait retour, au plus haut prix du marché de la valeur du beurre qui lui est expédié.

La maison Laporte Martin & Cie offre à des prix exceptionnellement bas pour livraisons avant les froids, du vinaigre en cruches de 1 gallon, 2 gallons et quatre gallons, toutes mesures impériales.

Les marchands qui veulent renouveler leur assortiment d'articles de bijouterie et d'horlogerie, tels que montres, réveille-matin et pendules, trouveront avantage à entrer en relation avec la maison Edmund Eaves.

Cette maison établie à Montréal depuis 1885 vend les articles pour ce qu'ils sont et à leur valeur réelle. Rien n'est plus difficile, comme on le sait, pour une personne qui n'en fait pas sa spécialité d'être expert dans ces articles. Il vaut donc mieux dans ce cas s'adresser à une maison de confiance qui a son honnêteté en affaires, joint l'avantage d'avoir un grand assortiment et des modèles variés, depuis ceux qui se vendent le meilleur marché, jusqu'aux articles de grand luxe.

Cette maison qui représente la célé-

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous un idée? Si oui, demandez notre "Guide des Inventeurs," gratis. Pas de patente, pas de paye. MARION & MARION, Experts, No 185, rue St-Jacques, Montréal. Mentionnez ce journal.

Au Commerce

Nous avons reçu notre stock de

POISSONS

et nous offrons au commerce, de bonnes qualités de Morues et Harengs à des prix sans précédent.

ECRIEZ POUR NOS PRIX

G. G. GAUCHER

MARCHAND DE PROVISIONS EN GROS

91 et 93, rue des Commissaires, et 22, Place Jacques-Cartier, Montréal.

EMILE JOSEPH, L. L. B. AVOCAT

Chambre 701 MONTREAL
New York Life Bldg.

VENDEZ-VOUS

Le Thé de Ceylon

"SALADA"

SI NON,

Vous êtes en arrière de votre temps. Le thé "Salada" est maintenant le principal thé sur le marché, et est toujours vendu en paquets de papier de plomb.

AGENCES DE GROS:

318, rue St Paul, ...	MONTREAL.
25, Front Street East, ...	TORONTO.
411, Cordova St., ...	VANCOUVER, B. C.
15, Niagara St., ...	BUFFALO N. Y.
16, Stat St., ...	BOSTON, Mass.
317-349 Fifth Ave., ...	PITTSBURG, P. A.
961-63 Jefferson Ave., ...	DETROIT.
15 Exchange St., ...	ROCHESTER, N. Y.

P. C. LARKIN & Co.
TORONTO, ONT.

GEO. TANGUAY

MARCHAND DE

FARINE GRAIN, LARD
POISSON, ETC.

Magasins: 33 et 35, 31 et 36 rue St-André,

Bureau: 18 rue Saint-Paul BASSE-VILLE

Quais: Rues St-André et Dalhousie QUEBEC



A. RACINE & CIE

IMPORTATEURS ET JOBBERS

— EN —

Marchandises Sèches

Générales

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

— ET —

179 et 181 rue des Commissaires,

MONTREAL.

Nous avons mentionné

la semaine dernière, quelques-unes de nos importations de FRUITS SECS, nous croyons devoir énumérer ici les articles que nous offrons à des prix défiant toute concurrence ; ces fruits importés directement par nous ont été achetés au moment favorable et le commerce est invité à bénéficier des bas prix auxquels nous les offrons :

NOIX.

Tarragone en sacs, 100 lbs.
Filberts "Sicile" en sacs 200 lbs.
Wallnuts "Marbots" " 100 "

Grenoble "Mayettes" balles 220 lbs.
Pecans "Polies" quarts 250 "
Peanuts "Extra" sacs 100 "

RAISINS MALAGA.

Imperial London Layers, boîte et $\frac{1}{2}$ boîte
Empire Clusters, " "
Countess Clusters, " "

Duchess Clusters, boîtes et $\frac{1}{2}$ boîte
Princess Clusters, " "
Empress Clusters " "

RAISINS DE VALENCE.

4 Crowns Layers des marques suivantes "Abel"
" " " " "Guardolia"
" " " " "Rogers"
" " " " "Merle"
Fine off stalk " " "Abel"

Fine off stalk des marques suivantes "Aranda"
" " " " "Rogers"
" " " " "Arguimbau"
Selected " " "Rogers"
" " " " "Arguimbau"

RAISINS DE CALIFORNIE.

Loose Muscatel, 2 couronnes
Loose Muscatel, 3. " "

Loose Muscatel, 4 couronnes

RAISINS D'ESPAGNE.

Loose Muscatel, "Choice"

Loose Muscatel, "Fancy"

RAISINS SULTANAS.

Marque "A" fancy, en boîtes de 25 lbs.
" "B" extra choix " "

Marque "C" choix, en boîtes de 25 lbs
" "D" bonne qualité " "

RAISINS DE CORINTHE.

Provincial, en quarts de 300 lbs.
" en $\frac{1}{2}$ quarts de 200 "
" en $\frac{1}{2}$ caisses de 75 "
Fine Vostizza, en $\frac{1}{2}$ " 75 "
" en $\frac{1}{2}$ " 35 "

Filiatras, en quarts de 300 lbs.
" en $\frac{1}{2}$ quarts de 200 "
" en $\frac{1}{2}$ caisses de 75 "
Fine Filiatras, en quarts 300 "
" en $\frac{1}{2}$ quarts 200 "
" en $\frac{1}{2}$ caisses 75 "

PRUNES DE CALIFORNIE.

EN BOITES DE 25 LBS.

40 à 50 à la Livre. 70 à 80 à la Livre. 90 à 100 à la Livre.

(A arriver fin novembre).

Prunes d'Autriche "Bosnia" boîtes de 55 lbs.
" Atlas, lettre "A" " "
" " " "D" " 55 "

(A arriver première quinzaine de novembre.)

Prunes françaises "Dufour" boîte de 50 lbs.
" " " " 28 "

FIGUES ELEME.

Layers "3 étoiles", boîtes de 10 lbs.
" " " 15 oz.
" " " 13 oz.

Layers "4 étoiles", boîtes de 10 lbs.
" " " 10 "
" " " 20 "

Naturelles avec dessus Layers

en boîtes de 10 lbs.

20 "

en sacs de 60 "

PEELS.

Orange marque "Batger"
" " "C. & B."
" " "L. M. C."
" " "Corsican"

Lemon marque "L. M. C."
" " "Corsican"
Citron " "L. M. C."
" " "Corsican"

Peels assortis (pressés) de "Batger" en boîtes de 1 lb. 6 douz. à la caisse.

Nous croyons pouvoir, avec un assortiment semblable, satisfaire tous les goûts. Nos prix sont d'ailleurs tellement bas, que nous sommes assurés d'avance de donner toute satisfaction à notre nombreuse clientèle.

LAPORTE, MARTIN & CIE., EPICIER EN GROS, Montreal.

bre manufacture des montres Waltham, offre actuellement en vente des pendules en noyer et en chêne, se remontant que tous les huit jours et souvent les heures et les demies; Une caisse de six pendules assorties pour \$13 50.

Messrs. Laporte Martin & Cie nous écrivent qu'ils ont actuellement : 3 qualités de sucre brut, six grades de jaunes et cinq qualités de granulé qui sont offerts à des prix défiant toute concurrence.

RAPPORT DE PATENTES

Nos lecteurs trouveront ci-après le seul rapport complet des brevets d'inventions accordés cette semaine par les gouvernements Canadien et Américain à des inventeurs Canadiens par l'entremise de MM. Marlon & Marion, sollicitateurs de brevets, 185 rue St-Jacques, Montréal.

Nos BREVETS CANADIENS

- 57,712—David A. Taylor, Black-Cape, P. Q. Frein pour bicycle.
 57,765—Paul Héreng, Bruxelles, carburateur.
 57,833—Ed. Gaboury, Québec. Appareil pour couper les choux, et autres légumes.
 57,844—Oscar Legros, North Bay, Ont. Boîte à billets.
 57,845—H. J. Hutchison, Montréal. Appareil pour classer les lettres et papiers.
 57,848—Jules Lacroix, Alexandria, Ont. Stérilisateur.
 57,852—Jos Beauregard, St. Pie, P. Q. Appareil pour tendre la broche.
 57,854—Victor Allard, Montréal. Appareil pour arrêter les portes.
 57,856—Michel E. Bernier, Montréal Fumivore.
 57,867—John Bean et al, Montréal. Baratte.
 57,868—Jos B. Martel et al, Montréal. Arête-porte.
 57,885—William R. Boisvert, Lévis. P. Q. Petit appareil pour régler le papier.

BREVETS AMÉRICAINS.

- 591,140—Jean Naud, Montréal. Accouplage de bornes-fontaines.
 591,833—J. B. E. Rousseau et al, Québec. Machine pour mesurer le cuir.
 592,440—Jos Ouellette et al, St Hyacinthe. Appareil pour arrêter les métiers à tricoter.

Il n'y a guère de supplice plus grand que d'être obligé de chausser des bottes ou souliers mouillés de la veille. Non seulement ils se rétrécissent, mais ils glacent le pied.

Voici un moyen bien simple de remédier à ce désagrément.

Lorsque vous ôtez vos souliers ou vos bottes, remplissez-les jusqu'au bord d'avoine sèche. L'avoine absorbera bientôt l'humidité. Elle prendra au soulier la moisissure et s'enflera sous l'action de l'humidité qu'elle prendra, elle formera comme la forme du cordonnier en maintenant la grandeur du soulier sans que le cuir se durcisse.—Le lendemain ôtez l'avoine que vous mettrez pendre dans un sac auprès du feu afin qu'elle sèche et que vous puissiez encore l'employer.

Si le soulier n'est pas encore complètement sec, recommencez.

PROVINCE DE QUEBEC

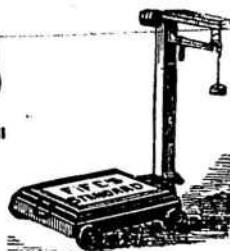
Cour Supérieure.

ACTIONS.

DÉFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
Ascot		
Aldie James.....	Mme F. C. Johnson	190
Beauport		
Parent Jules.....	C. E. Roy	145
Syndicats de la Mission St-Grégoire.....	J. Couture	2881
Goulet Flavien.....	Corp. Limouilou	5000
Becancour		
Lavigne Honoré.....	L. Lavigne	175
Cookshire		
Pope R. H.....	C. Rodrigue	213
Drummondville		
Drummondville County Ry., N. Boissonnault		635
Farnham		
Bisaillon Homère J.....	J. R. Clogg	156
Iberville		
Dakin Fred. B. et al.....	Banque St-Hyacinthe	1000
Morin Arsène.....	W. McNulty	121
Lévis		
Dugas dit Labrèche A.....	M. Corriveau	400
Limouilou		
Corp. de Limouilou.....	P. Paradi	200
Montréal		
Alley F. R.....	Manufacturers Life Ins. Co.	293
Benn A.....	F. D. Shallow	257
Beattie H. A.....	J. E. Knox	4e cl.
Bradley G. B.....	Dame L. J. Osborne	1e cl.
Brunet O.....	H. Fauteux	1e cl.
Bélanger A.....	J. Bailey	1720
Brown G. S. et al.....	E. F. Locke et al	261
Bleau A. et al.....	P. Malo	1e cl.
Courville D. et al.....	L. J. O. Beauchemin et al	150
Carri re A.....	P. Malo	1e cl.
Cardinal Dame A. et vir.....	J. M. yer	133
Chartrand F., sr.....	J. McEwen	130
Chahfoux J. et al.....	Credit Foncier F. C.	1e cl.
Charlebois A.....	J. R. Henderson et al	351
Craig T. A. O. et al.....	M. J. A. Ocelle	400
Campbell K. C.....	P. Freysing	214
Cherrie H.....	J. A. Rebitalle	407
D'Orsonneus G. O.....	A. Gibb et al	161
Dawes T. A. et al.....	A. Filion	1e cl.
Dion B. et ux.....	Dame M. Codrre et vir	18
Duclos J. et al.....	A. Samur et al	394
Dupuis A. et al.....	F. E. Léonard et al	790
Davidson Dame M. A.....	May	400
Désormeau J.....	Montreal Sault & Gravel	124
Doré N. et al.....	A. Joy	286
DeMartigny R. L.....	H. Brule	105
Filatrault S.....	T. Labelle	1e cl.
Friedman L.....	W. Eaves	121
Gendron H. J.....	Dame A. Menard et vir	329
Gendron L. S.....	D. A. Lafortune et al	121
Gervais A. E.....	T. F. G. Foisy	800
Giroux A.....	R. St-Jean	101
Godard Dame P. et al.....	G. Prevost	100
Gou et A.....	R. Gohier sr. et al	875
Gravel F. X. et al.....	Dame M. O. Laurin	500
Grand Trunk Ry Co.....	W. Harvey	150
Guerin M. et al.....	Dame M. G. Rambau	173
Harper H. et al.....	F. D'Ailleboust	1999
Jette A.....	Banque Jacques-Cartier	2400
Lalonde C.....	M. Grace et al	1820
Lamaire W.....	Dame L. Lamarre	2e cl.
Laramée L. H. et al.....	J. Johnston et al	1174
Labelle E.....	J. B. Pontus dit Clermont	300
Lariv C.....	N. Archambault	284
Laurent Dame E. et vir.....	J. B. Laberge	5000
Leblanc A.....	M. Lauzon	400
L'Alliance Nationale.....	J. Pepin	2e cl.
Lamarre W. et al.....	O. Drouin	100
Lamasher J. E.....	Montreal Loan and Mortgage Co.	3e cl.
Legaré J. B. D.....	J. D. Lebeau	108
Martel E.....	J. Johnston et al	996
Mongenais J. B. A.....	W. W. Lockerby et al	5e cl.
Meunier Dame E. et al.....	A. Labaie	225
McDonald J. R.....	H. Laforge et al	110
Mongenais J. B. A.....	R. Dalgsh	110
Martin A. E.....	Dame M. A. Guilen	2e cl.
Martineau G.....	G. F. Fischer	224
Montreal Construction Co.,	F. Dailleboust	1999

Balances

De 1re Classe et de
Qualité Irréprochable



POUR FOIN.....
A PLATEFORME ET POUR COMPTOIRS

Balances nouveau modèle pour beurre et fromage, etc.

JAMES FYFE, --- Manufacturier
COIN ST-PAUL ET ST-PIERRE, MONTREAL

Comment est votre approvisionnement de...

Sauge, Sarriette,
Thym, Marjolaine,
Menthe, Persil,

PURE GOLD

Ces marchandises se vendent bien maintenant.

TELEPHONE 685 ●●●●●

FRED. D. HUGHES, Agents, 494 rue St-Paul, Montréal

PURE GOLD MFG. CO. 31&33 FRONT ST. EAST. TORONTO.

Montreal Loan and Mortgage.. E. Riendeau	1000
Mount E. C. B. Shepherd	5e cl.
Murray J. C. J. H. Dansereau	322
O'Rourke M. et al. J. McCarthy	100
Patenau D. ès-qual. R. Dandurand et al	492
Jayette J. H. Dame A. Boucher et vir	500
Paquette L. Canadian Mutual Loan and Investment Co.	1e cl.
Picotte P. A. Canadian Mutual Loan and Investment Co.	1143
Proulx J. G. A. Gervais	151
Pouchaud E. et al. J. P. Martel	294
Proulx L. et al. A. Blais	105
Proulx P. et al. J. Mayer	114
Rohr D. M. C. G. J. Rohr	2e cl.
Robert J. et al. Dame M. Robert et vir	500
Roy E. L. P. Dupré	244
Ryan Dame A. Hon. J. G. Bossé	241
Richardson T. H. Crédit Foncier F. C.	1e cl.
Richard L. et al. M. J. A. Decelles	400
Rittenberg J. W. Faves	1429
Rosenbloom M. N. Jacobs	103
Rousseau L. A. T. F. G. Foisy	145
Sapard E. et al. W. Almour	2e cl.
Senior Dame B. Hon. A. A. Thibaudeau	150
St. K. G. B. C. S. Burroughs et al	404
St. C. J. Johnston et al	2911
St. J. J. Marion	200
St. J. E. W. Dame A. Bouchette	7360
St. M. M. et vir. Can. Mutual Loan and Invest Co	2394
St. A. W. Grose	109
St. J. H. et al. J. E. Lynn	146

Québec

St. N. R de L. Denis	150
St. N. K. & M. Ritchie Ludwig & Ballantyne	1450
St. E. A. E. Germain	384
St. M. P. P. G. dit Brindamour	961
St. Ant. H. Guay	160
St. C. A. Garon	1700
St. Naz. G. Proteau et al	362
St. Eloi. T. Thérberge	154
St. A. J. et al. A. Dion	150
St. C. J. Pelletier	811

Richmond

St. A. L. et J. P. Smith. C. N. Desautels (Dominages)	5000
--	------

Sept Isles

St. Jos. M. Thibaudeau	262
-----------------------------	-----

Sherbrooke

St. C. W. McNally & Co.	162
------------------------------	-----

Ste Anne de la Pêrade

St. C. Delle C. Williams	1640
-------------------------------	------

St. A. O. Maisonneuve	200
----------------------------	-----

Ste Anne de la Pocatière

St. F. X. J. A. Amyot et al	186
----------------------------------	-----

Ste Agathe	
Neonau Patrick M. Power ès qual.	200
St Charles	
Doyer Alf. P. Corriveau	100
St Henri de Lévis	
Roberge G. P. Bégin	220
St Hughes	
Lanois Mde Olive. M. Guilmette	112
St Jean	
Brosseau Wilfrid. P. McGinnis	500
Grégoire Arcade. N. Gibeau	132
St Jude	
St-Germain Pierre. C. Lamoëreux	150
St-Germain Victor. C. Lamoureux	150
Ste Monique	
Clontier Alfred. O. Chabaux et Fils	160
St Raymond	
Bertrand Azarias. P. Julien esqual	195
Martel Remi. M. L. Bedard	240
St Remi	
Therrien Alex. N. J. Grégoire	100
St Séverin	
Bordeleau Emile. F. Trudel	371
Thetford	
Lachance F. X. E. Dione et vir	658
Trois Pistoles	
Bertrand David. P. T. Légaré	142
Waterloo	
Jacques Jos. A. G. Az. Dérignon	275

Cour Supérieure.

JUGEMENTS RENDUS

DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
Absents		
McLaughlin Wm E. G. Henderson	236	
Murphy Michael T. H. A. Mignault	1790	
Acton		
Brodeur Hubert. L. Gosselin	540	
Granby		
Boire Alph. A. Choûnière	1650	
Hedley Cove		
Gibson James. P. St-Amand	120	
Montréal		
Cardinal Calixte. Jean M. Beyries	166	
Corriveau A. J. J. C. King	181	
Côté N. Joseph. T. Davidson Mfg Co	127	
Droust Theodore. A. H. Sims	237	
Fortin Louis C. M. Rodrigue	294	
Grothe Robert G. P. A. Bertin	457	
Lamothe Charles. D. A. Smith esqual	3320	

Lanoix J. T. Delle Marie Vallée	153
Lefort E. G. Deserres	216
Robitaille J. E. Belding Paul & Co	608
Rowe F. Walter. L. Charron	205
St-Denis Napoléon. G. Deserres	125
Schneider George. E. A. W. Kuttson	150
Semple John A. D. Crawford	350
Vipond Thomas S. J. Torrance esquel et al	15000
Vineberg Harris. J. P. Cook	131
Napierreville	
Bouchard Arthur et al. N. Demers	134
St Barnabé	
Plouffe Mde Mathilda. J. B. Blanchet	350
St Grégoire	
Noel Ed. M. Z. Lasalle ès-qual.	125
St Jean	
Brosseau Wilfrid. W. C. Finlay et al	275
St Michel de Napierville	
Bourdeau Alexia C. A. Perrier et al	280
White Lake	
Robertson A. M. P. P. Kelly et al	124

Cour de Circuit

JUGEMENTS RENDUS

DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
Batiscan		
Pothier Dame J. P. J. P. Pothier	50	
Beauharnois		
Chayer Geo. D. E. Mayer	29	
Boucherville		
Carrière Pierre. T. Bourdon	30	
Côte St Paul		
Marchand A. J. S. E. Marchand	50	
DeLorimier		
Kavanagh Thos fils. J. Rochon	25	
Gentilly		
Corp. Gentilly. J. L. Poisson	7	
Lachine		
Goulet A. J. B. Bourassa et al	78	
Champagne A. B. T. Liggett	54	
Louiseville		
Grenier J. A. & Cie. Dominion Corset Co	73	
Montréal		
Arcand Chs. P. Blain	36	
Bourgouin Dame E. A. Crépéau	80	
Benoit Chs. O. Legault	76	
Beaudoin Ls. J. Costigan	37	
Cleary Uriah. C. T. Viau	25	
Cyr Michel. C. Giroux	27	
Callaghan Dame Claire. M. Eisenberg et al	65	
Dumas Edouard. J. Parker	66	

Drolet Alf.	E. Major	40
Desjardins A. et al.	J. A. Denault	40
Gingras Arthur	S. Osborne et al	38
Guénette Wilfrid	D. Leclair	85
Gervais Léon	C. Schofield	25
Gratton Sergius	L. Legault	46
Gravel Ed.	L. F. Richer et al	49
Grignon Albert	L. Ponsant	31
Hébert Chs.	H. Archambault	38
Hamelin Dame A. et al.	T. Bellemare	76
Irwin John	J. B. Vermette et al	37
Laroche F. X.	Dame M. Proulx et vir	65
Lavoie Gédéon	A. Collin	79
Lefebvre E.	H. Archibald et al	31
Lamarche Aloide	L. P. Farrette	58
Langlois Mendoza et al.	Dame M. L. J.	
	Ricard et vir	60
Lavallée Ferd.	C. A. Gervais	32
Maheu Alex.	Dame D. Dubois et vir	60
Marion Pierre	J. B. Gagnon	25
Marsolais Chs L.	American Lith. Co.	35
Mayer Robert	J. A. Pitre	47
Monette Frs.	H. Archambault	30
Mariu Damase	J. B. Gagnon	35
Provost F.	G. H. Marsan	49
Perrault Z. et al.	J. Lemieux	62
Plante Désiré	W. Arbour	58
Pleau Roméo	J. A. Pitre	50
Polander Edm.	O. C. Champagne, père	88
Phaneuf Jno.	J. H. Garceau	38
Rodgers Geo.	J. A. Pitre	38
Roso Jas.	J. St-Jean	25
Richelleu & Ontario Nav. Co.	L. Deshares	30
Thomas Alex.	J. A. Duhamel	25
Villeneuve Dme M. L.	Dme J. Ethier et vir	40
Whitty M. J.	G. F. O'Neil	26
Withey Sam.	J. H. Kennedy	56
	Sherbrooke	
Raymond Laurent	J. Dubois	70
	Sorel	
Beauchemin A. E.	J. N. Mount	30
	Stanford	
Haymond Napoléon	E. Brunelle	15
	St Alphonse de Granby	
Leduc Cléophas	C. Meunier	22
	St Barnabé	
Feron Nap.	U. Boucher	20
	Ste Cunégonde	
Ouellette Edmond	J. Robertson Co	71
Wilson Chs.	L. Ethier	33
	St Constant	
Giroux Jos.	O. Charlebois	50
	St François de Sales	
Labelle J. O.	O. Lebeau	57
	St Henri	
Dagenais Prosper	J. B. Boudreault	90
Devot J. B.	L. H. Henault	57
Lynch Denis	L. Holstein	38
St-Germain F.	T. Bellemare	85
	St Jean	
Lamoureux Albina	L. N. Roy	23
Young D. Douglas	Elizabeth Anderson	91
	Ste Jeanne de Chantal	
Legault Orphir	Corp. Petit Séminaire	
	Ste-Thérèse	
	St. Laurent	
Lamer O.	J. S. E. Marchand	46
	St Maurice	
Laprise Art. fils et Antoine	A. Chapentier	10
	St Martin	
Clermont J. B.	A. Desormiers	30
	Ste Monique	
Leblanc Ant.	C. Milot	30
	Ste Perpétue	
Houle Primé	L. J. O. Beauchemin	62

LA HALLE AUX CUIRS, LE MONITEUR DE LA CORDONNERIE

---A PARIS---

10, RUE BEAUREPAIRE

**SONT les PLUS IMPORTANTS JOURNAUX
DE FRANCE POUR LES INDUSTRIES
DES CUIRS ET PEAUX.**

50 ANS D'EXISTENCE



AU BANQUET OFFERT AUX PREMIERS MINISTRES

La pièce de centre sur la
table était un gâteau à
cinq étages, couvert de...

COCO

"WHITE MOSS"

Ceci devrait être une garantie suf-
fisante pour vous inciter à le recom-
mander à votre client etc.
Demandez à votre fournisseur, ou
écrivez-nous pour des échantillons.

**The CANADIAN COGNACUT CO.
MONTREAL.**

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

PIGEON, GENDRON & CIE.

Epiciers en gros de Montréal.

Les soussignés vendront à l'encan public, aux
salles de MM. Marcotte Frères, No 69 rue St-
Jacques.

Mardi, le 9 Novembre 1897, à 11 hrs a.m.

les dettes de livres par liste ainsi que les billets
recevables qui restent dus à cette succession, au
montant de \$10,416.29.

Quatre actions dans la compagnie de téléphone
des Marchands.
La liste peut être vue à nos bureaux tous les
jours.

BILODEAU & REDAUD,

Curateurs.

No 15 rue St-Jacques, Montréal.

VENTE AU COMMERCE

BENNING & BARSALOU, Encanteurs

VENDRONT A LEURS SALLES DE VENTES

Nos 86 et 88, rue St-Pierre, Montréal

MERCREDI, 10 NOVEMBRE, à 10 hrs a.m.

Un stock complet de Marchandises Sèches,
d'Étape et de Fantaisie

Comprenant Nouveautés, Soies, Etoffes à Robes,
Lainages, Serges, Etoffes, Tricots pour Drapiers,
Doublures, Satin, Velour, Toile de ménage, Pofes à
Nappes, Essuie-mains, Serviettes, Confections
pour Hommes, Garçons et Enfants, Corps et Cale-
çons, Couvertures, Fourrures, Chaussures, Etc.

Ausse - à midi - à tant dans la piastre - Un
Stock de Détail de Modes

Consistant en Rubans, Satins, Velours, Cha-
peaux, Plumes, Fleurs, Ornaments, Dentelles, Etc.
Au montant de \$710. Le stock sera visible, à nos
magasins, Lundi et Mardi avant la vente.

Vente sans réserve. Conditions faciles.

AVIS DE FAILLITE

IN RE

THEO. DESROCHES, jr.

Failli.

Les soussignés vendront à l'encan public, à la
place d'affaires du sus-dit failli, No 868 rue Demon-
tigny.

Vendredi, le 12ème jour de novembre
courant, à 11 hrs a.m.

L'actif cédé en cette affaire, comme suit :

Fond d'Épicerie, Vins et Liqueurs	\$ 358 74
Roulant et Fixtures	210 75
Licence pour vente de Liqueurs	215 00
Dettes de Livres par liste	593 42

Loyer des prémisses au 1er février 1898... \$1377 91
110 00

\$1487 91

Le magasin sera ouvert pour inspection le 11 de
Novembre, la liste des dettes de livres est à nos
bureaux.

BILODEAU & REDAUD,

15 rue St-Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES,

Encanteurs.

ETABLI EN 1885

Montres, Horloges, Bijoux

AGENT POUR LES CELEBRES MONTRES "WALTHAM"

EDMUND EAVES

185, rue St-Jacques, Montreal.

Justement arrivé, un lot splendide d'hor-
loges en chêne et en noyer, 8 jours, six
patrons différents par caisse, sonnent 166
et les heures. — \$13.50 la caisse.

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

ARCHAMBAULT & RIVET,

Manchonniers et chapeliers, No 141, rue Sainte-
Catherine, Montréal.

Failli.

Les soussignés vendront à l'encan public, en
bloc, au No 69 rue Saint-Jacques, Montréal.

Mardi, le 10 Novembre, 1897, à 11 hrs. a.m.

L'actif mobilier appartenant à la faillite des sus-
dits comme suit, savoir :

Fournitures et fournitures	\$2,947 18
Chapeaux et Casquettes	428 56
Fixtures	230 20

\$3,605 94

Les dettes de Livres suivant liste seront
vendues séparément.

31 20

\$3,637 14

Le magasin sera ouvert MARDI, le 9 Novembre
pour inspection. Pour plus amples informations,
s'adresser à

ALEX. DESMARTEAU, Curateur.

Bureau de Chs. Desmarteau,

1598 Notre-Dame, Montréal

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

306 VENTE ANNUELLE

AU-DELA DE

4,000 Caisses de Claques

Pardessus en Feutre et Caoutchouc, Etc.
Par Catalogue A L'ENCAN

BENNING & BARSALOU

ENCANTEURS

Vendront à leurs Salles de Vente, Nos 86 et 88 rue
St-Pierre, Montréal.

JEUDI, LE 11 NOVEMBRE,

AU-DELA DE

4,000 Caisses de Claques et Pardessus en Feutre et Caoutchouc.

Etant les secondes de la production de cette
année, comprenant Claques doublées en coton et
en laine, pour hommes, femmes, demoiselles, gar-
çons et enfants. Pardessus boutonnés pour dames,
Claques à l'épreuve de la neige et Arctique pour
hommes, chaussures en pure caoutchouc, etc.

Vente sans aucune réserve.
Catalogues expédiés par la poste sur demande.
Nous attirons particulièrement l'attention des
acheteurs sur cette vente très importante.

VENTE à 10.30 A.M.

Renseignements Commerciaux

PROVINCE DE QUEBEC

CESSATIONS DE COMMERCE

Montréal—Montreal Tent, Awning and Tarpauline Co.; M. Griffin se retire. Ewing Herron & Co, épices et cafés en gros; S. H. Ewing & Sons succèdent. Norrow & Ewing, thé à com.; S. H. Ewing & Sons succèdent.

CESSATIONS DE DIFFICULTÉS

Montréal—Larivée & Hoolahan, provisions.

CESSIONS

Grande Baie—Gagnon P., mag. gén.
L'Anse St Jean—Gagnon Rent, mag. gén.

Montréal—Montbriand Eng., tailleur. Beauchamp & Deslauriers, mfrs de portes et châssis. Daniel E. F. G., pharmacien. Dufresne & Mongenais, épice. et liqueurs.

Thouret & Co, importateurs de nouv. **Québec**—Malouin F., nouv. Lachance Nazaire, épice. **Sorel**—Mathieu & Dupuis, hardes et chaussures.

CURATEURS

Maisonnette—Lamarche & Benoit à Aristide Bélair, contracteurs.

Montréal—Alexandre Desmarteau à Archambault & Rivet, chapeaux et fourrures ass. 29 oct.

Bilodeau & Renaud à T. Desrochers jr épice.

DÈCES

Chicoutimi—Tessier & Petit, mag. gén. David Tessier.

Montréal—Pronoveau F. X., sr, contracteur.

Bowes Thomas, couvreur.
Québec—Paradis Wm, courtier.
Donaldson M. J., contracteur.
St Liboire—Laplanche J., foie.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS.

Montréal—Dewhurst John & Sons Ltd.

Canniff B. P. & Co, écurie de louage; Philéas Daigneault continue sous la même raison sociale.

St Alban—La Cie des Carrières; J. Nadeau, A. Lortie et T. Rochette continuent sous la même raison sociale.

Ste Flore—Perron & Perron, mag. gén.

EN DIFFICULTÉS

Farnham—Bisaillon Homère J., négociant.

Halifax South—Powell James, mag. gén., offre 50c dans la piastre.

Lac Mégantic—Moquin A., marchand-tailleur.

L'Anse St Jean—Roy Ed., mag. gén. Maria—Caspédia Pulp and Lumber Co., ass 8 nov.

Montréal—Bissonnette B., restaurant, ass. 29 oct.

Beauchamp & Deslauriers, mfrs de portes et châssis.

Dufresne & Mongenais, épice. et liqueurs, ass 2 nov.

Marcoux Gaudias, chaussures, ass 4 nov.

McShane Richard, épice., offre 25c dans la piastre.

Québec—Bresse G. & Co, mfrs de chaussures, offrent 30c dans la piastre.

St Maurice—Blondin J. A., mag. gén., offre 70c dans la piastre.

FONDS A VENDRE

Montréal—Archambault & Rivet, chapeaux et fourrures, enca 16 nov.

Bissonnette B., restaurant.

Desroches T., épice., 12 nov.

Kelly Bros, tailleurs, 8 nov.

St Louis du Mile End—Dupras J. A., épice., 4 nov.

FONDS VENDUS

Beauport—Bernier G., mag. gén., à 59c.

Montréal—Beaver Hall Restaurant.

Henderson C. W., appareils électriques.

Martin A. T., fleuriste.

Onellette Henri, épice à 40c dans la piastre.

Smith & O'Leary, hôtel.

Québec—Drouin Pierre, tabac à 60c dans la piastre.

Alain Roger, épice à 50c dans la piastre. Papillon Isidore, épice à 64c dans la piastre.

Picard Joseph, épice à Chabot & Drolet. Plamondon J. V. & Co, mfrs de chaussures à 75c dans la piastre.

St Guillaume d'Upton—Allaire A. J., mag. gén.

INCENDIES

Montréal—Lessard & Harris, plombiers, (endommagé) ass.

Québec—Langlois Vve Marcel, épice.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Brome Canton—Farmer & Tibbits, bois de sciage; Lyman E. Farmer et Fred. W. Tibbits.

Granby—Bowker & Chalmers, écurie de louage; Martin E. Bowker et Wallace O. Chalmers.

Iberville—Labelle L. et J., boulangers; Joseph et Louis E. Labelle.

Montréal—Equitable Mercantile Co., Merville B. Mendell.

Hall Thomas & Co, distribution des paquets; Thomas Hall et James R. Hall.

Montréal—Tent, Awning and Tarpauline Co, Joséphine A. McCaffrey épouse de Wm H. Griffin.

Labine Achille, agent financier; Almalde Marcoux épouse de Jules Joseph Achille Labine.

Lehmann & Perrot, extincteur pour le feu; Charles Lehmann et Samuel H. Perrot.

Roy P. A. & Co, négociants; Joséphine Henriette Renaud épouse de Pierre Alphonse Roy.

Viau Henri, nouv.

Welsh P. M., boulanger.

Acadian (The) Steamship Co. Ltd.

Amesbury Mde hôtel.

Brown Phillip, restaurant.

Courvil E. D. & Cie, chaussures; Dolphis Courville et Arthur St Denis.

Croil & McCullough (The) Dairy Co Ltd.

Ewing S. H. & Sons, café et épices en gros.

ALEX. DESMARTEAU

Successeur de feu

CHS. DESMARTEAU

Liquidateur de Faillites

Nos. 1598 & 1608 rue Notre-Dame, Montréal.

Représentant Successions: Chs. Desmarteau, Hon. J. Ferrier et M. Adolphe Roy.

UBALDE GARAND. TANOREDE D. TERROUX.

GARAND, TERROUX & CIE.,

BANQUIERS ET COURTIERS

No. 3, Place D'Armes, MONTREAL.

Effets de commerce achetés. Traités émisés sur toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés aux taux les plus bas. Intérêt alloué sur dépôts. Affaires transigées par correspondance.

ARTHUR GAGNON.

L. A. CARON.

GAGNON & CARON

EXPERTS-COMPTABLES.

CURATEURS

Téléphone Bell 815.

Boîte B. P. 911.

BATISSE DES CHARS URBAINS MONTREAL.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,

No. 15 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité:

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003

GEO. GONTHIER,

EXPERT, COMPTABLE, AUDITEUR, ETC.

Chambre II, Bâtisse Succession Wilson, Nos II et 17 Cote de la Place d'Armes.

Ouvertures, vérifications, balances et contrôle des livres, et situation mensuelle d'après méthodes nouvelles. Réglemens et Redditions de Comptes de Successions, etc.

Machine à Moudre améliorée de Vessot

PATENTEE.

Médaille d'or et diplôme à l'exposition Colonibienne de Chicago, 1893. Premiers prix à nos expositions canadiennes.

Notre moulange "Petit Champion" est adapté surtout aux poudres à chaux et se vend à bien bon marché.

Nos grosses moulanges pour les moulins moudent de 20 à 50 minots à l'heure, aussi fin que désiré, et prennent moins de pouvoir que les meules en pierre.

Nos derniers améliorations: Moulanges Basses ou mi-Basses, Elevateurs, Empocheurs, (fournis sur demande) s'adaptant à volonté; un sas sur le dallot pour nettoyer le grain; un Levier pour éloigner ou rapprocher les meules instantanément.

Nos prix restent les mêmes. Nous faisons aussi un nouveau casseau amélioré pour blé d'inde en épis. Demandez notre catalogue illustré.

S. VESSOT, seul manufacturier, Joliette, P.Q.



FUMIVORE JUBILÉ.

UNE AUTRE RECOMMANDATION

Certificat de M. Léon Giguère, mécanicien, ingénieur et chauffeur, depuis plus de 25 ans, chez Jas. McCready & Cie, manufacturiers de chaussure, Montréal.

Montréal, 25 Août 1897.

Je certifie que le **Fumivore Jubilé**, que l'inventeur M. Chas. Moisan, a posé chez M. James McCready & Cie, manufacturiers, est en tout parfait, fonctionnant continuellement d'une manière parfaite.

Depuis que cet appareil est posé chez M. James McCready, il ne s'échappe aucune fumée ni aucun gaz de la cheminée, tandis qu'auparavant les voisins étaient fortement incommodés par la fumée considérable s'échappant de la cheminée.

Avec moins de charbon j'obtiens plus de calorique et 95 livres de vapeur au lieu de 55. Le lendemain d'un feu ordinaire, j'ai encore 45 à 65 livres de vapeur au lieu de 5 à 10.

Les feux et la vapeur se font en moins de la moitié du temps auparavant requis, à cause du "Jubilé," qui est certainement, à ma connaissance, le meilleur fumivore de l'univers, facile à manœuvrer, très durable et de très belle apparence.

Je le recommande fortement à tous, dans l'intérêt du public et le leur propre.

(Signé) LÉON GIGUÈRE.

M. WILBROD PAGNUELO,

PROCEUR DE L'INVENTEUR,

58, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONES: Bureau 2021

Résidence 6868.

Hodgson Frederick E. chaussures.
Roy Jos & Co, épïc.; **Marie L. Millard**
 épse de Jos Roy.
Tiber (The) Steamship Co Ltd.
Metropolitan (The) Publishing Co.
Didier & Didier, constructeurs; **Marie**
Louise Didier.
Gravel Léopold & Co, bijoutiers; **Léo-**
gold Gravel et Evelina Bélanger.
Kerma Chemical Co.
Montreal Flour Works mfr de levure.
Smith E. J. & Co., épïc.
Québec—Bouchard G. Son & Co., mfrs
de chaussures.
Cantin J. A., nouv., a ajouté le dépt.
de tailleur.
Chabot & Drolet, épïc.
Dery J. S. & Co, chaussures; **J. S.**
Dery et B. Dion.
Masson & St Germain, mfrs de biscuit;
G. A. Masson et O. St Germain.
Moisan & Berubé, menuisiers; **Alfred**
Moisan et Jos Bérubé.
Smith Mills—Enouf P. N. & Co, mag
gul; **Philip Neil, Enouf et Ernest A.**
Davis.
Sherbrooke—Boucher E. & Fils plom-
biers; **Etienne Boucher et Joseph Oslas**
Boucher.
St Angèle de Laval — Bourgeois Jo-
seph & Cie, mag. gul; **Alphonsine Poi-**
son, épse de Jos Bourgeois.
St Dominique—Cholnière J. & Co, cor-
donniers; **Benjamin Strong épse de Jo-**
seph Cholnière.

PROVINCE D'ONTARIO

CESSATIONS DE COMMERCE

Arthur—Doyle Richard, pompes; **Sa-**
muel Small succède.

Cultus—Buck W. N., mag. gén.; **G. F.**
Wood succède.
Clinton—Biddlecomb Maria, bijoutier;
A. J. Grigg succède.
Erin—Hunt John, mfr de lainages.
Galt—Middlem-s & Co., épïc.
Harrison—Scott John, écurie de
louage; **John Mines succède.**
Kewick—Espey Joseph, hôtel; **James**
Macdonald succède.
Ottawa—Allan John Roberts, pharma-
cien.
Riversdale—Lockhart Richard, mou-
lin à scie; **Elliott & Fulton succèdent.**
Paisley—Mahon E. C., épïc. poterie,
chauss. res; **Isaac McClure succède.**
Pastville—Applebe J. K., épïc.; **Chs.**
Hall succède.
Stratford—Eureka Speciality Co; **Geo**
Cast et Chs G. Hervey. succèdent.
St Thomas—Cochrane Bros, mfrs de
fourches.
Tweed—Easterbrook George, meunier;
The Deseronto Milling Co Ltd succède.
Welland—Brasford J., tanneur etc.; **E.**
Brasford succède.
Garner O. H., libraire; **E. P. Robin;**
succède.

CESSIONS

Brockville—Bromley V. B., confiseur,
Burk's Falls—Kennedy J. L., com-
merce de bois.
Drseronto—Abbott G. E., harnais, ass.
6 nov.
Hastings—McClelland J. H. bijoutier.
Ingersoll—McCantey A. & Co nouv.
ass 4 nov.
New Dundee—Munro & Kilty., mag.
gén. ass 9 nov.
Ottawa—Dalglish, George M. épïc ass.
3 nov.
Currie W. A. & Co., peintes

Chronique de Québec

Mercredi, 3 novembre 1897.

Les intérêts du commerce, de l'indus-
 tries, de l'agriculture sont grandement
 protégés par les pluies bienfaisantes de
 la semaine.

C'est un changement depuis longtemps
 désiré et qui est bienvenu pour tout le
 monde.

Evidemment pour ce qui concerne
 plus spécialement les transactions im-
 médiates du commerce, deux jours de
 chômage et le vent qui souffle en tem-
 pête, poussant une neige, qui tombe en
 eau boueuse, en ont forcément suspendu
 le cours, mais pour reprendre avec une
 vigueur nouvelle, et sans arrêt notable,
 d'ici à la fin de la saison de navigation.

Chose singulière, bien naturelle ce-
 pendant la persistance du beau temps
 et de la température clémente avait
 pour effet de ralentir la fabrication des
 chaussures. Le stock d'été s'épuisait.
 Il est vrai, et l'usage augmentait à la
 satisfaction des marchands de détail
 qui voyaient diminuer de jour en jour
 la balance de leurs chaussures légères;
 mais les fabricants ne recevaient pas
 d'ordres pour les chaussures d'automne
 et d'hiver, qui n'étaient pas en de-
 mande.

Il fallait donc, là encore, du change-
 ment. Il est venu, subit, mais à temps
 pour raviver les affaires et activer la
 production. C'est fait; des industriels
 que nous avons interrogés comptent sur
 un travail supplémentaire considérable.
 Cette partie de l'activité québécoise
 semble ne pas laisser à désirer pour le

Le Profit

n'est d'aucune
 valeur pour l'épicier—s'il n'a pas
 aussi la qualité satisfaisante.

Voici le soda qui donne le plus
 de profit à cause de sa très-haute
 qualité. — 98⁵⁰/100 de pur Bi-Car-
 bonate de Soda.

Votre fournisseur de gros a en
 magasin la marque

'La Main dans la Main'
 de
Bi-Carb. de Soda

A. P. Tippet & Co., Agents,
Montreal

Marinades Heinz...

La récolte de 1897 est maintenant
 prête pour livraison.

Marinades sucrées,

Marinades très épicées.

AUTRES SPÉCIALITÉS POPULAIRES—

Marinades Sucrées.
India Relish.

Chutney aux Tomates.
Ketchup aux Tomates, Etc

EN VENTE PAR—

HUDON, HEBERT & CIE, MONTREAL,
H. P. ECKARDT & CO., TORONTO.

MEDAILLES—

PARIS
 CHICAGO
 ANVERS
 ATLANTA ETC

The GENUINE
 always bear this
 Keystone trade-mark.



moment. Il y a certainement augmentation et progrès sensible.

Quant à l'agriculture dans tout le district, c'est elle qui paraissait être la plus particulièrement en souffrance. On craignait une disette d'eau, qui se faisait déjà sentir du reste, et les travaux des champs étaient presque partout arrêtés. Il est tombé, ces jours-ci, pour la classe nourricière du pays, une véritable fortune, dont les effets bienfaisants vont se faire sentir sur tout le commerce de l'automne.

Nous ne croyons pas qu'il faille s'effrayer du nombre relativement considérable de faillites qu'il y a depuis quelque temps dans le district.

D'abord, dans la plupart des cas, ce sont de petites affaires. Ensuite, il importe de remarquer qu'elles sont plutôt le résultat des mauvaises opérations des années précédentes, et non la conséquence immédiate des affaires courantes qui, en général, sont bonnes. C'est une purgation devenue nécessaire de temps en temps, pour le bien-être du corps commercial, qui n'en est pas autrement malade, et qui n'en éprouvera qu'un regain de santé, de vigueur et de force.

EPICERIES

Le commerce de détail a été assez tranquille cette semaine.

Il faut admettre que le mois de novembre n'est pas généralement le mois le plus actif dans le détail. Avec décembre renaitra l'activité pour ce continuer jusqu'au 1er janvier prochain. Par contre le gros est des plus occupé. Les expéditions se font nombreuses malgré que la collection est bien maigre. Les prix sont à peu près les mêmes que la semaine dernière mais fermes.

Sucres : Jaunes, 3 à 3½c ; Granulé, 4 à 4½c ; Powdered, 6c ; Paris lump, 6c.

Sirops : Barbades purs 25 à 26c ; sirops inférieurs 22c.

Beurre : Frais 11 à 12c ; do Marchand 10c ; Do de Beurrerie 16 à 17c.

Huile de charbon : 13½c le gall.

Conserves en boîtes : saumon, \$1.20 à \$1.50 ; homard, \$2.50 ; tomates 90 à 1.00 ; pois, 80 à 90c ; blé d'Inde, 75 à 80c.

Allumettes : Prix nouveaux : Telegraph \$3.25 ; Telephone \$3.00 ; Tiger

\$2.80 ; New Dominion \$2.50 ; Phoenix \$2.60.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Encore une semaine qui peut compter comme l'une des plus actives de l'année. — Les goëlettes venues de tous les points du fleuve sont en chargement de provisions et de marchandises de tous sortes destinées aux marchands tout le long des deux rives du Saint-Laurent. Le poisson est en assez grande abondance et les prix ne varient pas avec ceux de l'année dernière, nous citons :

Hareng. Nouvelle-Ecosse No 1, large \$1.75 à \$5.25 ; Hareng. Nouvelle-Ecosse, moyen \$3.50 à \$4.00 ; Hareng Côte Nord, No 1, \$4.25 à \$4.75 ; Hareng Côte Nord, moyen, \$1.50 à \$4.00.

Morue sa 6e No 1, \$3.00 à \$3.25 ; Morue No 2, \$2.50 à \$2.75. Saumon No 1, \$17.00 ; Saumon No 2, \$15.50. Truite saumonée, No 1, \$11.00 ; Truite saumonée, No 2, \$9.00. Anguille 3½ à 4c.

Farine (en poches) : Fine \$1.50 à \$1.70 ; Superfine, \$1.90 à \$2.00 ; Extra, \$2.00 à \$2.15 ; Patent, \$2.40 à \$2.50 ; S. Roller, \$2.25 à \$2.30 ; Forte à levain, \$2.00 à \$2.70, seconde Manitoba, \$2.25 à \$2.40.

Grains : Avoine (par 34 lbs/ Ontario 33 à 34c ; Province 32 à 34c ; Orge 45 à 46c ; son 60c ; blé d'Inde, 40 à 42c ; pois 65 à 75c ; fèves \$1.00 à \$1.10.

Lard : Short Cut, \$15.50 à \$16.00 ; saindoux en seaux, \$1.40 à \$1.50 ; do composé, \$1.35 ; do chaudière, 6½ à 7c.

Huiles : Loup-Marin "Straw," 36 à 37c. do de morue, 28 à 30c.

Quelques contrebandiers ont été mis sous les verrous cette semaine. Ils subiront leur procès dans quelques jours.

Pas de demi-mesures avec ces messieurs, autant du moins que la loi peut avoir été violée. Il semble naturel que les sympathies politiques se taisent dans ces circonstances et que les rigueurs de la justice atteignent et punissent ceux qui s'y sont exposés.

Le commerce honnête, consciencieux, persévérant, a droit à cette protection.

Il en devrait être de même pour la classe trop nombreuse des commerçants et débiteurs de liqueurs alcooliques qui croient devoir faire une injuste concurrence à ceux qui sont munis de

licences du gouvernement. C'est un état de choses qui a un effet démoralisateur et désastreux au point de vue pécuniaire. Nous n'hésitons pas à dire qu'il semble manquer une tête énergique et une volonté forte pour ceux qui sont plus spécialement chargés de faire observer les lois à ce sujet.

Il y a des plaintes que nous avons raison de croire fondées touchant l'administration de la branche du revenu provincial, en ce qui concerne les licences. Le commerce est intéressé à ce que cet état de choses soit modifié sans retard. Un peu de sang nouveau aurait l'effet d'améliorer la situation. En un mot, il faut que la protection officielle cesse de couvrir de son bouclier les violations de la loi, qui sont légion dans Québec. L'association des marchands et débiteurs de liqueurs devrait y voir dans l'intérêt de ses membres.

L. D.

On a cherché depuis quelques années de multiples applications à la tourbe, on a fait des étoffes qu'on dit être merveilleuses, on l'a employée comme litière, en lui attribuant des propriétés étonnantes. Voici maintenant qu'on reconnaît qu'elle possède des propriétés bactéricides et désinfectantes, qui seraient réellement précieuses. Le fameux bacille virgule est tué en trois à quatre heures au plus par cette substance, celui du choléra en deux heures et demie, et quand on ajoute un acide quelconque à la tourbe, son action prend une rapidité vraiment extraordinaire.

BRODIE & HARVIE

Marchands de Farine

MANUFACTURIERS DE LA

Farine Préparée de Brodie & Harvie

Nos 10 et 12 rue BLEURY, Montréal

Farine d'Avoine, Farine Graham, Blé Cassé, Farine de Seigle, Maïs Pilé, Farine de Blé d'Inde, Son Grains d'Alimentation.

GRAINS DE SEMENCE

Blé (rouge et blanc) Manitoba et Ontario ; Avoine, Banner Welcome, Merveilleuse, Canadienne, etc. ; Pois. Orge. Sarrasin, etc. Blé d'Inde en silos, Lentilles, Mil canadien et de l'ouest ; Trèfle rouge, blanc, alsike, vermont, mammoth ; Plâtre à terre ; engrais chimiques.

Spécialités de Grains et Graines pour Cercles Agricoles.

J. B. RENAUD & CIE, 126 A 140, RUE ST-PAUL, QUEBEC.

Sirop Fajardos

Reçu par Btine "Boston Marine" une cargaison de SIROP FAJARDOS de couleur jaune et qualité extra.

NAZAIRE TURCOTTE & Cie, QUEBEC.

LEDUC & DAOUST MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS

EN GROS ET A COMMISSION

AVANCES LIBÉRALES FAITES SUR CONSIGNATIONS.

CORRESPONDANCE SOLICITEE.

1217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

Spécialité : Beurre, Fromage, Œufs et Patates.

Les marchands devraient toujours avoir en stock

car il devient de plus en plus recherché.

LE TABAC ROUGE "ST-LOUIS"

JOSEPH COTÉ, Marchand et importateur de Tabac en gros,

No 179, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.

Voyez mes prix dans les prix courants.

LS. DESCHENES

ENCANTEUR DE COMMERCE

—ET—

Jobber en Chaussures

No 60 RUE ST-JEAN

QUEBEC

N. B.—Messieurs les marchands de la campagne épargneront de l'argent en venant me faire visite avant d'acheter ailleurs. J'ai constamment en mains toutes sortes de jobs pour leur commerce

JOS. CONTANT Pharmacien et Chimiste

GROS ET DETAIL

No 1475 rue Notre-Dame, MONTREAL

COIN DE LA RUE BONSECOURS

Tel. Bell 100

NOS PRIX COURANTS

Nos Prix Courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne: ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant. Tous les prix sont ceux du marché, en général, et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque en abuserait pour tromper le public.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 4 NOVEMBRE 1897.

Allumettes.

New Dominion.....	la caisse..	2 85
Telegraph.....	"	3 20
Telephone.....	"	3 00
Tiger.....	"	2 85

Frêt payé à destination, et 20c. en moins par caisse pour 5 caisses et plus assorties ou non.

Phoenix.....	la caisse..	2 85
Parlor.....	"	1 35
".....	par 5 caisses..	1 30

Articles divers.

Bleu Parisien.....	lb.	0 11	0 13
Bouchons communs.....	gr.	0 18	0 30
Bougie Paraffine.....	lb.	0 09½	0 10½
London Sperm.....	"	0 08½	0 09½
Briques à couteaux.....	doz.	0 35	0 37½
Brûleurs pour lampes			
No. 1.....	doz.	0 00	1 00
No. 2.....	"	0 00	0 75
No. 3.....	"	0 00	0 70
Cable coton ¼ pouce.....	lb.	0 13½	0 14
" Sisal.....	"	0 12	0 14
" Manilla.....	"	0 06½	0 08
" Jute.....	"	0 08½	0 09
Cartes à jouer.....	doz.	0 25	3 50
Chandelles suif.....	lb.	0 00	0 09
Épingles à linge bte. 5 gr.		0 00	0 60

	3 fils.	4 fils.
Ficelles.....	30 pieds..	0 40 0 70
".....	40 "	0 50 0 90
".....	48 "	0 60 1 20
".....	60 "	0 75 1 35
".....	72 "	0 90 1 60
".....	100 "	1 25 2 10
Graine de canari.....	lb.	0 03½ 0 04
" paq.....	"	0 06 0 08
" chanvre.....	"	0 03½ 0 04
" rapée.....	"	0 08 0 07
Lessiv concentré, cpm.....	"	0 30 0 40
" pur.....	"	0 65 0 70
Mèches à lampes No. 1.....	"	0 18 0 20
" No. 2.....	"	0 13 0 15
" No. 3.....	"	0 12 0 13

Bière Ale.

Read Bros. Dog's Head.....	qts dz.	2 55
".....	pts "	1 57½

Guinness' Stout.

Read Bros. Dog's Head.....	qts oz.	2 52½
".....	pts "	1 50

Cafés.

Cafés rôtis.

Arabian Mocha.....	la livre.	34
Imperial ".....	"	30
Jamaïque.....	"	23
Java Siftings.....	"	20
Maracaibo.....	"	24
Old Gov. ".....	"	33
Old Gov. Java et Mocha.....	"	34½
Pure Mocha.....	"	31
Rio.....	"	14 à 17½
Standard Java.....	"	34
" et Mocha.....	"	34

Chocolats et Cacaos.

Chocolats Fry.

Caracas ¼ boîte de 6 lb.....	la lb.	0 42
Diamond ¼ et ½ boîte de 6 lb.....	"	0 24
Gold Medal (sucré) de 6 lb.....	"	0 29
Monogram ½, 6 div. ".....	"	0 24
Pur non sucré ½ ".....	"	0 42
Vanille ¼ ".....	"	0 42

Chocolats Cowan.

French Diamond 6 div. 12 lbs.....	lb.	0 23
Queen's dessert, ¼ et ½.....	"	0 40
" 6 div.....	"	0 42
Mexican Vanilla, ¼ et ½.....	"	0 35
Parisien, marc. à 5c.....	"	0 30
Royal Navy, ¼ et ½.....	"	0 30
Chocolate icing paq. 1 lb.....	dz.	2 25
" 1 ".....	"	1 25
Pearl Pink Icing ".....	"	1 75
White Icing ".....	"	1 75

Chocolats Felix Polin:

Chocolat, qualité No. 1.....	lb.	0 27½
" No. 3.....	"	0 35

Cacaos Fry.

Concentré ¼, ½, 1 lb. boîte de 1 dz.....	"	2 40
Homéopathique ¼, bte 14 lbs.....	lb.	0 33
" ½, bte 12 lbs.....	"	0 33

Cacaos Cowan.

Hygiénique, en tins de ½ lb.....	dz.	3 75
" " ¼ lb.....	"	2 25
" " ½ lb.....	"	0 55
Essence cacao, non sucré.....	dz.	1 40
" sucré, tins ¼ lb.....	"	2 25

Cacao Felix Polin.

Cacao, boîte ¼ lb.....	lb.	0 27½
------------------------	-----	-------

Confitures et Gelées.

Confitures.

Michel Lefebvre et Cie.

Canistres de 1 et 2 lbs.....	lb.	0 13
" 3, 4 et 5 lbs.....	"	0 12
" 6, 7 et 10 lbs.....	"	0 11
Seaux de 7 lbs.....	"	0 12
" 14 ".....	"	0 11½
" 28 ".....	"	0 11
Tumbiers de 8 onces.....	doz.	1 25
" 1 lb.....	"	2 25

Crosse & Blackwell.

Diverses.....	dz.	1 90
".....	"	2 50

Gelées.

Michel Lefebvre et Cie.

Canistres de 1 et 2 lbs.....	lb.	0 11
" 3, 4 et 5 lbs.....	"	0 10
" 6, 7 et 10 ".....	"	0 09½
Seaux de 7 lbs.....	"	0 10
" 14 ".....	"	0 09½
" 28 ".....	"	0 09
Tumbiers de 8 onces.....	dz.	1 25
" 1 lb.....	"	2 25

Lazenby.

Tablettes de Gelées 13 var.....	pts.	1 20
---------------------------------	------	------

Conserves alimentaires.

Légumes.

Asperges.....	dz.	4 00	4 50
Baked Beans 3 lbs.....	"	1 00	1 10
Blé d'Inde.....	2 lbs	0 65	0 70
Champignons.....	bte.	0 14	0 24
Citrouilles 3 lbs.....	dz.	0 85	0 90
Haricots verts.....	"	0 70	0 90
Olives, Pints.....	"	3 75	4 00
" ½ Pints.....	"	2 00	2 50
" en quart, gallon.....	"	0 00	1 60
Petits pois français.....	bte.	0 09	0 11
" fins.....	"	0 13	0 14
" extra fins.....	"	0 15	0 18
" surfin.....	"	0 17	0 18
Pois canadiens 2 lbs.....	"	0 75	0 90
Tomates.....	dz.	0 85	0 90
Truffes.....	"	4 80	5 00

Fruits.

Ananas 2 et 2½ lbs.....	dz.	2 10	2 50
Banets.....	"	0 65	0 70
Fraises.....	"	1 55	1 65
Framboises.....	"	1 60	1 75
Pêches.....	"	1 80	1 90
" 3 ".....	"	2 70	2 95
Poires.....	"	1 65	2 00
" 3 ".....	"	2 20	3 00
Pommes gal.....	"	1 90	2 00
" 3 lbs.....	"	0 85	0 90
Prunes.....	"	1 65	1 90

Poissons.

Anchois.....	dz.	3 25	0 00
Anchois à l'huile.....	"	3 25	4 50
Clams 1 lb.....	"	1 50	2 00
Harengs marinés.....	"	1 50	1 60
Harengs aux Tomates.....	"	1 40	1 50
Homards, boîte ronde.....	"	2 50	2 60
" plate.....	"	2 75	2 85
Huitres 1 lb.....	dz.	1 30	1 40
" 2 ".....	"	2 20	2 40
Maquereau.....	"	1 30	1 40

CHOCOLAT CACAO FRY

EN VENTE PARTOUT.

AGENTS

D. MASSON & CIE, MONTREAL.

CHS. LACAILLE & CIE

Epiciers en Gros

IMPORTATEURS DE

Melasses, Sirops, Fruits Sees,
Thés, Vins, Liqueurs, Sucres,
Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Messé de Sicile et Tarragone.

329 rue St-Paul et 14 rue St-Dizier

MONTREAL

FAUCHER & Fils

Importateurs et Marchands-Ferronniers

Bois et Garnitures de Voitures

Fournitures pour Carrossiers et Forge-
rons, telles que Fer en barres, Acier,
Charbon de forge, Peintures,
Vernis, etc.

Nos 796 à 802, Rue Craig,

MONTREAL.

Téléphone 576

HIRAM JOHNSON

IMPORTATEUR & EXPORTATEUR

FABRICANT EN GROS DE TOUTES SORTES DE

FOURRURES



pour Hommes, Dames et En-
fants. Capots, Colletteries,
Manteaux, Robes. Et fait
aussi une spécialité de l'ex-
portation des Peaux. Le plus
haut prix du marché vous
sont payés pour toutes sortes
de Pelleteries crues.
N.B. - Le plus haut prix
payé pour cire en pain et
racine de Ginseng.

494 Rue St-Paul, Montréal.

NOS CONDITIONS
SONT PLUS
QUE RAISONNABLES.



CHAUSSURES D'AUTOMNE



NOS PRIX
DEFIENT
LA COMPETITION

Nos chaussures—produit des meilleures manufactures du pays—faites sur les formes les plus nouvelles et d'après les procédés les plus récents, excellent sous le rapport de l'élégance, de la durabilité et du confort. Aucune chaussure n'est plus conforme au pied. Notre stock considérable et très varié offre un choix sans précédent, soit dans les chaussures fines ou de travail.

JACQUES - CARTIER



CLAQUES



GOODYEARS PATENT

Nous faisons de cette marchandise une grande spécialité de notre commerce et nous pouvons remplir n'importe quelle commande sur réception, car nous tenons toujours plein stock! Si vous ne pouvez venir, donnez votre commande, écrivez-nous et notre voyageur ira vous montrer des échantillons. Les commandes par la maille reçoivent toute notre attention et nous expédions les marchandises promptement.

J. H. BEGIN, 121 rue St-Joseph, QUEBEC

PRIX COURANTS. - MONTREAL 4 NOVEMBRE 1897.

Sardines 1/4 françaises, bte.	0 08	0 25
" 1/2 "	0 18	0 35
Sardines Royan à la Vatel.	0 00	0 15
Sardines Royan à la Bordelaise.	0 00	0 15
Saumon boîte ronde, dz.	1 10	1 25
" plate.	1 25	1 45
Smelts (Eperlans).	0 50	0 00
Thon à la Vatel, jarre.	0 00	0 27 1/2

Specialités de W. Clark.

Canistres carrés.

Beuf, can. 1 lb. 24 à la c.	dz.	1 10
" 2 " 12 " "	"	2 00
" 6 " 12 " "	"	6 00
" 14 " 6 " "	"	14 30
Jambon " 1 " 24 "	"	1 65
Pieds de cochon, can. 2 lbs. 12 à la c.	"	2 10

Canistres ronds.

Beuf bouilli, can. 1 lb. 24 à la c.	dz.	1 10
" 2 " 12 " "	"	2 00
" 6 " 12 " "	"	6 00
Beuf fumé " 1 " 24 "	"	2 20
Lang. de boeuf " 2 " 12 "	"	6 00
" pr. lunch " 1 " 24 "	"	2 40
Mouton rôti " 2 " 12 "	"	2 20
" 6 " 12 " "	"	6 00
Roast Beef " 1 " 24 "	"	1 10
" 2 " 12 " "	"	2 00
" 6 " 12 " "	"	6 00
Sauc. Camb'ge " 1 " 24 "	"	1 80
" 2 " 12 " "	"	3 25

Conserves.

Beuf pot 1/4 lb. 48 à la c.	dz.	0 65
Dinde " 48 " "	"	0 65
Giblet " 48 " "	"	0 65
Jambon " 48 " "	"	0 65
Langue " 48 " "	"	0 65
Poule " 48 " "	"	0 65

Pâtes truffées.

Canard sauv. can. 1/2 lb. 48 à la c.	dz.	1 10
Perdrix " 48 " "	"	1 10
Poule " 48 " "	"	1 10
" et Jambon " 48 " "	"	1 10

Soupes.

Consommé can 1 pte 48 à la c.	dz.	1 10
Gibelotte " 48 " "	"	1 10
Julienne " 48 " "	"	1 10
Légumes " 48 " "	"	1 10

Mock Turtle " 48 à la c.	dz.	1 10
Mulligatawny " 48 " "	"	1 10
Plum Pudding " 1 lb. 24 "	"	2 00
" 2 lb. 24 "	"	2 50
Pois can 1 pte 48 "	"	1 10
Poule " 48 " "	"	1 10
Queue de boeuf " 48 " "	"	1 10
Rognons " 48 " "	"	1 10
Tomates " 48 " "	"	1 10

Viandes en conserve.

Corned Beef, bte 1 lb. dz.	1 20	1 60
" 2 " " "	2 15	2 75
" 6 " " "	6 75	9 00
" 14 " " "	14 00	18 50
Lang. de porc " 1 " dz.	2 65	3 50
" 2 " " "	5 25	6 90
" boeuf " 1 1/2 lb.	0 00	8 25
" 2 " " "	6 75	9 65
" 3 " " "	0 00	14 45
English Brawn " 0 00	1 20	
Beuf (chipped dried) " 3 00	3 50	
Dinde, bte 1 lb.	0 00	2 20
Pâtés de foie gras " 5 25	8 00	
Pieds de cochon, bte 1 1/2 lb.	0 00	2 30
Poulets " 1 lb.	2 10	2 25

Specialité des Lazarby.

Soupes Real Turtle dz.	0 00	9 00
" assorties " 3 00	3 75	
" bte carrées " 0 00	1 65	

Cirages.

Cirages français dz.	0 25	0 70
" canadiens " 0 20	0 60	
Russet Combination Dress. dz.	1 75	
Ox Blood " 1 75		
Brown Chocolate " 1 75		
Green " 1 75		
Universal Shoe Dressing " 2 00		

Mines.

Mine Royal Dome gr.	1 70	0 00
" James " 2 40	0 00	
" Rising Sun large dz.	0 00	0 70
" small " 0 00	0 40	
" Sunbeam large " 0 00	0 70	
" small " 0 00	0 35	
Silverine, grande " 0 00	0 75	

Vernis.

Vernis à harnais gal.	0 00	1 80
" " dz.	1 10	1 20
" à tuyaux gal.	0 00	0 90
" Parisien dz.	0 70	0 75
" Royal polish " 0 00	1 25	

Drogues et Produits Chimiques.

Acide carbonique.	lb.	0 30	0 40
" chlorique.	"	0 50	0 55
" oxalique.	"	0 10	0 12
" tartrique.	"	0 33	0 35
Alcove du Cap.	"	0 14	0 15
Alun.	"	0 01 1/2	0 03
Bicarbonate de Soude brl.	"	2 45	2 75
Bichrom. de potasse.	lb.	0 10	0 12
Bleu (carré).	"	0 10	0 16
Borax raffiné.	"	0 06	0 08
Bromure de potasse.	"	0 55	0 60
Campfire américain.	"	0 80	0 90
" anglais.	"	0 85	0 95
Cendres de soude.	"	0 01 1/2	0 02
Chlorure de chaux.	"	0 02 1/2	0 05
" de potasse.	"	0 25	0 25
Couperose.	100 lbs.	0 55	1 00
Crème de tartre.	lb.	0 20	0 25
Extrait de Campêche.	"	0 10	0 11
" en paquets.	"	0 12	0 14
Gélatine en feuilles.	"	0 35	0 50
Glycerine.	"	0 17	0 22
Gomme arabique.	"	0 50	1 25
Gomme épinette.	"	0 00	0 25
Indigo Bengale.	lb.	1 50	1 75
" Madras.	"	0 60	0 80
Iodure de potasse.	"	4 00	4 25
Opium.	"	4 50	4 75
Phosphore.	"	0 60	0 75
Resine (280 lbs).	"	2 75	5 00
Salpêtré.	lb.	0 05	0 07 1/2
Sels d'Epsom 100 lbs.	"	1 50	3 00
Soda caustique 80 " 70 "	"	1 75	2 00
" 70 " 2 00	"	2 25	
" à lavez.	"	0 55	0 75
" a pâte.	brl.	0 00	2 50
Soufre poudre.	lb.	0 01 1/2	0 03
" bâtons.	"	0 01 1/2	0 03
" rock, sacs 100 lbs.	"	1 50	2 00
Strychnine.	oz.	0 90	1 00
Sulfate de cuivre.	lb.	0 04 1/2	0 05 1/2
" de morphine.	"	1 30	2 00
" de quinine.	oz.	0 40	0 45
Sumac.	tonne.	55 00	65 00
Vert de Paris.	lb.	0 14	0 17
Vitriol.	"	0 04 1/2	0 06 1/2

Eaux Minérales.

Carabana.	ese	10 50
Hunyadi Matyas.	"	6 00
Pongues St-Leger.	"	10 50
St-Galmier qts. (source Radot).	"	6 00
" pts.	"	7 50
Vichy Célestins, Grande Grille.	"	10 00
" Hôpital, Hauterive.	"	10 00
" St-Louis.	"	00

Epices pures.

Allspice moulu.	lb.	0 13	0 15
Cannelle moulu.	"	0 15	0 18
" en mottes.	"	0 13	0 14
Cloves de girofle moulu.	"	0 15	0 20
" ronds.	"	0 09	0 10
Gingembre moulu.	"	0 20	0 25
" racines.	"	0 13	0 20
Macis moulu.	"	0 00	0 90
Mixed Spice moulu Tin 1 oz.	"	0 42	0 45
Muscade blanche.	"	0 40	0 55
" non blanchie.	"	0 60	0 70
Piment doux ronds.	"	0 09	0 10
Poudre blanc, ronds.	"	0 12	0 15
" moulu.	"	0 18	0 20
" noir, ronds.	"	0 09	0 10
" moulu.	"	0 12	0 15
Whole Pickle Spice.	"	0 15	0 20

Fruits secs.

Abricots Calif.	lb.	0 13	0 15
Amandes Calif. molles.	"	0 09	0 09 1/2
" Tarragon.	"	0 09	0 10
" " "	"	0 19	0 20
Amard. sans roseau.	"	0 40	0 48
" petites Jordan.	"	0 03	0 35
Dattes en boîtes.	"	0 06	0 06 1/2
Figs secs en boîtes.	"	0 07 1/2	0 10
" en sacs.	"	0 00	0 03 1/2
Newmarket California.	"	0 09	0 10
Noblet's Avellines.	"	0 07	0 08
Noix Marlat.	"	0 09 1/2	0 11
" Grenoble.	"	0 11	0 12
" " "	"	0 19	0 20
Noix du Brésil.	"	0 13	0 11
" Pecan.	"	0 09 1/2	0 11
" " "	"	0 19	0 24
Peanuts rôti (arache).	"	0 06 1/2	0 08
Pêches Californie.	"	0 08	0 10
Pêches.	"	0 09	0 10
Pommes seiches.	"	0 14 1/2	0 05
Pommes évaporées.	"	0 07 1/2	0 08
Pruneaux Bonifaux.	"	0 03 1/2	0 06
" Rosine.	"	0 06 1/2	0 07 1/2
" California.	"	0 09	0 10
Raisins Calif. 3 cour.	"	0 00	0 07 1/2
" 4 "	"	0 08	0 09
Corinthe Provinciales.	"	0 05 1/2	0 05 1/2
" Filadelfia.	"	0 05 1/2	0 05 1/2
" Patras.	"	0 06	0 06 1/2
" Vostizza.	"	0 07	0 08
Malaga Loose Muscat.	"	0 06	0 07
" London Layers bte.	"	1 35	1 50
" Black Baskets.	"	0 00	2 00
" Commenceur.	"		
" Cluster.	"	1 75	2 00
" Buckingham.	"		
" Cluster.	"	0 00	3 25

NOUS OFFRONS EN VENTE :

500 Sacs Sucre brut
200 Sacs Sucre moulu Allemand

200 Sacs Sucre moulu Allemand
800 Sacs Sucre moulu Autrichien

ECRIREZ POUR ECHANTILLONS.

NOS PRIX DEFIENT TOUTE COMPETITION.

N. QUINTAL & FILS, EPICIER EN GROS. 274 RUE ST-PAUL, MONTREAL

BERNIER & CIE Marchands de Graines

GRAINES DE SEMENCES, GRAINE FOURAGERES, ETC.

CORRESPONDANCE

Bureau et Entrepot :-

SOLICITEE.

PRES DE LA GARE DU GRAND TRONG, ST-HYACINTHE

Le Poli "Royal Black Lead" Bureaux à Louer



Ne tache pas les
mains ni rougit au
feu en exhalant des
odeurs empoisonnées
comme la plupart des
polis en pâte ou li-
quide.

Il conserve son lus-
tre même sur un
poêle chauffé à blanc.
C'est le poli le plus
économique en usa-
ge. Il a subi une
épreuve de plus de
30 ans.

25 RUE SAINT-GABRIEL

Trois chambres par étage.

Bon Marché

S'adresser

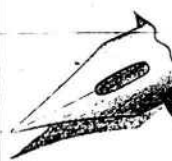
TALLIER, ROTHWELL & CIE, A. LIONAIS,

Seuls fabricants.

MONTREAL.

Chambre 401, Bâtisse New-York Life

SPENCERIAN PENS

WRITE WELL WEAR LONG
ONCE TRIED ALWAYS USEDSamples sent on receipt of
return postage - 2 cents.SPENCERIAN
PEN CO.
NEW YORK

ESTABLISHED 1860

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 4 NOVEMBRE 1897.

Malaga Russian Clusterb...	4 00	4 25
Sultana	0 07½	0 10
Valence off stalk.....	0 04½	0 05
" fine off stalk.....	0 04½	0 05½
" Selected.....	0 05½	0 06½
" 4 cour.....	0 06½	0 06½

Fruits verts.

Ananas.....pièce..	0 00	0 00
Attocas.....baril..	5 00	7 00
Bananes.....régime	0 00	0 00
Pommes nouvelles,baril..	2 00	4 00
" Baldwin.....	0 00	0 00
" Russels.....	0 00	0 00
Raisins Malaga.....	5 00	6 50
Oranges Valence (420)...	0 00	0 00
" Messina.....	0 00	0 00
"	0 00	0 00
"	0 00	0 00
" Floride.....	0 00	8 00
" Jamaïque, baril.....	0 00	8 00
Citrons Messina.....	2 00	3 00
" Naples.....	0 00	0 00
Oignons rouges.....baril..	0 00	0 00
" d'Egypte, 112 lbs.....	0 00	0 00
" d'Espagne, boîte.....	0 00	0 70
Noix de coco, par 100.....	3 50	0 00

Gomme à Mâcher.

Adams Sons & Co.

Tutti Frutti, 36 morceaux de 5c bte	1 20
Pepsin Tutti Frutti, 23 m. " "	0 75
" bolte-vitrée " " "	0 80
Horshound Tutti Frutti, boîte vitrée 36 m. " "	1 20
Cash Register, 390 m. à 5c et pqt. 15 00	
Vitrine Tutti Frutti, 180 morceaux " "	0 50
Jarro en verre Pepsin Tutti Frutti, 115 paquets.....à 5c.	3 75
Boîte à la Jeune Fille, Tutti Frutti, 160 m. et pqt.....à 5c.	6 00
Boîte à argent Tutti Frutti, 160 m. et pqt.....à 5c.	6 00
Gomme Variété (nouvelle) 150 morceaux.....à 1c.	1 00
Fleur d'Orange, 150 m. " "	1 00
Gomme Filtration, 160 " "	1 05
Monte Christo, 180 " "	1 30
Mexican Fruit, 36 " à 5c.	1 20
Sappota, 150 " à 1c.	0 90
Sappota Orange, 160 " "	0 75
Black Jack, 115 " "	0 75
Rose Rouge, 115 " "	0 75
Magie Trick, 115 " "	0 75
Red Spruce Chico, 200 " "	1 00

Grains et Farines.

GRAINS.

Blé roux d'hiver Can. No 2.	0 94	0 95
Blé blanc d'hiver Can. No 2.	0 93	0 94
Blé du Manitoba No 1 dur.	1 06	1 07
" No 2	0 93	1 05
Blé du Nord No 1.....	0 90	0 90
Avoine blanche No 2.....	0 26	0 26½
Blé d'Inde Américain.....	0 37½	0 38
Pois No 2 ordinaire, 60 lbs.....	0 52	0 52½
Orge à moulée, 48 ".....	0 35	0 40
Sarrasin, 48 ".....	0 37½	0 38
Sorgle, 56 ".....	0 51	0 52

FARINES.

Patente d'hiver.....	4 85	5 00
Patente du printemps.....	5 40	5 55
Straight roller.....	4 50	4 75
Porte de boulanger, cité.....	5 00	5 15
Porte du Manitoba.....	5 00	5 15

FARINES D'AVOINE.

Farine d'avoine Standard, baril.....	3 30	3 50
" " sac.....	1 60	1 65
" granulée baril.....	3 60	3 80
" " sac.....	1 80	1 85
Avoine roulée baril.....	3 40	3 50
" " sac.....	1 65	1 75

ISSUES DE BLE

Son d'Ontario, au char, ton	12 50	13 50
" de Manitoba.....	13 00	13 50
Gru de Manitoba.....char	14 00	14 50
" d'Ontario.....	14 00	14 50
Moulée.....	16 00	16 00

Farines préparées.

Farine préparée, Brodie			
XXX, 6 lbs....	2	80	
" " 3 "....	1	45	
" " superb 6 "....	2	00	
" " 3 "....	1	35	
Orge mondée.....pot	1	80	2 00
" " " sac 0 00	1	55	
" " " quart 0 00	3	20	
" perlée.....sac 0 00	3	25	

Huiles et graisses.

HUILES.

Huile de morue, T. N., gal.	0 35	à 0 40
" loup-marin raffi.....	0 44	0 46
" paille.....	0 38	0 42

Huile de lard, extra gal.	0 55	0 60
" " No 1.....	0 50	0 55
" d'olive p. mach.....	0 80	1 00
" A salade.....	0 85	0 75
" d'olive à lampion.....	1 20	2 60
" de spermaceti.....	1 20	1 40
" de marsouin.....	0 50	0 60
" de pétrole.....par char	0 14½	
" " " par 20 qrts.....	0 15	
" " " de 1 à 19 qrts.....	0 15½	
" Américaine.....par char	0 16½	à 0 20½
" " " par qrt 0 17½	à 0 21½	
" d'olive Barton et Guestier calasse qts	8 50	
" " " pts	0 50	
" " " T.N. 1 20	à 1 50	
" " " N.R. 1 00	à 1 25	
" de castor "E. I." lb. 0 10½	0 11½	
" " franc. qrt. lb. 0 10	0 11	
" " cse " 0 11	0 12	

Spécialités de Lazenby.

Huile à salade.....½ pt. dz.	1 40
" " " ½ pt.	2 15
" " " 1 pt.	3 75
" " " 2 pts	5 00
" " " 3 pts	6 50
Crème à salade petite.....	2 00
" grande.....	3 75

Liqueurs et spiritueux

Brandies.....(droits payés.)	
" " " à la calasse.	
Hennessy.....	13 25
" " (par 10 calasses).....	13 00
" " ".....	14 75
" " ".....	16 25
" V. O.....	17 25
" S. O.....	23 00
" V. S. O.....	25 00
Martel.....	13 00
" " (par 10 calasses).....	12 75
" V. O.....	17 00
" V. S. O. P.....	18 50
" V. V. S. O. P.....	38 00
Boutelleau & Co., F. P.....	9 00
" " ".....	10 00
" " ".....	12 00
" " ".....	14 00
" " ".....	16 00
" " ".....	21 00
P. Richard, carte blanche 12 qrts.	8 50
" " " 24 pts.	9 50
" " " 48½ pts	10 50
" " " 12 qrts.	12 00
" " " 24 pts.	13 00
" " " 48½ pts	14 00
" " " 16 imp. flasks.....	10 00

Rivière-Gardrat.....	10 00
Optima.....	17 00
Bisquit Dubouché.....	9 25
Renaud & Cie.....	12 25
E. Puet *.....	9 00
" * *.....	10 75
" * * *.....	12 50
" V. O.....	14 50
" V. O. P.....	15 25
" V. S. O. P.....	16 25
" V. V. S. O. P.....	20 25
" 1860.....	24 25
" 1850.....	28 25
" 1840.....	30 25
J. Borianne * * *.....	6 75
au gallon.	
Hennessy.....	0 00 * 6 75
Martel.....	0 00 6 75
E. Puet.....	0 00 3 65
J. Borianne depuis.....	0 00 3 75
Rivière-Gardrat.....	0 00 4 15
Bisquit-Dubouché.....	4 30 @ 4 55
Renaud & Cie.....	4 10 @ 4 30
Rhums.	
à la caisse.	
St-Georges, 12 lit.....	12 50
" 24½ pts imp.....	14 50
Chauvet cachet or 12 lit.....	0 00 14 50
" rouge 12 lit.....	0 00 12 75
St-John.....	0 00 7 75
St-Joseph, Jamaïque.....	0 00 11 50
St-Félix, Martinique.....	0 00 10 50
St-Marc.....	0 00 9 25
au gallon.	
Jamaïque.....	4 25 6 15
Whiskey Ecossais.	
Dewar's Special Liqueur.....	0 00 12 50
Dewar Extra Special.....	0 00 9 50
H. Fairman & Co.....	7 50 8 50
Royal Eagle.....	9 25 9 50
Sheriff's.....	9 75 18 00
Mackie's R. O. spec.....	0 00 10 25
" Islay.....	8 25 8 50
Glenfalloch.....	8 75 8 80
Glenlivet *.....	9 00 9 25
" * * *.....	10 00 10 25
Cabinet 1 crown.....	0 00 8 75
" 2.....	0 00 9 50
" 3.....	0 00 10 75
Harvey's R. O. S. spec. liq.....	0 00 12 50
" Fitz-James 8 y. old.....	0 00 9 75
Alex. McAlpine old scotch.....	0 00 6 75
Watson old scotch, qrts.....	0 00 8 75
" " ".....	0 00 9 75

Huile de Charbon

...EN GROS...

Ecrivez pour nos prix

Huile Canadienne -
Huile Américaine et
Huile Astrale de Pratt

The BUSHNELL CO.

BUREAUX:---

Québec, rue Dalhousie;
Montréal, Edifice du Board of Trade

La Compagnie John L. Cassidy Limitée,

IMPORTATEURS

PORCELAINES,

FAIENCES,

CRISTAUX,

...DE...

ARGENTERIE, COUTELLERIE, ARTICLES D'ECLAIRAGE, Etc.

339 & 341 RUE ST. PAUL, - - - MONTREAL.

POUDRE A PATE

COOK'S FRIEND

Le Neg Plus Ultra de la Qualité

Amène la clientèle...
...et la maintient.

TOUS LES EPICIERIS DE GROS

Vendent de la COOK'S FRIEND

La Seule Veritable...

FABRIQUÉE PAR W. D. McLAREN, MONTREAL

Cacaos, Chocolats
et Cafés

COWAN

DUCKETT, HODGE & CIE

Exportateurs de

BEURRE ET FROMAGE

EN VENTE MAINTENANT CHEZ TOUS LES MEILLEURS EPICIERIS DE LA PUISSANCE
ILS SONT ABSOLUMENTS PURS.....

The Cowan Co'y, Ltd, Toronto, Ont.

55 RUE WILLIAM, - - - MONTREAL

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 4 NOVEMBRE 1897.

Thom & Cameron.....	0 00	6 75
Bernard's Encore.....	0 00	7 75
Barnich, Laid & Co.		
Special blend.....	0 00	9 50
extra special.....	0 00	11 00
L. Katrine.....	0 00	7 25
Fisher's O. V. G.....	0 00	5 75
special reserve.....	0 00	9 75
G. O. H.....	0 00	12 00
Gaelic Old Smuggler.....	0 00	9 50
Greer's O. V. H.....	0 00	9 50
Glenmarah.....	0 00	9 25
Stewart's Royal.....	0 00	10 00

au gallon.....		
Barnagher Irish.....	4 05	4 30
H. Fairman & Co.....	4 05	4 15
Sheriff's.....	4 05	4 85
Glenfalloch.....	3 70	3 85
Glenlivet (old).....	4 30	6 30

Whiskey Irlandais.

Henry Thomson.....	0 00	8 50
St. Kevin.....	0 00	7 50
J. Jameson & Son.....	0 00	9 75
***.....	0 00	11 50
Gep. Roe & Co.....	0 00	9 25
***.....	9 75	10 50
Barnagher.....	9 75	10 25
Thom & Cameron.....	4 00	6 75
Burke's *** grts.....	0 00	7 75

*** 12 imp. qt.....		
flasks.....	0 00	11 50
Dunville.....	0 00	8 00

Wm. Jameson & Co. 1		
Diamond.....	0 00	9 00
Hushmill.....	0 00	9 75

tins.....		
De Kuyper 1 à 24c.....	6 25	11 75

25ct plus.....	6 15	11 55
cse violette.....	0 00	2 60
cse blanche.....	0 00	3 60

Key Brand.....	5 00	10 50
poney.....	0 00	2 40
Melchersponey.....	0 00	2 50
picnics 4 doz.....	0 00	8 00

Honey Suckle.....		
(cruchons verre).....	0 00	8 50
Wynand Focking.....	0 00	10 00

Bernard Old Tom.....	0 00	7 25
Booth.....	0 00	7 85
" 5 caisses.....	0 00	7 60

Melrose Drover Old Tom.....	0 00	7 00
Booth London Dry.....	0 00	7 75
Burnett.....	0 00	7 25

Melrose Drover Dry.....	0 00	7 00
Coate Plymouth.....	0 00	9 25

Gins en futs.

De Kuyper, barriq. le gal.....	0 00	3 05
quarts.....	0 00	3 10
octaves.....	0 00	3 15
au gallon.....	0 00	3 25

Tous autres gins, 5c. de moins.		
Booth's Old Tom, quarts.....	le gal.	0 00

octaves.....	0 00	3 50
au gal.....	0 00	3 90

J. Hirsch Sons & Co. Old Tom.....		
extra.....	2 30	2 65
No. 1.....	2 05	2 25
No. 2.....	1 80	2 10

Whisky Canadiens au gallon, au quart ou plus.

Gooderham & Worts 65 O. P.....	4 65	
Hiram Walker & Sons.....	4 65	
J. P. Wiser & Son.....	4 64	
J. E. Seagram.....	4 64	
H. Corby.....	4 64	

Gooderham & Worts 50 O. P.....	4 15	
Hiram Walker & Sons.....	4 15	
J. P. Wiser & Son.....	4 14	
J. E. Seagram.....	4 14	
H. Corby.....	4 14	

Rye Gooderham & Worts.....	2 25	
Hiram Walker & Sons.....	2 25	
J. P. Wiser & Son.....	2 24	
J. E. Seagram.....	2 24	
H. Corby.....	2 24	

Imperial Walker & Sons.....	2 90	
Canadian Club Walker & Sons.....	3 60	

Pour quantité moindre qu'un quart d'origine:		
65 O. P.....	le gal.	4 80

50 O. P.....	4 25	
Rye.....	2 35	
Imperial.....	3 10	
Canadian Club.....	3 80	

Rye Canadien à la caisse.

Walker's Imperial.....	quarts	7 75
".....	16 flasks	8 25
".....	32	8 75

Walker's Canadian Club.....	quarts	9 25
".....	16 flasks	9 75
".....	32	10 25

En quantité de 5 c. et plus, 25 cents de moins par c.		
Gooderham & Worts 1891 1 à 4 c.	6 75	
Seagram 1892.....	6 75	
1893.....	9 00	

En quantité de 5 c. et plus, 25 cents de moins par c.		
Corby I. X. L.....	8 75	
X. T. C.....	6 50	

En quantité de 5 c. et plus, 25 cents de moins par c.		
Aperitifs.....		
Angostura, caisse 2 doz.....	0 00	15 00
Orange Bernard.....	6 75	7 00

Vermouth Nolly Prat.....	0 00	6 75
" Italien.....	6 75	7 00
Chazellette.....	0 00	6 25

Benedictine

Litres, 12 à la caisse.....	0 00	19 00
1/2 litres, 24 à la caisse.....	0 00	20 00

Liqueurs Frederic Mugnier, Dijon, France.

Crème de Menthe verte.....	00 00	11 00
" blanche.....	00 00	11 00
Curacao triple sec cru.....	00 00	12 25
boute.....	00 00	12 25

Bizarreau (Cherry B'dy).....	00 00	11 00
Cacao l'Hara à la Vanille.....	00 00	12 25
Marasquin.....	00 00	13 25
Kirsch.....	00 00	11 25
".....	00 00	13 25

Prunelle de Bourgogne.....	00 00	12 25
Crème de Framboise.....	00 00	12 25
Fine Bourgogne 12 lit.....	00 00	21 15
Eau de Vie de Marc.....	00 00	18 25

Crème de Cassis.....	00 00	11 25
Crème de Musigny.....	00 00	12 25
Aperitif Mugnier.....	00 00	10 25
Alcool de Menthe.....	00 00	6 15
Absinthe Ed. Pernod.....	00 00	14 50

Stouvers.

Lime Juice Cordial p. 2 dz.....	0 00	4 70
" q. 1.....	0 00	4 20
Double Ref. Lime J'ce 1.....	0 00	3 95
Lime syrup bout. can 1.....	0 00	4 20

Mélasses.

Barbades tonne.....	0 26	
" tierce et qt.....	0 28 1/2	
" demi quart.....	0 29 1/2	
" au char ton.....	0 25	
" tierce.....	0 27 1/2	
" 1/2 qt.....	0 28 1/2	

Porto Rico, tonne.....	0 26	
" char.....	0 25	
" tierce et qt.....	0 28 1/2	
" au char.....	0 27 1/2	

Moutardes.

Coleman ou Keen.....		
Boites.....		
Rondes, Carrées.....		

Boites 1/4 lb.....	0 27 1/2	0 45
" 1/2.....	0 25	0 42
" 1.....	0 00	0 40
Jarres 1 " par jarre.....	0 00	0 25
" 4.....	0 00	0 75
Durham.....	0 00	0 60

Pâtes et denrées alimentaires

Macaroni Importé.....	lb	0 09	0 10
Vermicelli.....	lb	0 09	0 10
Lait concentré.....	dz	0 00	1 00
Pois fendus, qt. 190 lbs.....	3 40	3 50	

Poissons.

Harengs Shore.....	brl.	0 00	1 50
".....	0 00	2 50	
Labrador.....	0 00	0 00	
".....	0 00	0 00	
Cap Breton.....	0 00	3 00	
".....	0 00	2 75	

Morue sèche.....	cwt.	4 00	4 50
" verte No 1 qt.....	lb.	0 02	0 02 1/2
" No 1 large qt.....	2 25	2 50	
" No 1 draft.....	0 00	0 00	
" désossée.....	0 05 1/2	0 05	

Poisson bl. lac Sup.....	brl.	0 00	0 00
Truite des lacs.....	0 00	0 00	
Maquereau No 1.....	1	0 00	0 00
Saumon C. A.....	0 00	6 00	
Saumon Labrador.....	1	11 50	0 0
Saumon Labrador.....	1	0 00	0 00
Anguille.....	lb.	0 00	0 00

Poudre à Pâte

Cook's Friend.....			
No 1, 4 doz. aussi 1/2 bte. la doz.....	\$2 40		
" 2, 6.....	0 80		
" 3, 4.....	0 45		
" 10, 4.....	2 10		
" 12, 6.....	0 70		

Produits de la ferme.

(Prix payés par les épiciers.)			
Beurre.....			
Townships frais.....	lb.	0 15	0 18
De l'Ouest.....	0 11	0 15	
Crémère sept.....	0 17	0 17 1/2	
do Oct.....	0 17 1/2	0 18	

Fromage.

De l'Ouest.....	lb.	0 08 1/2	0 09
De Québec.....	0 08 1/2	0 09	

Enfants.

Frais pondus, choix.....	dz.	0 17	0 18
" lers.....	0 13	0 13 1/2	
" 2emes.....	0 09	0 10 1/2	

Sirop et sucre d'érable.

Sirop d'érable en qrts.....	lb.	0 04 1/2	0 05
" en canistre.....	0 55	0 60	
Sucre d'érable pains lb.....	0 04	0 06	
gros.....	0 04 1/2	0 05	

Miel et cire.

Miel rouge coulé.....	lb.	0 05	0 06
" blanc.....	0 07	0 08	
en gateaux.....	0 10	0 12	
Cire vierge.....	0 25	0 26	

Produits Pharmaceutiques.

Graine de lin.....	lb.	0 00	0 03
moulue.....	0 00	0 04	

Spécialités de Picault & Contant.

	Doz.	Gros.	
Elixir Pulmon. Balsami.....	1 75	18 00	
Biscuit Purgat. Parisien.....	1 20	12 00	
Pastille à vers.....	1 50	15 00	
Poudre de condition.....	1/4 lb.	0 80	7 20
".....	1/2 lb.	1 25	13 00
".....	1 lb.	1 80	18 00
Huile foie de morue, 8 oz.....	0 00	18 00	
6 oz.....	0 00	15 00	
Emulsion foie de morue.....	0 00	4 00	
Huile vétérinaire.....	0 00	1 50	
Essence d'épinelette.....	0 00	0 80	

Régisse.

Young & Smylie.....			
Y. & S. en bâtons (sticks).....			
Bte de 5 lbs. bois ou papier.....	lb.	0 40	
" Fantaisie " (36 ou 50 bâtons) bt.....	1 25		
" Kinged " boîte de 5 lbs.....	0 40		
" Acme " Pellets, boîte de 5 lbs.....			
"can.....	bte.	2 00	
" Acme " Pellets, boîte fantaisie.....			
" (30 more, à la boîte).....	bte.	1 00	
" Acme " Pellets, boîte fantaisie.....			
" papier, (40 more).....	bte.	1 25	
Régisse au goudron et gaudres de.....			
Tolu, bte de 5 lbs. (can).....	bte.	2 00	
Pastilles de régisse, Jarre en verre.....	5 lbs.	1 75	

Pastilles de régisse, boîte de 5 lbs.....	1 50		
"can.....	1 45		
" Purly " régisse, 200 bâtons.....	100	0 72 1/2	
Régisse Flexible, bte de 100 morceaux.....			
Navy plugs.....	0 70		
Triple Tunnel Tubes.....	0 70		
Mint puff straps.....	0 70		

Riz.

	Sac.	1/2 Sac.	Pch.	1/2 Pch.	
B. 1 1/2 4 sacs 3 50.....	3 55	3 60	3 65		
5 1/2 9 " 3 45.....	3 45	3 50	3 55		
10 et plus.....	3 40	3 45	3 50	3 55	

Riz "Crystal."

En sacs de 25 lbs.....	le sac.	1 35	
" 50.....	2 60		
" 250.....	4 50		
Imported 250 lbs.....	5 50		
Riz Patna Imp. sacs 220 lbs.....	4 75	05	

Salaisons, Saindoux, etc.

Lard Can. Sh't Cut Mess qt.....	16 00	17 00	
" S. C. Clear.....	16 00	17 00	
" S. C. de l'Ouest.....	16 00	00 00	
Jambons.....	lb.	0 11 1/2	00 13
Lard fumé.....	0 00	00 13	

Saindoux

Acme " Pellets, boîte fantaisie			
(30 marc. à la boîte).....bte.	1	00	

[illegible]

ARCHITECTES ET MESUREURS

V. LACOMBE, 897, Ste Catherine

GAMÉLIN & HUOT, 58 St Jacques

PLOMBIERS ET COUVREURS

E. DOUVILLE, 137B rue St-Urbain

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 30 octobre 1897.

Chez Wright & Son, architectes, rue St Jacques, No 204. 2 bâtisses, rue Rosslyn à Westmount, à 3 étages, formant 2 logements.

Maçonnerie, F. Fournier.
Charpente et menuiserie, W. McDonald.

Couverture, Campbell & Gilday.
Plombage, A. McKay & Co.
Chauffage, do
Brique, A. Léger.
Enduits, Thos Brethour
Peinture et vitrerie, F. Lefebvre.
Propriétaire, W. McDonald.

Sept cottages, rue Waverley Montréal
Annexe, à 2 étages, formant 7 logements.
Maçonnerie, F. Dugas.
Charpente et menuiserie, R. Neville & Son.

Couverture Campbell & Gilday.
Plombage, A. McKay & Co.
Chauffage, do
Brique, F. Riordan.
Enduits, H. Contant.
Peinture et vitrerie, G. Riordan.
Propriétaire, R. Neville jr.

PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL

Coin des rues St Urbain et Vitre, reconstruire une maison formant un magasin et un logement 33 x 31 à 2 1/2 étages en brique, couverture en gravois; coût probable \$1800. Propriétaire, A. Sutherland; charpente, W. M. Kelly.

Rue Rozel, No 51, une bâtisse formant 1 logement, 27 de front, 17 en arrière x 47 à 2 étages en brique et pierre, couverture en sparham et ardoise; coût probable \$2,000. Propriétaire, Thomas H. Smyth.

Rue St André No 1118, une maison formant 2 logements 25 x 35 à 2 étages en brique, couverture en gravois et papier; coût probable; \$1,500. Propriétaire John Taylor; architecte, Wm Neville; maçon John Taylor; charpente, Wm Crombe, brique, John Taylor.

Rue Liverpool, 2 maisons formant 4 logements 20 x 36 à 2 étages en brique. Couverture en gravois; coût probable \$1200 chacune. Propriétaire W. Baril; maçon Jos Daniel; charpente Dionne.

JOURNAL DE LA JEUNESSE.—Sommaire de la 129e livraison (23 octobre 1897). — Monnaie de singe, par Mme P. de Nanteuil. — Histoire d'un pou et d'une puce. — Lettres du régiment, par Louis d'Or. — Chiens savants, par Pierre de Mériel. — L'éuyer de la reine, par Arthur Bourliac. — Beethoven. — Le déplacement des édifices, par L. Viator. Abonnements: Un an, 20 fr. six mois, 10 fr. Hachette & Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris

VENTES PAR LE SHÉRIF.

Du 8 au 15 novembre 1897.

DISTRICT DE MONTRÉAL

Liboire Constant vs Abraham Lalonde

St Joseph de Soulanges—1o Une terre désignée sous le No 86 avec bâtisses.
2o Le lot 47 avec bâtisses.
Vente le 11 novembre, à 11 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

Albert Rodier vs F. X. Gervais

Montréal—Les lots 15-102 et 103 du quartier St-Jean-Baptiste et pt 1203-127 du quartier St-Jacques situés rue Berri avec bâtisses.

2o Les lots 1203-125, 126, pt 124, pt 215 du quartier St-Jacques situés rue Berri avec bâtisses.

Vente le 8 novembre, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

DISTRICT DE BEAUHARNOIS

P. E. Normandeau vs Thomas D. Hood.
Ste Martine—Le lot 444 contenant 100 arpents.

Vente le 10 novembre à 11 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE ST-HYACINTHE

J. B. Bernard vs Nazaire Tremblay.
St Hilaire—1o Une terre désignée sous le No 161.

2o Une terre désignée sous le No 154 avec bâtisses.

3o Une terre désignée sous le No 1 de St Mathias.

Vente le 8 novembre, à 2 h. p.m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'IBERVILLE

Mde Léonard Tixier vs Léonard Tixier.

St Jean—1o Le lot 737 situé rue de la Reine avec bâtisses

2o Le lot 49 situé rue Champlain avec bâtisses.

Vente le 10 novembre à 11 30 h. a.m., au bureau du shérif.

DISTRICT DE QUÉBEC

J. B. Michaud et al vs Joseph Naulin.

Notre-Dame de la Victoire de Lévis—Le lot 439 situé rue St Etienne avec bâtisses

Vente le 10 novembre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

In re J. Boutin, failli.

St Joseph de Lévis—1o Le lot 1075 situé au coin des rues St Charles et St Joseph avec bâtisses.

2o Le lot 650 situé rue St Joseph avec bâtisses.

Vente le 9 novembre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Dame Vve C. Judge vs Marie Henri Girard.

Notre-Dame de Lévis—Les lots 66 à 72, 92 à 98, 90, 91, 87, 89 et 86 situés rue St François avec bâtisses

Vente le 10 novembre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Pierre Coté vs Germain Roberge fils.

St Henri et St Jean Chrysostome—1o Les lots 801, 794, 793 situés à St Henri de Lévis.

2o Le lot 103 situé à St Jean Chrysostome.

Vente le 12 novembre, à 10 h. a. m. à la porte de l'église St Henri pour les lots de cette paroisse et le même jour à 1 h. p. m. à la porte de l'église St Jean Chrysostome pour le lot de cette même paroisse.

DISTRICT DE BEDFORD

Geo W. Dryden vs Charles Vézina.

St Joseph d'Ely de Valcourt—1o Le lot 441 du 5e rang.

2o Les droits dans le lot 345 et aussi sur la partie du lot 346 avec moulin etc.

Vente le 13 novembre, à 9 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE JOLIETTE

Jos Ed Homier et al vs Joseph Evariste Parent.

Berthier—Les lots 114, 122 et 115 situés dans la ville de Berthier.

Vente le 10 novembre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES

Arthur Olivier vs Michel Walsh.
St Théophile du Lac—1o Le lot 1036 du rang St. Léon.

2o Le lot 1035 du rang nord St Léon.

Vente le 10 novembre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE ST. FRANÇOIS

Pierre Daviau vs Jean Leclaire.

St Janvier de Weedon—Le lot 173 avec bâtisses.

Vente le 9 novembre à 11. h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE SAGUENAY.

J. J. T. Frémont vs Jules Tremblay

Ste Croix de Tadousac—1o Une terre désignée sous le No 32 avec bâtisses.

2o Les parties des lots 2, 3 et 4 avec bâtisses.

3o Les lots 17 et 18 du 1er rang contenant 236 acres avec bâtisses.

Vente le 10 novembre à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

En vertu d'un décret royal en date du 8 août 1897 et publié dans la *Gazette de Madrid* du 9 septembre suivant, un nouveau tarif douanier "temporaire" de Cuba commencera à être mis en vigueur dix jours après sa publication dans la *Gazette de la Havane*.—Ce tarif frappe un certain nombre de produits d'une augmentation variant de 10 à 150% à l'importation dans cette île, pour subvenir aux frais occasionnés par la guerre.

Comme les papetiers vendent souvent de l'encre à copier qui laisse beaucoup à désirer, voici une formule qu'on pourra essayer pour en préparer soi-même. Dans 800 parties en poids d'eau distillée froide, faire dissoudre 40 parties d'extrait de campêche, 5 d'acide oalique ou sel d'oseille et 30 de sulfate d'alumine; laisser déposer 24 heures, puis chauffer jusqu'à l'ébullition dans un vase en cuivre et additionner le liquide encore chaud de 50 parties de vinaigre de bois. On laisse refroidir, on met en bouteille et l'on décante quinze jours après.

SABLE DE CHATEAUGUAY

Montreal Sand & Gravel Co., 270 rue Ottawa, Montréal.

La Compagnie la plus forte et la mieux outillée du Dominion: a toujours en mains un fort assortiment de Sables et Gravois; La Compagnie garantit la qualité et la quantité livrée. ... On sollicite des commandes

Téléphone Bell 8586.

BOIS DE CONSTRUCTION
FELIX DANSEREAU
MARCHAND DE BOIS DE SCIAGE
 819 Rue ONTARIO, (Coin Parthenais)
 Tél. Bell No 6212. **MONTREAL.**
 T. PREFONTAINE H. BOURGOVIN

T. PREFONTAINE & CIE
Bois de Sciage et de Charpente
 GROS ET DETAIL.
 Bureau: coin des rues NAPOLEON ET TRACY
STE-CUNEGONDE

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux côtés. Téléphone Bell 8141, Montréal.
 Spécialité: Bois préparés de toutes façons, assortis par longueurs et largeurs en grande quantité.

—TÉLÉPHONE 368

John A. Bulmer & Co.
BOIS DE SERVICE
 EN GROS ET EN DETAIL

Les entrepreneurs et autres trouveront à nos clos toutes espèces de Bois Francs, ainsi que le Pin, l'Épinette, la Pruche, Lattes, Etc.
 Une de nos spécialités est l'Érable préparée pour plancher.

CLOS:

Coin rues St-Charles Borromée et Dorchester, et au Canal, pied de la rue Guy.

BUREAU CENTRAL:

No 571, RUE DORCHESTER

A VENDRE

TERMES
FACILES

La Bâtisse faisant le coin des rues
St-Gabriel et Ste-Thérèse,

ET PORTANT LES NUMÉROS CIVIQUES:

25, RUE ST-GABRIEL,
 25, RUE STE-THERESE

Revenus: \$1000 par année.

S'adresser à A. LIONAIS.

Gambre 401 Bâtisse New York Life.

INTERNATIONAL
Business College

Place d'Armes, Montréal.

Cette institution est une des mieux organisées du pays. Le programme comprend: la tenue des livres, l'arithmétique, la calligraphie, la correspondance, le droit commercial, la sténographie (dans les deux langues), la clavographie, l'anglais, le français, la préparation aux examens du service civil, etc. Les cours du jour recommencent LUNDI, le 23 AOUT. L'enseignement se fait en anglais par des professeurs d'expérience. Un cours préparatoire est annexé au Collège. Salles spéciales pour dames. Demandez le prospectus. (Téléphone 309).

GAZA & LORD, DIRECTEURS

Classes Privées du Soir

The Montreal Business College

COIN CARRE VICTORIA ET RUE CRAIG

Les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS
 COMMENÇANT LE 27 SEPTEMBRE

Instruction commerciale complète, Sténographie, Clavographie, Anglais, Français et Service Civil.

Ecrivez pour, téléphonez au No 2900, ou venez chercher des prospectus

J. D. DAVIS, Principal.

ARCHITECTES ET INGENIEURS

L. Z. GAUTHIER

Ci-devant de la société Roy & Gauthier

Tel. Bell 2287 ...Architecte et Evalueur
 180, St-Jacques. Bâtisse Banque d'Epargne,
 Elevateur, 3me étage. Chambre 7

L. R. MONTBRIAND

ARCHITECTE et MESUREUR

280 — RUE ST. ANDRÉ — 280
 MONTREAL.

Joseph Perrault. Simon Lesage.
PERRAULT & LESAGE

Architectes et Ingenieurs

17, Cote de la Place d'Armes.

Téléphone Bell, 1889.

Spécialité: Evaluation pour Expropriation.

J. B. RESTHER & FILS

ARCHITECTES,

Chambre 13 | Bâtisse "Impérial"

107 rue ST-JACQUES, - Montréal
 Téléphone 1800.

VICTOR ROY & ALP. CONTENT,

Architectes et Evalueurs,

No. 151, Rue Saint-Jacques

CHAMBRE 4

Elevateur. Téléphone 2113.

J. EMILE VANIER,

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Ingenieur Civil et
 Arpenteur --- No 107 rue St-Jacques

En face du Carre de la Place d'Armes, Montréal.
 Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de
 tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages
 publics et particuliers, de demandes de brevets
 d'invention, etc. Téléphone No. 1800.

E. L. de la VALLEE & Cie

Ingenieurs Civils et Entrepreneurs

17 Côte de la Place d'Armes, - MONTREAL.

Travaux Municipaux, Etude et Installation de
 Distribution d'Eau, Ponts, Etc.

J. B. LAMONTAGNE, Architecte et
 Mesureur.

1216, RUE DE MONTIGNY

Albt Mesnard. TEL. BELL 2452. Théo. Daoust.

Mesnard & Daoust

ARCHITECTES MEMBRES A.A.P.Q.

103, RUE ST FRANÇOIS XAVIER, MONTREAL

Bâtisse du Séminaire

DEMANDEZ
 LE CATALOGUE
H.W. PETRIE
 DE
MACHINES NEUVES DE 2^e
 TORONTO, CANADA

R. WILSON SMITH

COURTIER EN
 DEBENTURES



Débetures Municipales, des Gouvernements et des Chemins de Fer
 achetées et vendues. ---
 Débetures de premier ordre pour
 placements de fonds en fidéi-dé-
 pots toujours en mains. ---

Bâtisse Standard Life,

151 rue St-Jacques, Montréal

Ventes enregistrées
de Montréal.

Pendant la semaine terminée le 30 oct. 1897.

MONTREAL EST

QUARTIER ST-JACQUES.

Rues Roy, Nos 122 et 124, St Hubert.
 Nos 670 et 672. Lot 1203-182 avec maison
 en brique, terrain 25 x 109.9 sup 2744.
 La faille Jos Etienne Colletet à Joseph
 Archambault; \$4,830 [44791].

Rue Beaudry, Nos 660 à 664. Lot 1143-5
 avec maison en brique, terrain 42.9 x 57.6
 sup 2458. The Trust & Loan Co à Elie-
 rie Giroux; \$1,400 [44803].

Rue Albina. Lot 1200-34a, 35a, 36a,
 terrain 76 x 71.4 d'un côté et 71.9 de
 l'autre, sup 5143 vacant. The Protes-
 tant Board of School Commissionner à
 Anastasie Poissant, épouse de Adol. Du-
 perrault; \$3,371 [44831].

Rue Beaudry, No 609. Lot 1 ind 1108
 avec maison en brique, terrain 33 x 106.
 Marie Anne Gabb et Wm H. Fox, son
 époux, à Xavier Boyer; \$850 [44833].

QUARTIER ST-LAURENT

Rue Anderson. Lot 534-11 et 12, ter-
 rain 23 x 59.6, sup 1363 pour l'un et 23.1
 x 67.6 sup 1552 pour l'autre. La Suc-
 cession Wm Dow à Christina Wilhelmina
 Mathilde Stevens, épouse de Walter
 Livermore; \$2332 [44801].

Rue Mance. Lot pt N.O. 43-27, pt S.E.
 43-28, terrain 50 x 92.3. Wilfrid T. Skaife
 et al à Joseph Hogue; \$5,084.20 [44810].

Rue St Laurent, Nos 54 à 58. Droits
 dans les lots 828, et quartier St Louis lot
 303, rue St Dominique No 111 avec mai-
 sons en pierre et brique, terrain irr g
 sup 2710 pour l'un et 30 x 47.6 sup 1425
 pour l'autre. F. X. Elie Maillé à Henry
 McHenry; \$100 [44814].

Rue St Laurent, Nos 54 à 58. Droits
 dans les lots 828, et quartier St Louis lot
 303, rue St Dominique No 111 avec mai-
 sons en pierre et brique, terrain irr g
 sup 2710 pour l'un et 30 x 47.6 sup 1425
 pour le 2ème. Henry McHenry à Marie
 Julie Durocher; \$100 [44815].

QUARTIER ST-LOUIS.

Rue Sanguinet, No 36. Lot 141 avec
 maison en pierre, terrain 28 x 102.6, sup
 2870. La Succession Lambert Bleau et
 al à Joseph Charlebois; \$2,100 [44818].

Rue Ste Elizabeth, Nos 205 et 207. Lot
 657 avec maison en brique, terrain 24
 d'un côté, 22 de l'autre x 60, sup 1380.
 Le Shérif de Montréal au Crédit Fon-
 cier Franco Canadien; \$2,400 [44838].

MONTREAL OUEST.

QUARTIER STE-ANNE

Rue Wellington, Nos 595½ et 597. Lot
 pt N. E. 846, pt 845 avec maison en bri-
 que, terrain 11 d'un côté, 13 de l'autre x
 49.6 d'un côté et 19 de l'autre pour la
 1ère partie et 31 d'un côté 31 de l'autre
 x 13. Dame Marion Cronshaw, épouse de
 John Cardell et al à Edward May; \$7,000
 [130222].

QUARTIER ST ANTOINE

Rue Sherbrooke. Lot 1663-29, terrain
 27 x 121.8 sup 3235.6. Succ. Alexander
 Buntin à Dame Catherine McIntyre épouse
 de James R. Gordon; \$4,853.25 [130234].

Rue Guy, No 452. Lot 1681 avec mai-
 son en brique, terrain irr g, sup 1500.
 Dame Rosa Holmann épouse de Geo S.
 Brown à Albert A. Staunton; \$2,920.50
 [130239].

HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER

QUARTIER HOCHELAGA

Rue Frontenac, Lot 166 567, 605, 608, 1/2 S. O., 29 et 607, 1 terrain 22 x 80, 3 do 24.3 x 80, sup 1940, 1 do 11.3 x 100, sup 562. La Corporation du comté d'Hochelaga à J. U. Emard; prix de vente en vertu de l'article 1008 et 1009 [69650].

Rue Desery, Lot 54-59 pt S.E. 54-60, terrain 40 x 100 vacant. Philomène Godard Vve Victor Hudon et al à Paula S. Gauthier; \$400 et autres considérations [69660].

QUARTIER ST DENIS

Rue Carrière, No 253. Lot 293 avec maison en brique, terrain 44 d'un côté, 42.6 de l'autre x irrég sup 5322. Paul G. Martineau & F. X. Prenoveau fils à Thomas C. Brainerd; \$1,166 [69664].

QUARTIER ST GABRIEL

Rue Mullins, No 350. Droits dans le lot 3099 avec maison en bois, terrain irrég, sup 7039. George E. Muir à William E. Muir; \$1,00 et autres bonnes et valables considérations [69724].

QUARTIER ST JEAN-BAPTISTE

Rue Cadieux, No 948. Lot pt N. O. 148 avec maison en bois, terrain 18 x 75. Marguerite Morache vve de Magloire Blondin et épouse de Prosper Lapointe et al à Alphonse Labossière; \$625 [69637].

MILE END

Rue Trottier, Lot 10-1204 à 1209, 3 terrains 24 x 100 et 3 do 25 x 100 vacants. Hon Louis Beaubien à Alfred F. Vincent; \$2,205 [69672].

Rue Robin, No 175 Lot 184 avec maison en bois, terrain 37.6 x 70.4 sup 2637. Le Shérif de Montréal à Annie Oogan épouse de John A. Kelly; \$500 [69694].

MONTREAL ANNEXE.

Rue St Urbain. Lot 1/2 S.E. 11-570, terrain 25 x 100 vacant. Wilfrid Chouinard à Louis Aquilas Carrière; \$500 [69641].

Rue Olark. Lot 1/2 S. 11-380, terrain 20.6 x 84, sup 1722 vacant. The Montreal Investment & Freehold Co. à George Lebel; \$258.30 [69643].

Rue Olark. Lot 1/2 S. 11-501, terrain 25 x 88, sup 2200 vacant. The Montreal Investment & Freehold Co. à John Mc-Philamy; \$330 [69651].

Rue Olark. Lot 11-339, terrain 50 x 84, sup 4200 vacant. The Montreal Investment & Freehold Co. à Léon Vaillancourt; \$756 [69666].

Rue Olark. Lot 11-112 et 113, 2 terrains 24 x 107. Joseph Plouffe & Joseph Henri Olivier; \$1,797.60 [69684].

Ave du Parc. Lot 12-22-67, 68, 69 et pt 12 22-74 avec maison en brique, 2 terrains 50 x 110, 1 do 70.9 de front x irrég, sup 5637. John McLaren à Félix Carey et John H. Rowell Trustees; \$35,000 [69701].

Rue Edouard Charles. Lot 12-2-102, terrain, sup 1821 vacant. A. J. H. St-Denis à Alexander P. Willis; \$750 [69730].

STE-CUNEGONDE.

Rue St Albert, No 733. Lot 774 avec maison en bois, terrain 30 x 96. Félix Rochon à Philias Benoit; \$1,900 [69692].

WESTMOUNT

Ave Chesterfield. Lot 214-18. 17, 208-25 24, 25a, 24a, 23a, terrain sup 23175. Du-gald McCool à Beverley Z. Milner; \$6,025 [69659].

Rue Sherbrooke. Lot 261-11 avec maison en pierre et brique, terrain sup 1590. Henry Millen à Mary Ann Holgate épouse de J. L. Thompson \$3,730.60 [69677].

ENTREPRENEURS

JOS. BINETTE
Constructeur-General
398 RUE ST-JACQUES.

J. A. BOYER, ENTREPRENEUR
REPARATIONS EN TOUS GENRES
185 & 187, ST-CHAS.-BORROMEE
Tel. Bell 712. Tel des Marchands 10

I. CHARBONNEAU & CIE, MANUFACTURIERS
Spécialités: Balcon, Galerie en tournage, Lait-
carne et menuiserie de fantaisie de tout genre.
Nos 1890 à 1896, rue St-Laurent, Mile-End.

A. CHENEVERT & CIE, ENTREPRENEURS
Spécialité d'Escaliers et réparations de tous genres.
Atelier: 77 RUE CRAIG Résidence: 18 AVE PAPINEAU

Résidence: 583 et 585 St-André. Tel. Bell 6103

COUVRETTE & FILS
Entrepreneurs Menuisiers et Charpentiers
ATELIERS: — No 80 RUE BERARD

HORMISDAS CONTANT
CONTRACTEUR PLATRIER
290 RUE BEAUDRY
TEL. BELL 7177. DES MARCHANDS 90.

D. HOULE, ENTREPRENEUR
Menuisier - Charpentier.
Ateliers: 142 ST-CHAS.-BORROMEE. Résidence Privée: No. 203 AVENUE LAVAL. 6. 18.

EUG. PAQUIN, ENTREPRENEUR
CHARPENTIER - MENUISIER.
Réparé de toute sorte à des prix défiant toute compétition
No. 1 Rue Calumet, Ste-Cunégonde.

ETIENNE ROBERT & FRERE
Contracteurs: en: Général
465, RUE ST-ANDRE

J. SAUVAGEAU,
ENTREPRENEUR, REPARATIONS DE TOUS GENRES.
110 rue St-Dominique, - Montreal.

ARISTIDE BELAIR, CONTRACTEUR
GENERAL
161, Av. Pie IX, Ville de Maisonneuve

WILFRID MERCIER
Entrepreneur Charpentier - Menuisier
194, RUE ST-ANDRE, MONTREAL.
Toute entreprise ou réparation exécutée à court délai.

W. D. RUFANGE
ATELIER: 105 ST-AUGUSTIN ST-HENRI. Entrepreneur peintre de
maisons, d'enseignes, deco-
rateur, imitateur, tapiseur
vitrerie et blanchisseur. Ré-
sidence: 109 St-Augustin

PEINTURE ET DECORATION
A BON MARCHÉ

L. Z. MATHIEU...
245 Rue RICHELIEU.

A. VAILLANCOURT,
PEINTRE-DECORATEUR
IMITATIONS, DORURES ENSEIGNES, une spécialité
Atelier: 535, rue St-André, Montreal.

CHS. HENDRICK
rue Ste-Catherine
PEINTRE MAISONS ET DECORATEUR
SPÉCIALITÉ: Nettoyage de la pierre,
et pointage de briques

J. A. ROBILLARD & CIE
MARCHANDS DE BRIQUE et SABLE DE GREVE
COIN NAPOLEON ET CANAL LACHINE
Tel. Marchands 1211. STE-CUNEGONDE

C. H. LETOURNEUX, prés. **C. LETOURNEUX, vice-prés.** **J. LETOURNEUX, sec.-tr.**
LeTOURNEUX, FILS & CIE, Lim., MARCHANDS - FERRONNIERS
Nos. 259, 261, 263 et 265 RUE SAINT-PAUL, MONTREAL.

PLOMBIERS ET COUVREURS

M. BONIN PLOMBIER ET COUVREUR
1186, RUE ONTARIO
Tout ouvrage exécuté avec soin et à des
prix défiant toute compétition.

L. GIRARD & CIE
Forblantiers
Plombiers
Couvreurs
Spécialité: Corniche en tôle galvanisée
TEL. BELL 6329. 850, ST-LAURENT

L. LAPIERRE,
PLOMBIER ET POSEUR D'APPA-
REILS A GAZ ET A EAU CHAUDE
FERBLANTIER ET COUVREUR..
100 rue St-Henri, coin St-Aurice, Montréal.

V. LAPOINTE & CIE, Ferblantiers, Plom-
biers et Couvreurs.
NO 1151, RUE ONTARIO
Réparations en tous genres. Prix-modérés.

T. POULIOT Ferblantier, Plombier et Cou-
vreur. Poseur d'Appareils à Gaz
et à Eau Chaude.
No. 226 RUE CRAIG. MONTREAL.

THE JAMES ROBERTSON CO., LIM
MARCHANDS DE METAUX,
FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB,
Coudes en plomb comprimé, Plomb de chasse, Mas-
tic, Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe des
Fils Electriques avec du plomb; aussi Scies rondes,
Scies à moulins, Godendards et autres scies.
Bureaux: 144 rue William.
Usines: coin rues William et Dalhousie. MONTREAL

A. BLAIS, PLOMBIER SANITAIRE
ET COUVREUR
Poseur d'Appareils à Chauffage.
Fabricant de Corniches en tôle galvanisée.
STE-ANNE DE BELLEVUE, Q.
TELEPHONE BELL 7012

A. DEMERS & CIE
CI-DEVANT
DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE
PLOMBIERS
Couvreurs,
Poseurs d'Appareils
à Gaz et à Vapeur,
Electriciens, Etc.
Spécialité pour la pose des
Appareils de Chauffage
de toutes sortes.
Votre patronage est respectu-
eusement sollicité, et nos
prix sont modérés

No 386, rue St-Laurent
MONTREAL

VICTOR BOHEMIER TEL. MARCH.
568
Manufacturier d'Ornements en Plâtre
No 168, RUE STE-ELISABETH

Propriétaire de Carrières de Granit Rouge, Rose et Gris.
Bureau et Atelier: - - - COTE-DES-NEIGES, MONTREAL

J. BRUNET
Manufacturier et Importateur de MONUMENTS EN MARBRE
ET GRANIT, OUVRAGES DE BATISSES, en gros et en détail.
Estimations données sur application. Téléphone Bell 4606,
connection gratuite pour Montréal.

COTE-DES-NEIGES MONTREAL

MARBRERIE CANADIENNE
T. ROCHON & FILS
(Successeurs de A. R. Cintrat)
Carrelage en Marbre et Mosaïque, Manteaux de Chemi-
nées, Monuments, Tables pour Plombiers et Meubliers.
Réparations de tous genres.
36 RUE WINDSOR. Tel. Bell 2973. March. 755.

THEO. DAVID
PEINTRE-DECORATEUR DE MAISONS
ET D'ENSEIGNES
Enseignes sur bois, toile, coton, broche, cartes
d'annonces, etc. Spécialité: Decorations
d'églises, édifices publics, résidences privées.
69, RUE ST-LAURENT, MONTREAL
Entre les rues Vitre et Laguchetière.

THEO. DAVID
PEINTRE-DECORATEUR DE MAISONS
ET D'ENSEIGNES
Enseignes sur bois, toile, coton, broche, cartes
d'annonces, etc. Spécialité: Decorations
d'églises, édifices publics, résidences privées.
69, RUE ST-LAURENT, MONTREAL
Entre les rues Vitre et Laguchetière.

THEO. DAVID
PEINTRE-DECORATEUR DE MAISONS
ET D'ENSEIGNES
Enseignes sur bois, toile, coton, broche, cartes
d'annonces, etc. Spécialité: Decorations
d'églises, édifices publics, résidences privées.
69, RUE ST-LAURENT, MONTREAL
Entre les rues Vitre et Laguchetière.

THEO. DAVID
PEINTRE-DECORATEUR DE MAISONS
ET D'ENSEIGNES
Enseignes sur bois, toile, coton, broche, cartes
d'annonces, etc. Spécialité: Decorations
d'églises, édifices publics, résidences privées.
69, RUE ST-LAURENT, MONTREAL
Entre les rues Vitre et Laguchetière.

THEO. DAVID
PEINTRE-DECORATEUR DE MAISONS
ET D'ENSEIGNES
Enseignes sur bois, toile, coton, broche, cartes
d'annonces, etc. Spécialité: Decorations
d'églises, édifices publics, résidences privées.
69, RUE ST-LAURENT, MONTREAL
Entre les rues Vitre et Laguchetière.

THEO. DAVID
PEINTRE-DECORATEUR DE MAISONS
ET D'ENSEIGNES
Enseignes sur bois, toile, coton, broche, cartes
d'annonces, etc. Spécialité: Decorations
d'églises, édifices publics, résidences privées.
69, RUE ST-LAURENT, MONTREAL
Entre les rues Vitre et Laguchetière.

THEO. DAVID
PEINTRE-DECORATEUR DE MAISONS
ET D'ENSEIGNES
Enseignes sur bois, toile, coton, broche, cartes
d'annonces, etc. Spécialité: Decorations
d'églises, édifices publics, résidences privées.
69, RUE ST-LAURENT, MONTREAL
Entre les rues Vitre et Laguchetière.

THEO. DAVID
PEINTRE-DECORATEUR DE MAISONS
ET D'ENSEIGNES
Enseignes sur bois, toile, coton, broche, cartes
d'annonces, etc. Spécialité: Decorations
d'églises, édifices publics, résidences privées.
69, RUE ST-LAURENT, MONTREAL
Entre les rues Vitre et Laguchetière.

THEO. DAVID
PEINTRE-DECORATEUR DE MAISONS
ET D'ENSEIGNES
Enseignes sur bois, toile, coton, broche, cartes
d'annonces, etc. Spécialité: Decorations
d'églises, édifices publics, résidences privées.
69, RUE ST-LAURENT, MONTREAL
Entre les rues Vitre et Laguchetière.

THEO. DAVID
PEINTRE-DECORATEUR DE MAISONS
ET D'ENSEIGNES
Enseignes sur bois, toile, coton, broche, cartes
d'annonces, etc. Spécialité: Decorations
d'églises, édifices publics, résidences privées.
69, RUE ST-LAURENT, MONTREAL
Entre les rues Vitre et Laguchetière.

THEO. DAVID
PEINTRE-DECORATEUR DE MAISONS
ET D'ENSEIGNES
Enseignes sur bois, toile, coton, broche, cartes
d'annonces, etc. Spécialité: Decorations
d'églises, édifices publics, résidences privées.
69, RUE ST-LAURENT, MONTREAL
Entre les rues Vitre et Laguchetière.

THEO. DAVID
PEINTRE-DECORATEUR DE MAISONS
ET D'ENSEIGNES
Enseignes sur bois, toile, coton, broche, cartes
d'annonces, etc. Spécialité: Decorations
d'églises, édifices publics, résidences privées.
69, RUE ST-LAURENT, MONTREAL
Entre les rues Vitre et Laguchetière.

THEO. DAVID
PEINTRE-DECORATEUR DE MAISONS
ET D'ENSEIGNES
Enseignes sur bois, toile, coton, broche, cartes
d'annonces, etc. Spécialité: Decorations
d'églises, édifices publics, résidences privées.
69, RUE ST-LAURENT, MONTREAL
Entre les rues Vitre et Laguchetière.

THEO. DAVID
PEINTRE-DECORATEUR DE MAISONS
ET D'ENSEIGNES
Enseignes sur bois, toile, coton, broche, cartes
d'annonces, etc. Spécialité: Decorations
d'églises, édifices publics, résidences privées.
69, RUE ST-LAURENT, MONTREAL
Entre les rues Vitre et Laguchetière.

THEO. DAVID
PEINTRE-DECORATEUR DE MAISONS
ET D'ENSEIGNES
Enseignes sur bois, toile, coton, broche, cartes
d'annonces, etc. Spécialité: Decorations
d'églises, édifices publics, résidences privées.
69, RUE ST-LAURENT, MONTREAL
Entre les rues Vitre et Laguchetière.

Ave Wood. Lot 375-89 1, 375-88-2 avec maison en pierre et brique, terrain 2700. Frederick W. Hibbard à Ruby A. Holden épouse de Robert B. Hutcheson; \$12,300 [69681].

Ave Metcalfe. Lot 261-9-4 et 261-10-4 avec maison en brique pressée, terrain supr 2237. Mary Ann Holgate, épouse de J. L. Thompson à Thomas Lamb; \$8,500 [69727].

Ave Sommerville. Lot 208-42a, 43, 43a, 44, terrain, supr 4975 chacun. Thomas Lamb à Mary Ann Holgate épouse de J. L. Thompson; \$5970 [69728].

Rue Dorchester. Lot 941-284, terrain supr 3086 vacant. James Baxter à Wm B. Blackader; \$2,500 [69746].

ST-HENRI.

Rue St Germain, No 27. Lot 1589 avec maison en bois, terrain supr 3000. Frank Powell à Raphael Emard; \$1,100 [69665].

Rue Marin. Lot 385-138 avec maison en brique, terrain supr 1800. Siméon Brais à Anthony Byron; \$2775 [69675].

DE LORIMIER

Rue Chaussé. Lot 27, terrain 25 x 90 vacant. Alfred Lionals et Henri Lionals à Henry Barker; \$350 [69636].

Rue Chaussé. Lot 74, 75, 138, 139, terrains 25 x 100 chacun vacants. James Nasmith Greenshields à James Baxter; \$2,000 [69697].

MAISONNEUVE

Ave Jeanne d'Arc. Lot 14-169 et 170, terrain 25 x 100 chacun vacants. Zaïde Paré épouse de Louis Edouard Desjardins à William Fenwick; \$800 [69652].

Ave Lasalle. Lot 8-107, terrain 25 x 100. Joseph Brouillet à J. B. Zappa; \$250 [69718].

Ave Jeanne d'Arc. Lot 14 322, 232 et 324, terrain 25 x 100. Hon Alphonse Desjardins et al à la Cie du chemin de fer Châteauguay & Nord \$1125 [69736].

SAULT AUX RECOLLETS

Lot pt 343. Edmond Dagenal à Pierre Robin dit Lapointe; \$448.50 [69716].

Rue Labelle. Lot 489-6, terrain 25 x 110 H. V. Meredith à François Xavier Paquette; \$68.78 [69722].

Lot 228-609, 610, terrain vacant. François David à Alexander P. Willis; \$250 [69729].

Rue Labelle. Lot 489-6, terrain 25 x 110. F. P. Paquette à Alexander P. Willis; \$250 [69731].

LONGUE-POINTE

* Lot 390 14, terrain vacant. Gustave Vinet à Ferdinand Bleck; \$300 [69631].

ST LAURENT

Rue St Charles Boromé. Lot 342-243 et 249, terrains 25 x 124 chacun vacants. Leslie H. Gault à John Patterson; \$250 [69628].

Lot pt 102 Joseph Simard à Narzel Birtz Desmarteau; \$1942 [69713].

POINTE AUX TREMBLES

Lot 69 avec maison etc., terrain 67 arpent, 32 perches. Napoléon Jean-notte à Edouard Robin dit Lapointe; \$3,300 [69698].

LACHINE

Lot pt N. 237-17 avec maison en bois, terrain, supr 1383. Alexandre Carignan à David Nash; \$650 [69638].

Lot 940-79, terrain vacant. Mary Ann Everse vve de Patrick Mooney et al à Patrick Curran; \$225 [69663].

Lot 754-19, terrain vacant. Susanna Corse épouse de Arthur Fisher à Giovanni Pullia; \$250 [69668].

Lot 754-67, terrain vacant. Susanna Corse épouse de Arth. Fisher à Ludger Montreuil; \$250 [69720].

Lot 754-18, terrain vacant. Susanna Corse épouse de Arth. Fisher à Louis La-voie; \$250 [69719].

Lot 754-119, terrain vacant. Susanna Corse épouse de Arth. Fisher à Hormisdas Mallette; \$300 [69721].

Lot 916-197 et 234, terrain vacant J. J. Cook & J. Armstrong à Ludger Urgel Chaussé; \$380 [69723].

STE ANNE DE BELLEVUE

Lot 120 et pt S O. 119. Jessie Fraser vve de Gabriel Christie Tunstall à Joseph Larivière; \$600 [69709].

Lot pt 14. La Succession Sir John Joseph Caldwell Abbott à Charles Meredith; \$1,200 [69712].

Ventes d'immeubles par quartiers

Voici les totaux de ventes par quartiers:

St Jacques.....	10,451 00
St Laurent.....	7,616 20
St Louis.....	4,500 00
Ste Anne.....	7,000 00
St Antoine.....	7,773 75
Hochelaga.....	1,566 00
St-Denis.....	1,166 00
St-Jean-Baptiste.....	625 00
Mile End.....	2,705 00
Montreal Annexe.....	39,391 90
Ste Cunégonde.....	1,901 00
Westmount.....	39,025 60
St Henri.....	3,875 00
De Lorimier.....	2,350 00
Maisonnette.....	2,175 00

\$13,120 45

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants:

Rue Albina, quartier St Jacques, 65½ le pied.	
Rue Anderson, do St Laurent, 80c le pied.	
Rue Mance, do do \$1.10 le pied.	
Rue Sherbrooke, quartier St Antoine, 1.50 le pied.	
Rue Troitier, Mile End, 14½ le pied.	
Rue St Urbain, Montréal Annexe, 20c le pied.	
Rue Clark, do 15c, 18c, 35c.	
Rue Edouard Charles, Montréal, 46c le pied.	
Ave Chesterfield, Westmount, 26c l. p.	
Ave Somerville, do 30c l. p.	
Rue Dorchester, do 81c l. p.	
Rue Chaussé, DeLorimier, 15½ et 20c le pied.	
Ave Jeanne d'Arc, Maisonneuve, 16c et 15c le pied.	
Ave Lasalle, Maisonneuve, 10c le pied.	

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHECAIRES

Pendant la semaine terminée le 30 octobre 1897, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de \$153,071 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs:

Particuliers.....	\$ 75,600
Successions.....	19,125
Cies de prêts.....	38,950
Assurances.....	3,000
Autres corporations...	16,396

\$153,071

Les prêts et obligations ont été consentis aux taux de:

4½ p. c. pour \$3,000.

5 p. c. pour \$600; \$3,000; 2 sommes de \$5,000; \$6,000; \$7,500; \$10,000, \$13,000 et \$14,000.

5½ p. c. pour \$4,500.

Les autres prêts portent 6 et 7 p. c. d'intérêt à l'exception d'une somme de \$2,700 à 10 p. c.

UN PEU DE TOUT

Une utilisation nouvelle de la houille, mais qui ne peut s'appliquer que dans certaines limites a été récemment proposée dans un mémoire lu devant l'Association des Ingénieurs du Comté de Midland, à Stafford (Angleterre). Le docteur C. Reid a décrit un filtre d'épuration d'eaux vannes construits par M. Garfield, directeur des Etablissements d'épandage et de traitement des eaux vannes de Wolverhampton.

M. Garfield a fait un petit filtre formé de houille broyée en poudre fine pour se rendre compte de son effet sur les eaux vannes provenant des égouts de Wolverhampton. Les résultats de l'analyse faite par le chimiste du comté ont été excellents et le docteur Reid après avoir examiné avec soin la question, en est arrivé à conclure que la houille était un moyen excellent et à bon marché pour la purification des eaux vannes.

Le filtre de Wolverhampton a fonctionné pendant assez de temps pour constater que son effet n'a pas diminué avec le temps et qu'employé convenablement la durée d'un filtre de ce genre serait en quelque sorte illimitée. Il pense qu'on pourrait employer avec un grand avantage au traitement des eaux vannes tous les débris provenant des mines de houille.

La municipalité de Vienne a fait récemment procéder à des essais très sérieux pour déterminer le mode d'éclairage le plus économique et le plus convenable au point de vue de l'hygiène dans les écoles. Ces essais ont été pratiqués d'une manière réellement sérieuse et instructive: on a choisi neuf salles dans une école et, dans chacune d'elles, on a installé complètement un système d'éclairage, absolument comme s'il devait être maintenu; des mesures photographiques ont été prises, et l'on a déterminé l'élévation de température, ainsi que le prix de revient pour chaque source lumineuse.

Comme résultats généraux, on a reconnu que les sources directes devaient être placées à 56 pieds au-dessus des tables et les sources de diffusion à 8 pieds au-dessus de ces mêmes tables, et on a constaté également la supériorité de l'éclairage par diffusion au point de vue de l'hygiène de la vue. Comme résultats économiques, l'éclairage par lampe à arc et par diffusion est le plus onéreux, environ 3 cents par 10 pieds carrés par heure et pour une intensité lumineuse de 10 bougies Hefner ou 8 centièmes de bougies métrique.

Il en résulte donc que l'incandescence par le gaz est la moins coûteuse. Mais au point de vue des dépenses de premier établissement, l'avantage reste à l'électricité.

CAPITAINE TELLIER & CIE

— MARCHANDS DE —

SABLE DE CHATEAUGUAY

BASSIN No. 1 au CANAL

RÉSIDENCE: - 81 RUE MCCORD

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Le Prix Courant

Page(s) manquante(s)